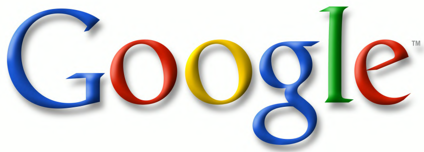



NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07136165 7

CAMPAGNE

[illegible]

MARIUS DANS LA GAULE

[illegible]

MARIUS, MARTHE, JULIE

[illegible]

LA LÉGENDE DES SAINTES MARIES

PAR

I. GILLES

PARIS

THORIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

7, rue de Médicis

1870

rance.-Hist. [illegible] [illegible]

[illegible] Archaeology; Roman [illegible]

[illegible] (Provence)

MARIUS DANS LA GAULE

SUIVI DE

LA LÉGENDE DES SAINTES MARIES

CAMPAGNE

DE

MARIUS DANS LA GAULE

SUIVIE DE

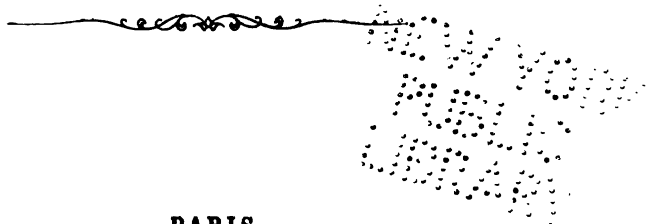
MARIUS, MARTHE, JULIE

DEVANT

LA LÉGENDE DES SAINTES MARIES

PAR

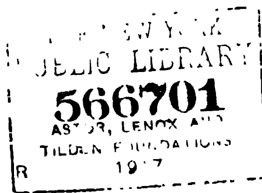
I. GILLES



PARIS

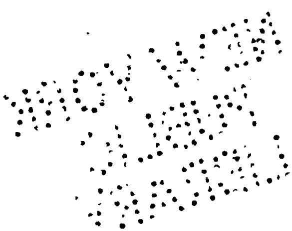
THORIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR
7, rue de Médicis.

1870



MARSEILLE. — TYP. ET LITH. CAYER ET Cie

Rue Saint-Ferréol, 57.



PRÉFACE

Ecrire la campagne de Marius de parti pris, et sans autres documents que les courts récits de Plutarque, ce que personne avant nous n'a osé tenté, eût été une œuvre ingrate, stérile, et dans tous les cas en dehors du cercle restreint de nos études.

Mais un heureux hasard ayant fait tomber en nos mains l'ouvrage de M. Desjardins sur les Fosses-Mariennes (1), dont la critique (2) nous a conduit à la découverte de l'emplacement que ces Fosses occupaient et du port où elles aboutissaient, nous avons été amené, par une déduction naturelle et logique, à retrouver les monuments et les traces de cette célèbre campagne dont on ne connaissait que le dernier champ de bataille.

Nous avons pu, dès lors, préciser le lieu où le dernier camp de Marius a été établi, celui où il fut attaqué par les Barbares, la route que les deux armées ont suivie pour arriver à Aix, les deux champs de bataille d'Aix et de Pourrières, et jusqu'au lieu où fut allumé le bûcher qui consuma les dépouilles des vaincus.

Les monuments des Baux, qui ne sont pas même classés comme monuments historiques, dont Plutarque ne parle pas, mais dont il décrit si bien les personnages, nous ont à leur tour, dévoilé le secret de leur origine : quoique depuis longtemps connus du monde savant, ils ont été reproduits pour la première fois par le journal *l'Illustration,* du 30 avril 1864, n° 1105 ; mais M Laurent, l'auteur de ce dessin, n'avait, pas plus que les antiquaires, reconnu les personnages qu'ils représentent.

(1) *Aperçu hist., des Embouchures du Rhône.*

(2) *Les Fosses Mariennes*, Marseille, Camoin 1869, — voir aussi la critique de notre travail par M. Desjardins, *Bulletin de la Société de Géographie*, août 1869, tirée à part, et intitulée *Rhône et Danube.*

C'est Marthe, si bien dépeinte par Plutarque et par Raban-Maur, qui sur les traces des Fosses-Mariennes nous les a fait reconnaître; et on serait tenté de croire que le moraliste de l'antiquité, à le voir décrire si longuement Marthe et Julie qui paraissaient un hors d'œuvre dans ses récits, a voulu nous donner la clef de cet énigme historique qu'eux seuls pouvaient faire comprendre.

L'analogie de ces personnages avec ceux miraculeusement arrivés de Judée, nous a conduit à son tour à l'origine de la légende des Saintes-Maries, qu'il eût paru insensé de rechercher dans les monuments de Marius.

Devions-nous, comme quelques amis timorés nous le conseillaient, taire et cacher leur commune origine, parce que cette constatation pourrait détruire la plus antique et la plus sympathique de toutes les légendes?

Evidemment, non. « Notre silence en pareil cas, comme le dit « fort bien M. le Curé de Pertuis (1), serait une injure à la piété « des fidèles. En fait d'histoire, ajoute M. Faillon, on a toujours « le droit de demander la révision des pièces et de solliciter un « jugement contradictoire, lorsqu'il est prouvé que la cause a été « jugée avec précipitation et sur de faux exposés (2). »

Nous avons donc passé outre, laissant à cette découverte inattendue le soin de faire son chemin, sans nous inquiéter des attaques que sa divulgation pourrait nous susciter.

Nous aurions pu nous dispenser de réimprimer le chapitre premier, les Fosses-Mariennes, qu'on aurait trouvé dans notre précédente brochure; mais nous avons cru devoir le remettre sous les yeux de nos lecteurs, parce que le port de ces Fosses est la base d'opération de la campagne de Marius, et que nous devions, pour rendre notre œuvre complète, mettre dans le même cadre tout ce qui pouvait éclairer le jugement de nos lecteurs.

Cette réimpression nous permettait, en outre, de rectifier quelques erreurs typographiques, des *lapsus*, et d'ajouter de nouvelles preuves à celles déjà fournies sur la dérivation des eaux de la Durance, sur l'insuffisance desquelles de bienveillantes critiques nous avaient été adressées.

(1) Voir aux notes.
(2) *Mon. inéd.*, tome 1er, p. VII.

Pour les questions spéciales de castramétation et de stratégie, nous avons consulté un ami dont il nous sera bien permis d'opposer l'opinion à celle de nos érudits de cabinet, puisqu'avant d'avoir construit devant les Russes les deux immenses camps retranchés d'Eupatoria et de Kamiech, M. le colonel du génie Fervel avait passé une partie de sa carrière à étudier dans les Pyrénées et les Alpes les traces de nos anciennes guerres que ses livres et ses cartes ont si bien reproduites, et que, comme directeur des fortifications à Marseille depuis 1867, il s'est trouvé officiellement mêlé à nos études de terrain par les projets de défense du canal Saint-Louis et par ses conférences sur le tracé du chemin de fer de Saint-Remy à Tarascon.

Or, M. Fervel nous a ainsi formulé son opinion sur notre premier travail, opinion dont ses rapports officiels portent d'ailleurs le témoignage:

« Les dérivations du Rhône attribuées à Marius en pleine Camargue ou dans son voisinage immédiat lui paraissent insensées, n'en aurait-il d'autre preuve que la construction même du canal Saint-Louis; et Marius n'avait raisonnablement à prendre dans ces parages qu'une position qui est bien unique: La pointe orientale des Alpines qui s'avance vers le Rhône, c'est-à-dire le triangle Saint-Gabriel qui le reliait par eau à sa base au golfe de Fos, Saint-Remy qui était le point d'attaque obligé, et les Baux qui constituaient le réduit de la position. » Le lecteur appréciera la compétence.

Les divers épisodes de la campagne de Marius ont, depuis Plutarque, été racontés de différentes manières par de nombreux écrivains qui ne sont pas tous cités ici; mais tous ont fait ce travail sans avoir visité le terrain, sur des renseignements erronés ou incomplets, sans se croire obligés de suivre et la lettre et l'esprit des récits de Plutarque.

A l'opposé de nos prédécesseurs, nous entrons en lice avec une parfaite connaissance des lieux: de la Camargue, que nous avons habitée cinq ans; de la ville d'Arles et de toute la partie supérieure de la plaine, où nous avons vécu toute notre vie; d'Aix et de Pourrières où nous n'avons pas ménagé nos courses.

C'est pourquoi nous avons pu, serrant de près le texte de Plu-

tarque, retrouver l'emplacement de chaque fait signalé par cet écrivain, parce qu'il n'est jamais difficile d'arracher ses secrets à la configuration du sol, qui les livre sans effort à qui se donne la peine de l'interroger.

Nous avons recueilli toutes les traditions, puisé à toutes les sources, et si nous avons cité souvent et avec éloge les *savants auteurs* de la *Statistique*, ce qui scandalise fort M. Desjardins (1), tandis que nous ne citons qu'une seule fois les *Mémoires de l'Académie d'Aix*, et à l'occasion seulement de la légende, c'est que les uns nous ont fourni, comme ils ont fourni à M. Desjardins, nos meilleurs documents, tandis que les autres, contrairement à ce qu'affirme cet écrivain (2), et malgré la valeur des membres de cette Académie, ne contiennent aucun *de ces travaux distingués, qui ne laissent aucun doute sur le véritable point où la bataille a été livrée.*

La vérité est que rien n'etait moins connu que cette mémorable campagne ; que, le premier, nous avons constaté l'emplacement, l'origine et le port des Fosses-Mariennes ; les monuments des Baux, le camp de Saint-Remy et le lieu où il fut attaqué ; indiqué la route qu'ont suivie les Barbares, le lieu par où les deux armées sont arrivées dans la plaine d'Aix, l'emplacement des champs de bataille d'Aix et de Pourrières, le chemin que suivit Marcellus pour opérer son mouvement tournant, et enfin, le lieu où Marius alluma le bûcher qui dévora les dépouilles des vaincus.

Le texte de Plutarque, réputé laconique, écourté, obscur et souvent inintelligible, est devenu soudain d'une clarté et d'une précision remarquables. Rien n'y manque, pas même le tableau de Marthe et de Julie, qui éclairent cette page historique d'un jour nouveau et tout à fait inattendu.

Il est, dès lors, facile de reconnaître que le narrateur a puisé aux meilleures sources soit orales, soit écrites ; qu'il avait sous les yeux un texte plus complet, celui de Tite-Live sans doute, dont les livres sont perdus, mais qu'il n'en a pris qu'un extrait, suffisant pour former le cadre de son tableau, sans s'inquiéter des

(1) *Rh. et Dan.* p. 14.
(2) *Ibid.*, p. 55.

détails, dont le moraliste n'avait que faire, et que le lecteur pouvait retrouver dans l'historien.

Nous reconnaissons que ces récits sont d'une rigoureuse exactitude, et nous nous faisons un mérite de nous trouver constamment d'accord avec eux.

Il est un fait cependant sur lequel nous différons, c'est la prise au Rhône des Fosses-Mariennes, que nous prouverons être une erreur de Plutarque. Au point où nous plaçons le camp de Marius, il nous eût été aussi facile de la dériver de ce fleuve, que de la Durance. Nous savons, en effet, que le territoire de Boulbon, qui est en tête de la vallée de Tarascon, et d'où le Rhône fait irruption chaque fois qu'il inonde la plaine, n'était, dans le XIVe siècle, qu'un vaste marécage formé par d'anciens lits du fleuve, que les religieuses de l'abbaye de Sainte-Marie et de Saint-Honnorat de Tarascon desséchèrent, en faisant creuser un grand fossé d'écoulement appelé encore la ***Brassière***, lequel, comme tous les fossés de la plaine, porte ses eaux à Saint-Gabriel (1). Nous aurions donc pu, si nous avions voulu suivre à la lettre le texte de Plutarque, rattacher au Rhône les Fosses-Mariennes par la Brassière de Boulbon.

Mais si cette dérivation était possible, rien ne prouve qu'elle ait été exécutée, tandis que nous avons, avec la certitude matérielle de son exécution, de nombreux documents historiques prouvant qu'elle avait son origine à la Durance.

On nous pardonnera si nous avons préféré alourdir la marche de notre récit, plutôt que de laisser sans réponse une partie des erreurs que nous avions à combattre dans les deux ouvrages de M. Desjardins, ***Notice historique*** et ***Rhône et Danube***, qui sous le couvert du maréchal Vaillant, auraient été acceptées comme faits incontestables; mais on comprendra que nous ne puissions nous attarder à les relever toutes, pas plus qu'il ne nous paraît convenable de répondre aux personnalités qui nous ont été adressées, comme à tous les ***estimables érudits de province***.

Il en est une, néanmoins sur laquelle nous ne pouvons nous taire, notre silence pouvant faire supposer que la leçon de mo-

(1) ***Monuments de l'église de Sainte-Marthe***, p. 101.

destie que M. Desjardins nous donne était réellement méritée : Notre première brochure (*les Fosses-Mariennes*) portait pour épigraphe : *Post tenebras lux*, devise des *Réformés* qu'on voit aux Baux, au-dessus d'une charmante croisée de la Renaissance et que nous avions cru pouvoir rapporter, puisque, après deux siècles d'oubli, nous rendions à cette ville abandonnée son illustration première.

M. Desjardins, prenant texte de cette innocente satisfaction pour se poser en victime et nous donner l'odieux de la plus ridicule fatuité, prétend que nous aurions voulu dire qu'il était les *ténèbres* et que nous sommes la *lumière!* Détestable argument, plaisanterie de mauvais goût, que cet écrivain n'aurait pas dû se permettre de peur que les mauvais plaisants ne la prennent au sérieux.

Nous ne reviendrons pas sur le canal Saint-Louis, quoique M. Desjardins nous y convie par des énormités pareilles à celles des Fosses-Mariennes, ce savant écrivain, aussi bien que la compagnie dont il prend la défense, nous donnant raison sur les deux questions principales :

M. Desjardins, en reconnaissant *que le golfe de Fos sera prochainement envasé, si on ne détourne pas les apports du Rhône* (1).

La Compagnie, en publiant un mémoire intitulé : *Canal de Saint-Louis, avantages généraux de cette création*, signé H. P. Paris, Dentu 1864, dans lequel elle propose de relier par un canal nouveau, le canal de Saint-Louis au port de Bouc et à celui de Martigues, et en reconnaissant par là que le canal de Saint-Louis ne servira jamais qu'au transit, auquel suffira une population de trois mille âmes au plus ; mais que les industries sérieuses iront se fixer à Bouc et à Martigues, car les usines chômeraient la majeure partie de l'année par suite des fièvres paludéennes, dans ces terres basses, qui ne seront jamais, quoiqu'on fasse, que des marais infects.

Quant au moyen de détourner ses apports, en détournant l'estuaire du Rhône vers les Saintes-Maries, « ne serait-ce que pour « désarmer l'esprit de dénigrement qui ne sait où se prendre

(1) *Rh. et Dan.*, p. 101.

« pour paralyser les plus fécondes entreprises » ; au projet peu nouveau mais aussi peu pratique d'irriguer et de dessécher les 80,000 hectares de terres de la Camargue avec des machines à vapeur ; et à l'éternel refrain *d'assainir* la Camargue et tous les marais d'Arles (ce qui est tout autre chose que d'en décupler la richesse (1), qui font écho aux prospectus de la Compagnie pour l'établissement d'une ville de 100,000 âmes devant détrôner Marseille (2), ce sont bruits de grelots de tambour de basque à l'adresse des actionnaires de Paris, plutôt qu'à celle des savants auxquels nous nous adressons, et ne méritent par conséquent pas une réponse.

Nous avons donc eu raison de dire dans nos *Fosses-Mariennes* : « qu'on avait fait retentir aux oreilles de l'Empereur le nom de « Marius, afin de lui mieux cacher la fange d'Ostie, et que, « comme le canal d'Auguste, celui de Saint-Louis, creusé en plein « sol d'atterrissement, doit être envahi par les atterrissements. »

Nous ne refusons pas cependant de continuer cette discussion, si MM. les ingénieurs des Ponts et Chaussées, sur l'invitation que leur en adresse M. Desjardins (tout en étant assuré qu'ils la refuseront), consentent à défendre eux-mêmes une œuvre que dans l'intimité ils déclarent avoir exécutée, sur des projets fournis par l'Etat et dont ils déclinent la responsabilité. Mais nous ne le ferons qu'à notre bourse défendant, car à qui ne fait partie d'aucune confrérie et n'a pas à son service de complaisantes Revues, il en coûte pour se faire imprimer, et on n'est pas riche quelque utilement qu'on ait travaillé pour son pays, quand on a eu le malheur d'avoir des discussions d'argent auxquelles étaient mêlées les courtisanes des premiers dignitaires de l'Empire !

Nous aurions pu par mesure d'économie, remplacer les photographies par des lithographies. Mais un dessin, quelle qu'en soit l'exactitude, ne peut servir de texte à une controverse; il ne satisferait pas les savants, et n'aurait pas permis de déchiffrer l'inscription des Gaïé que notre photographie montre très lisible.

(1) *Rh. et Dan.*, p. 107.

(2) *Canal et Port de Saint-Louis*, par Max Berthaud, *Revue Contemporaine* du 15 février 1870.

Nous devons ces épreuves à l'obligeante persévérance de M. Saurel, l'auteur de *Fossæ Mariannæ*, aussi bon photographe que profond érudit, qui n'a pas compté ses voyages aux Baux pour satisfaire nos légitimes exigences.

M. Saurel aura donc le double mérite d'avoir le premier soulevé, dans un remarquable travail, la question des Fosses-Mariennes, et aidé par ses épreuves photographiques à trouver la solution du problème de la campagne de Marius.

Pour suivre nos contradicteurs sur leur terrain et le déblayer de toutes leurs objections, nous avons commencé cette étude par Fos et le Rhône, quelque répugnance que nous éprouvions à mettre ainsi comme eux, la charrue avant les bœufs.

Nous recevons au dernier moment le *Spectateur militaire*, du 15 mars 1870, qui traite la question du *Camp de Marius au point de vue militaire et historique*.

M. Thomas Anquetil, auteur de cette étude, estime que nous avons fait dans nos *Fosses-Mariennes* « une critique plus violente que juste du premier travail de M. Desjardins, » *Notice historique*, tandis qu'il s'extasie sur la réponse qui nous a été faite dans le second, *Rhône et Danube*, « qu'il a lue, relue et méditée pendant une quinzaine de jours. »

Les opinions erronées de M. Desjardins sur le campement de Marius nous avaient médiocrement surpris, parce que nous y étions préparé par ses *Fosses-Mariennes*.

Mais quel n'a pas été notre étonnement quand nous les avons vu acceptées comme article de foi et exagérées même au-delà de toute croyance dans une revue militaire et par un écrivain qui « connaît le terrain pour l'avoir parcouru à pied, à cheval et en « bateau. »

Nous sommes prêt, cependant, à passer condamnation sur toutes ses erreurs, si M. Anquetil nous montre en Camargue, où il place le camp de Marius, comme nous les lui montrons aux Baux, « les autels que les Romains dressaient toujours dans leurs « camps (1). »

(1) *Spectateur militaire*, t. 19, p. 442, Thomas Anquetil.

C'est encore au dernier moment qu'on nous communique le mémoire de M. Bernard qui vient d'être imprimé dans le *Bulletin de la Société de Statistique de Marseille*, année 1868, que nous ne connaissions que par ouï dire. Cet ingénieur, attaché depuis quatorze ans à l'arrondissement d'Arles, et pendant la première partie de leur exécution, aux travaux du canal de Saint-Louis, connaît parfaitement les Codoulières, et avec les dimensions qu'il leur reconnaît, il faudrait décupler le cube des graviers que Marius aurait dû faire transporter pour les former. C'est par erreur que nous lui faisons dire que les plus gros des galets de ces cordons littoraux passeraient par un anneau de trois centimètres; c'est quatre qu'il faut lire.

La partie critique de ce travail dirigée contre la *Notice historique* de M. Desjardins, est irréprochable; mais lorsqu'il s'agit de reconstituer les Fosses-Mariennes, M. Bernard, comme tous ses prédécesseurs, croit en retrouver la prise au Rhône, en se contentant de la descendre à quelques kilomètres au-dessous de l'emplacement choisi par M. Desjardins.

M. Bernard garde une réserve prudente sur le canal de Saint-Louis; quel que soit le motif de son silence, nous devons lui savoir gré d'un aveu qui est à lui seul la condamnation de cette œuvre, et du système des atterrissements de M. Desjardins.

Cet ingénieur constate en effet, « que la Codoulière nord, celle « qui est la plus éloignée de la mer et qui forme la lisière sud « du bois de Lansac, est formée en assez grande quantité de « débris de poteries dont on ne trouve pas trace dans la Codou- « lière sud; » preuve évidente que la Codoulière nord est de formation récente, postérieure à la destruction des établissements romains sur la côte; que la Codoulière sud est plus récente encore, et par conséquent que l'atterrissement de la plage au lieu de rester stationnaire, comme le prétend M. Desjardins, s'est accru depuis Marius, des quatre ou cinq kilomètres qui séparent la Codoulière sud, de la mer.

Les Teutons venaient des bords de la mer Baltique; ils fuyaient l'Océan qui avait inondé leurs terres (1). C'était un peuple germain; son nom est le même que celui de ***Deutsch*** que se donnent encore les Allemands. Réunis aux Cimbres qui habitaient le Jutland actuel, ils avaient traversé toute la Germanie, et amené avec eux les Ambrons qui vivaient à peu près dans ce que nous nommons l'Oberland Bernois, et les Turingiens qui ont laissé leur nom à Zurich (2). Ils formaient un torrent de plus de 1,200,000 créatures humaines, comptant 360,000 combattants.

« Les Ambrons avaient des cuirasses de fer; ils avaient pour « armes offensives deux javelots à darder de loin et de grandes « et pesantes épées dont ils combattaient de près (3). »

Ils avaient déjà détruit quatre armées romaines, tué ou fait prisonniers plusieurs consuls, lorsque la guerre contre Jugurtha étant heureusement terminée, Marius fut rappelé d'Afrique pour les combattre.

Marius n'eut affaire dans les plaines de la Provence qu'aux Ambrons et aux Teutons; il battit l'année suivante, de concert avec son collègue au consulat, Q. Lutatius-Casulus, à Vercueil sur l'Adige, les Cimbres qui avaient remonté le Rhône et pris la route de l'Italie par les Alpes Noriques.

L'armée romaine eût été impuissante à soutenir le choc des Barbares, si, comme c'était leur dessein, ils eussent tout d'abord envahi l'Italie; mais détournés, dit-on, de ce projet par Aurélius Scaurus, lieutenant de Cassius, qui était leur prisonnier, ils tournèrent du côté de l'Espagne.

Après avoir ravagé ce pays pendant trois ans, ils résolurent de marcher sur l'Italie, et dans leur marche ils rencontrèrent l'armée de Marius qui les attendait au passage.

(1) Florus.

(2) Henry Martin, t 1er, p. 69.

(3) Une épée en fer, pareille à celle décrite par Plutarque, a jadis été trouvée dans la plaine de Trets. Bouche, t. 1er, p. 425, dont Peiresc fit peindre et crayonner plusieurs copies.

PREMIÈRE PARTIE

SOMMAIRE

Les Fosses-Mariennes étaient la tranchée que Marius fit ouvrir au sommet de la plaine d'Arles, pour dériver dans son thalweg *la plus grande partie des eaux de la Durance.*

La fosse, qu'il remplit ainsi de ces eaux, débouchait à la mer par l'étang du Galéjon, mais le port d'arrivée était à Ernaginum (Saint-Gabriel), dans l'intérieur des terres, à 60 kilomètres de Fos, là même où Marius avait établi son dernier campement.

« C'était donc une véritable *fosse marine*, en ce sens que les « navires y pénétraient de la mer (1). »

(1) *Aperçu hist.*, page 22.

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE Ier

Les Fosses Mariennes.

§ I. — FOS.

Le camp de Fos, *castrum* ou *campus* de Fossis (1), fut ainsi nommé parce qu'il était la station militaire la plus rapprochée des Fosses-Mariennes, dont les eaux couvraient les immenses marais qui l'entourent de toutes parts.

Placé sur un mamelon de calcaire coquiller miocène, qui forme le cap le plus avancé de la Crau vers la mer, le village de Fos, quoique n'étant qu'à + 33 d'altitude, a cependant un relief considérable, qui est rehaussé par les marais, les salines et les étangs, qui sont tous, à peu de chose près, au niveau de la mer.

Ce relief seul est la preuve certaine, malgré l'opinion généralement admise, que Fos n'a jamais pu être le point

(1) *Gallia Christiana*, carte de Nolin, t. 1er et *Stat.*, t. 2, p. 924.

d'arrivée ni le port des Fosses-Mariennes, puisque d'après Strabon, « l'entrée du canal est difficile à cause du peu « d'élévation du sol qui est tel, que par un temps obscur, « on ne l'aperçoit pas même à petite distance. »

Malgré ce texte si précis, M. Desjardins croit que le port des Fosses-Mariennes était à la pointe Saint-Gervais (1), au sud de Fos, et il s'appuie sur une tradition populaire pour affirmer qu'on voit au fond de l'eau les restes de l'ancien port de la vignette de la table de Peutinger, comme le palais des Ptolomées à Alexandrie (2).

M. Saurel, qui a longtemps habité ces lieux et qui pour nous montrer le peu d'importance des ruines qui restent au-dessus du sol nous en donne le dessin (*Pl.* 3), a répondu d'avance à cette vieille tradition.

« On doit renoncer, dit-il, à l'espoir de retrouver des « fondations quelconques dans les terrains qui avoisinent « les murs baignés par la mer. Le terrain ayant été dé- « foncé n'a rien produit que quelques médailles frustes; « quant aux vestiges que l'on voit sous les eaux, il faut « croire que ceux qui les ont vus avaient de bien meil- « leurs yeux que moi (3). »

La pointe Saint-Gervais, pas plus que celle de Saint-Blaise qui est au S.-E de la précédente et à laquelle on donne communément le nom de *Stomalimné* ou bouche de l'es-

(1) Saint-Sauveur et Saint-Protais, qui devint plus tard Saint-Gervais et Saint-Protais ; il dépendait sous Charlemagne de l'archevêque d'Arles. *Stat.*, t. 2, p. 926 et *Gallia Christiana*, t. 1er, p. 600 et 601.

« Monasterum sanctorum Gervasii et Protasii subtus castrum de Fossis in diœces, Arelatensi, monachorum ordiniis Benedict. » An 1071. *Gallia Christiana*, t. 1er, p. 548.

(2) *Not. hist.*, p. 44 — *Rh. et Dan.*, p. 29.

(3) Saurel, p. 42.

tomac (1), n'ont jamais été des ports, mais de simples approches, et s'il existe au fond de la mer quelques débris de construction, ce dont nous doutons fort, après le récit de M. Saurel (qui s'est mis à l'eau pour s'en assurer), ces débris ne peuvent provenir que de la démolition du Dianium (2), des habitations romaines ou des établissements religieux qui étaient sur la terre ferme, et qui ont été démolis de main d'homme, ou, comme c'est visible, par la vague seule qui, prenant les fondations en sous-œuvre, a enlevé la terre qui les soutenait, laissant à nu la molasse qui leur servait de base.

Mais si Fos n'était pas le port des Fosses-Mariennes, il est à peu près certain que cette station fut, avant l'établissenent de ce canal, un des principaux camps de Marius, très probablement celui où débarquaient ses approvisionnements, car son nom y est resté populaire comme dans tous les lieux où il a séjourné.

Les navires y accostaient les deux pointes dont nous venons de parler, et de là les approvisionnements de l'armée étaient transportés dans les camps du mont Gaïé ou Maïé *(Caii Marii)* (3) qui sont au nord de ces deux stations, à deux kilomètres environ de la plage, à proximité par conséquent des lieux de débarquement.

Ces camps étaient eux-mêmes alimentés d'eaux potables par deux immenses citernes jumelles de belle et bonne construction romaine qu'on voit sur le flanc sud-est de la colline, et qu'on nomme aujourd'hui la Cour-des-Maures.

Un aqueduc à double rang d'arcades, de 498 mètres

(1) Quelques-uns la nomment : *Maritima avaticorum.*

(2) *Stat.*, t. 2, p. 224.

(3) Saurel, pl. 1 et 2, p. 85.

de long, devait amener plus tard dans ces citernes les eaux des collines voisines par des canaux souterrains venant de la Mérindole, dont on voit partout les traces ; mais ce dernier ouvrage est de construction moderne ; il n'a jamais été terminé dans toute sa longueur ni dans toute sa hauteur (1), et c'est ce qui explique la largeur des pieds droits qui devaient, après un retrait, supporter un second rang d'arcades.

Les pointes Saint-Gervais et Saint-Blaise n'ont donc jamais été que des approches où accostaient les navires qui alimentaient le camp de Marius ; mais elles n'étaient pas plus le port où aboutissaient les Fosses-Mariennes que le camp de Fos ne fut le camp où Marius attendit les Barbares (2).

Car, entouré de marais de toutes parts, ce camp aurait été fort insalubre ; adossé à la Crau, il aurait manqué de toutes les ressources que l'armée trouvait en abondance dans les plaines fertiles de la Provence, et, contrairement aux récits de Plutarque, il aurait été fort éloigné du Rhône et de la route que devaient suivre les Barbares, qui ne se seraient pas exposés à traverser l'aride désert de la Crau, pour aller à la recherche d'un ennemi qui se cachait dans cette impasse.

Il faut donc chercher ailleurs qu'à Fos, nous ne dirons pas le port, quoique tous les géographes lui donnent ce nom, mais l'embouchure des Fosses-Mariennes, puisque nous ne découvrons aucuns vestiges qui puissent faire soupçonner l'existence d'un établissement pareil à celui que ferait supposer la vignette de la table de Peutinger (3).

(1) *Stat.*, t. 2, p. 255, 56, 59, 303 et 924.
(2) *Stat.*, t. 2, p. 255.
(3) *Aperçu hist.*, pl. V.

§ II. — LE RHONE.

Il paraîtra superflu, pour connaître où était la prise au Rhône des Fosses-Mariennes, de rechercher quel était le cours du fleuve à cette époque, puisque nous nous réservons de prouver : 1° que cette prise est absolument impossible, quelque part qu'on la place, quelque part que coule le fleuve ; 2° que Marius ne pouvait camper sur l'une ni sur l'autre de ses rives.

Il n'est pas moins important de savoir où était alors cette embouchure, afin de mieux constater ces deux impossibilités.

Plutarque nous dit que ce fut pour rendre aisée et *courte* la voiture des vivres *par mer* qui était *longue*, dangereuse et de grande dépense, que Marius fit creuser les Fosses-Mariennes. Pour que la distance fût *longue* et valût la peine d'être raccourcie, on est donc forcé d'admettre que l'embouchure du Rhône était alors à son extrême limite, au grau d'Orgon, aux Saintes-Maries, à l'angle ouest du delta de la Camargue ; car si elle n'avait été qu'au *Gradus Massilitanorum*, comme au temps de Polybe, la distance entre cette embouchure et Fos n'étant que de XVI mi et l'entrée des Fosses-Mariennes se trouvant entre deux, il n'y aurait eu qu'un raccourci de VIII mi, distance trop insignifiante pour expliquer l'exécution d'un travail aussi considérable.

L'opinion que nous soutenons est justifiée par un monument épigraphique, un autel votif consacré aux *Bouches-du-Rhône, par Lucius Cornélius Balbus, patron des Anatiliens, sous l'invocation du grand Jupiter.*

IOV. M. L. CORN. BALBUS
P. ANATILIORVM
AD RHODANI
OSTIA SACR. ARAM
V. S. L. M.

Jovi magno : ***Lucius Cornelius Balbus****, patro Anatiliorum, ad Rhodani ostia sacravit aram* (1):

Cornélius Balbus était consul l'an de Rome 714, 40 ans avant Jésus-Christ; il était l'ami de César et de Pompée; il prit le parti de César et le suivit dans les Gaules ; cette inscription est dessinée dans le livre noir conservé aux archives de la commune des Saintes-Maries, qui a été composé en 1521 par Vincent Philipon d'Avignon. Est-elle l'œuvre d'un faussaire comme le prétend M. Desjardins (2), ou bien a-t-elle été seulement mal lue, mal interprétée, comme le pense M. Faillon (3)? Cet auteur, qui a tout intérêt à la croire authentique, car elle est une des justifications de sa légende, en conteste cependant l'interprétation, et il justifie son opinion en donnant un fac-simile du monument lui-même, qui est indéchiffrable.

Ce fac-simile (puisque le marbre a disparu) quelle qu'en soit l'interprétation, qu'il soit ou non le même que celui dont l'interprétation est donnée par la *Statistique*, porte-t-il en lui-même des caractères qui puissent faire apprécier l'authenticité du monument? Voilà toute la question, à laquelle la science ou l'ignorance de l'interprète n'ont rien à voir; et si le monument est authentique et des premiers

(1) *Stat.*, t. 2, p. 1126.
(2) *Rh. et Dan.*, p. 20.
(3) *Mon. inéd.*, t. 1er, p. 1271 et 1286.

siècles de l'ère, comme nous le croyons, il suffit à notre justification pour prouver que, là où il se trouvait, était, dans les premiers siècles, un établissement romain et a dû être très-certainement aussi la principale embouchure du Rhône. On chercherait vainement aujourd'hui ce livre noir aux archives des Saintes-Maries ; il a été volé, ainsi que le livre rouge, qui est, dit-on, dans la bibliothèque d'un amateur d'Arles; il ne reste donc plus que le fac-simile de M. Faillon.

Nous donnons du reste cette inscription pour ce qu'elle vaut, sans y ajouter plus d'importance qu'elle n'en mérite, l'induction que nous tirons du texte de Plutarque et des considérations qu'on trouvera dans le cours de ce travail ayant pour nous une toute autre importanee.

M. Desjardins soutient, au contraire, que le sol des Saintes-Maries est de formation récente, qu'il date de six ou sept siècles au plus (1), et qu'au IV[e] siècle le Rhône avait son embouchure aux Marquises (2).

Il n'entre pas dans notre sujet de traiter incidemment, à l'occasion du plus ou moins d'antiquité du sol des Saintes-Maries, la théorie des *atterrissements*, sur laquelle se fonde M. Desjardins pour contester cette antiquité.

Nous ne pouvons pas cependant la laisser passer sans réponse, en ce qui concerne la question qui nous occupe.

Nous considérons la formation du delta de la Camargue comme la résultante de trois forces; 1° la mer soulevant et jetant à la côte les sables inférieurs et en formant des cordons littoraux ; 2° le Rhône comblant ses estuaires et recouvrant les sables marins d'une couche de limon; et 3° les

(1) *Rhône et Dan.*, p. 23.

(2) *Aperçu hist.*, pl. IX.

soulèvements que ne peuvent ignorer ceux qui connaissent le bois de Rieuge, îlot isolé au milieu du Valcarès, dont la végétation alpestre diffère essentiellement de celle de tous les autres terrains de la Camargue.

Ce soulèvement, en tout semblable, quoique effleurant à peine le sol, à celui de Lansac, qui est de l'autre côté du Rhône, dans le marais de Fos, paraît se rattacher à Sylvéréal et au Daradel, qui sont à l'ouest du petit Rhône.

Ces trois forces étant indépendantes les unes des autres, et soumises à des lois différentes, n'ont entre elles rien de commun et ne peuvent, par conséquent, obéir à la théorie des atterrissements soutenue par M. Desjardins, qui ne s'applique qu'aux dépôts limoneux du Rhône, et qui, de plus, est en contradiction avec tous les faits historiques que nous connaissons.

Ces preuves théoriques ne lui paraissant pas suffisantes pour justifier son opinion, M. Desjardins a recours aux preuves historiques ; mais, récusant le testament de saint Césaire (542) et les divers titres de 992, 1066, etc., etc., que nous citons au chapitre des deux légendes, il appuie son opinion sur un passage d'Anibert (1), « d'après lequel « cet auteur arlésien reconnaît que les archives de la ville « d'Arles ne permettent pas de reporter l'origine des Saintes-« Maries au-delà du XIIIe siècle (2). » Or, nous le constatons à regret, M. Desjardins se trompe : Anibert ne parle ni du sol, ni du village, ni même de l'église des Saintes-Maries ; mais, ce qui est bien différent, de la *Légende des Saintes-Maries*, et en cela nous sommes complètement de son avis, ainsi qu'on le verra aux citations que nous donnons de cet auteur.

(1) *Rh. et Dan.*, p. 23.
(2) *Anibert*, *rép. d'Arles*, t 2, p. 104 et 5, et t. 3, p. 421.

Anibert connaissait trop bien son histoire d'Arles pour commettre une pareille énormité, digne tout au plus des traducteurs de Festus Avienus, qui, sur l'interprétation erronée d'un texte incorrect, lui font trouver le Rhône à l'étang de Thau, au N.-O. de Cette, sans se demander par où aurait coulé le fleuve pour arriver jusque-là (1).

Pour soutenir sérieusement de pareilles fables et les rendre discutables, il faudrait tout au moins chercher à concilier les textes et expliquer comment Festus Avienus ayant vu, au IVe siècle, le Rhône couler dans l'étang de Thau, M. Desjardins a pu le retrouver lui-même aux Marquises, en Camargue, précisément à la même époque. Nous n'insistons pas sur de pareilles erreurs, dont l'énoncé suffit pour les faire apprécier.

Si donc le Rhône débouchait aux Saintes-Maries, on doit admettre que, pour se rendre à cette embouchure, il inclinait à l'ouest, à la brassière de la Cape, à 2 kilomètres environ au-dessous d'Arles, par un lit nommé Rhône de Saint-Ferréol, qui a coulé jusqu'en 1140 (2), dont on connaît encore les traces que nous indiquons sur notre plan, d'après M. Desjardins, et qu'il avait une embouchure commune avec le petit Rhône, aux Saintes-Maries.

Dans cette hypothèse, la prise au Rhône des Fosses-Mariennes est tout bonnement impossible ; car alors la distance entre le point d'attache au Rhône et la mer, est telle, que le canal, manquant tout à fait de pente, devrait, pour tirer *la plus grande partie du fleuve*, être creusé à niveau plat, avoir des dimensions exagérées dont il serait resté des traces, et dépasser par conséquent les moyens d'action

(1) *Aperçu hist.*, p. 54.
(2) *Aperçu hist.*, p. 68, pl. XXI.

d'une armée en campagne, ce qui ne l'aurait pas empêché de s'envaser à la premiere crue, ainsi que cela arrive aux roubines de dérivation de toutes les fermes de la Camargue la pente du Rhône, d'Arles à la mer, n'étant que de 1m7555, sur une longueur de près de 50 kilomètres.

En sera-t-il autrement si la prise est à Champtercier, à 14 kilomètres au-dessous d'Arles, comme le propose M. Desjardins (1), ou même encore plus bas sur le bord de la plage, comme le proposent les auteurs de la *Statistique* (2)? Evidemment, non! La situation sera exactement la même, ainsi qu'on le verra plus loin, et nous n'avons pas même besoin pour le prouver de nous appuyer sur aucun des arguments qui précèdent.

Mais, nous objecte-t-on, si les Fosses-Mariennes ne tirent pas leurs eaux du Rhône, que devient alors le texte si précis de Plutarque? Notre réponse est fort simple : Plutarque a pu commettre une erreur, mais il n'a pas pu dire une absurdité. Prendre le Rhône pour la Durance, alors que les deux cours d'eau coulaient dans la même vallée, dans la même direction, côte à côte, est une erreur parfaitement acceptable, et il serait étrange qu'il ne l'eût pas commise. Dériver, au contraire, dans un terrain bas, couvert d'eau, par un travail de main d'homme, la majeure partie des eaux du Rhône, qui débite moyennement au-dessous d'Arles 2480 mètres cubes à la seconde, soit pour la majeure partie ou les deux tiers, 1720 mètres, au milieu des impossibilités de toute nature dont nous parlerons plus tard, est au contraire une absurdité dont Plutarque ne pouvait se rendre coupable, et dont il n'eût pas manqué de constater les difficultés si elle avait été tentée.

(1) *Aperçu hist.*, p. 43.
(2) *Stat.*, t. 2, p. 258.

Plutarque aurait donc commis une erreur, en mettant la prise des Fosses-Mariennes au Rhône, puisque nous le jugeons incapable de dire une absurdité. L'idée seule de dériver la majeure partie des eaux d'un fleuve comme le Rhône, pour alimenter un canal, prouve mieux encore que tous les raisonnements l'erreur de Plutarque et de tous ses commentateurs. On prend à un fleuve les eaux strictement nécessaires à l'alimentation d'un canal, comme on le fait pour le canal Saint-Louis, mais on ne dérive pas pour cela la plus grande partie de ses eaux ; à moins que ce fleuve ne soit la Durance, dont le débit est rélativement peu considérable et qu'on n'ait besoin, comme c'est ici le cas, de la majeure partie de ses eaux pour inonder la plaine et en faire une fosse accessible aux navires de charge.

Enfin pour expliquer la prise au Rhône des Fosses-Mariennes, il ne suffit pas de tirer avec une équerre une ligne plus ou moins longue, plus ou moins oblique, de Fos au Rhône. Il faut encore, si on veut suivre à la lettre le texte de Plutarque, trouver sur les bords du fleuve le camp de Marius ; et c'est parce que tous nos prédécesseurs ont été arrêtés par l'impossibilité absolue de faire concorder les deux textes qu'ils ont, contre toute vraisemblance, conservé le camp de Marius à Fos, ne sachant où le placer sur les bords du fleuve.

Et c'est au contraire parce qu'il a voulu les appliquer tous deux que M. Desjardins a été conduit à cette inqualifiable alternative de placer ce camp à Champtercier d'abord et ensuite à Arles, et qu'il pourra même, s'il le préfère, le placer encore plus haut, sans se rapprocher davantage de la vérité.

L'erreur de placer au Rhône la prise des Fosses-Ma-

riennes en amène une seconde bien plus grave encore au point de vue stratégique, quelle que soit la rive du fleuve sur laquelle on place le camp de Marius.

Si on le place sur la rive droite, celle par où doivent arriver les Barbares, on lui met le fleuve à dos : « Songez, « dit M. le maréchal Vaillant, au pont du Rhin par César, « aux ponts de l'île de Lobeau, aux ponts de Kowno sur « le Niémen, et à tant d'autres, et dites-vous que jamais « général ne campa sur la même rive que son ennemi, se « mettant à dos non pas un Rhône, mais même une rivière « de moindre importance (1). »

Si on le met sur la rive gauche, on lui fait commettre une faute bien plus grave encore. On campe en effet sur les bords d'un fleuve, lorsqu'un ennemi ayant à le traverser on veut lui en disputer le passage. Mais quand on veut au contraire l'attirer dans une direction qu'on a choisie soi-même, sur des champs de bataille où on veut le battre (ce qui était le plan de Marius), on ne se place pas alors sur les rives du fleuve, puisque cette manœuvre aurait pour résultat de faire chercher à l'ennemi un autre passage, mais aux environs, pour qu'il puisse librement le traverser, tandis qu'on est à distance convenable pour surveiller ses mouvements.

Si donc les Fosses-Mariennes ne pouvaient pas avoir leur prise au Rhône, si le camp de Marius ne pouvait être sur l'une ni sur l'autre rive de ce fleuve, c'est que nous sommes en présence d'une erreur historique qui rendrait inexplicable toute la suite des récits de Plutarque, si nous ne parvenions à la rectifier.

(1) *Rh. et Dan.*, p. 27.

§ III. — ERNAGINUM (SAINT-GABRIEL).

La plus mauvaise voie pour retrouver les Fosses-Mariennes, leur port et le dernier campement de Marius, c'est d'aller les demander à la plage de Fos, sur les bords de la mer.

C'est parce qu'ils ont pris cette route, qu'ils ont commencé par la fin, que nos devanciers sont tombés dans les plus graves erreurs.

Au lieu donc de nous perdre avec eux à la poursuite d'un inconnu, pour faire concorder des textes inconciliables, recherchons d'abord en quel lieu les Barbares ont traversé le Rhône; la topographie nous dira ensuite où Marius a établi son camp, et comme c'est pour alimenter ce camp que le canal a été creusé, nous aurons du même coup et le port et les Fosses que nous cherchons.

Cette déduction naturelle et logique nous conduira plus sûrement à la vérité que le raisonnement inverse, car si Plutarque s'est trompé, si son texte a été tronqué ou altéré, les lieux n'ont pas changé depuis l'arrivée des Barbares.

Les Teutons et les Ambrons, quoique ayant pris leur route par les bords de la mer de Gênes, ne pouvaient pas suivre constamment les bords de la côte : ils en étaient empêchés depuis Béziers jusqu'à Fos, par la région des marais et des étangs, et au delà jusqu'à Toulon par les montagnes, qui dans les deux cas en rendent les abords impossibles.

Ils étaient donc obligés, pour trouver des chemins praticables autant que pour pourvoir à leur subsistance, de suivre les terres élevées, les grandes vallées, les pays ha-

bités et cultivés, surtout depuis les environs de Béziers jusques à Beaucaire, car ils ne pouvaient se jeter dans les immenses marais qui, d'Aigues-Mortes, de Saint-Gilles et de Beaucaire, s'étendent jusqu'à la mer.

Ils arrivent donc en ligne droite de Nîmes à Beaucaire, et comme il leur est impossible de traverser le Rhône plus bas que cette ville, et qu'ils n'ont aucun intérêt à remonter son cours pour le traverser plus haut, comme avait été forcé de le faire Annibal, puisque ce passage ne leur est pas disputé, ils le franchissent entre Beaucaire et Tarascon, où probablement le Rhône se divisait alors comme aujourd'hui en plusieurs branches.

Passé le Rhône, les Barbares n'ont pas deux routes à suivre : iront-ils, par l'étroite chaussée du Trébon qui sépare le Rhône et les étangs, se jeter dans une impasse à l'extrémité de laquelle ils trouveront Arles, le marais du pont de Crau et le désert de ce nom? Ce serait une insigne folie, en admettant que ce chemin fût praticable, ce qui est fort douteux, car la plaine était presque entièrement sous les eaux, et s'ils l'avaient commise, leur armée ne serait pas arrivée jusqu'à la plaine de Pourrières !

Ils suivent donc simplement à l'est, droit devant eux, la belle plaine de Tarascon ; obliquant ensuite au sud sur Maillane où ils traversent la Fosse-Marienne, la troisième branche du Rhône, comme la nomment les historiens (1), ils vont reprendre par Saint-Remy le pied nord des Alpines, la grande voie aurélienne que Marius avait probablement rattachée à son camp *des deux côtés de la montagne*.

Cette route n'est pas seulement la meilleure, la plus sûre, la plus courte, mais la seule pour aller d'Espagne en

(1) *Artémidore*, *ex-Rh. et Dan.*, p.45, et *Bouche*, t. 2, p. 421.

Italie, celle que les Barbares ont suivie, car ils n'en pouvaient suivre d'autre ; et dans cette hypothèse, Marius, pour surveiller leurs mouvements, les précéder ou les suivre, n'avait pas à choisir ; son camp ne pouvait être que sur les flancs des Alpines, qui font face à Tarascon.

Mais trouverons-nous aussi aisément le port des Fosses-Mariennes qui alimentait ce camp ?

Sans aucun doute ; puisque l'un ne peut pas aller sans l'autre, le camp doit nous conduire inévitablement au port.

Un monument épigraphique, l'inscription de Fronton, depuis longtemps connue du monde savant, qui est incrustée dans le chœur de l'église de Saint-Gabriel, va nous mettre sur sa trace.

M. FRONTONI EVPORI
IIIIII. VIR AUG. COL. JVLIA
AVG. AQVIS. SEXTIS. NAVICVLAR.
MAR. AREL. CVRAT. EIVSD. CORP.
PATRONO NAVTAR. DRVEN-
TICORVM ET VTRICVLATRIOR.
CORP. ERNAGINENSIVM
JVLIA NICE VXOR
CONIVGI CARISSIMO

qui doit se lire ainsi :

« Marco Frontoni Eupori Seviro Augustali Coloniæ-
« Juliæ-Augustæ Sextiæ Naviculario Marino Arelat, cura-
« tori ejusdem corporis patrono nautorum druenticorum,
« et utriculariorum corporatorum Ernaginensium, Julia
« Nice uxor conjugi carissimo (1), » *que nous traduisons* :
« A Marcus Fronton Eupor, sévir Augustal de la Colonie

(1) *Stat.*, 22, p. 452 et *Aperçu hist.*. p. 28.

Julia-Augusta d'Aix, *curateur de la marine de charge d'Arles, patron des mariniers des Durances* (1) *et des corporations d'utriculaires d'Ernaginum.*

L'existence de ce monument à Saint-Gabriel prouve que Fronton y avait sa résidence, qu'il y exercait ses fonctions de curateur, que c'était bien là un port, qu'on est enfin en présence d'une épigraphe avec laquelle l'histoire elle-même doit compter; et si en dehors de ce monument irrécusable nous prouvons que Marius avait son camp à Ernaginum, que toute la plaine comprise entre Saint-Gabriel et Fos était déjà sous les eaux, qu'avec une simple dérivation de la Durance, qui a existé et qui existe encore, on pouvait, comme on pourrait encore aujourd'hui, redonner dans trois jours à Fronton l'exercice de toutes ses fonctions de curateur de la marine et de patron des bateliers et des utriculaires, on reconnaîtra sans peine qu'Ernaginum a pu être, a été le port des Fosses-Mariennes, que son enfoncement même à 60 kilomètres dans l'intérieur des terres était une cause de préférence pour Marius, puisqu'il le rapprochait d'autant de sa base d'opérations.

Fronton était donc en même temps curateur de la marine de charge d'Arles, patron des bateliers (des étangs) et des utriculaires des Durances.

La marine de charge d'Arles, c'étaient les *navicularii*, les navires de mer qui allaient de Marseille à Ernaginum.

Les nautonniers des Durances étaient ceux qui naviguaient depuis Ernaginum jusqu'à Fos, dans les immenses étangs des désuviates dont Memmorius était le

(1) Nous disons des Durances parce que cette interprétation exprime mieux notre pensée que *Duranciers*, que nous savons être la traduction littérale de l'adjectif *druenticorum*.

comes Ripæ et qui portaient pour signe distinctif la tessère de plomb percée d'un trou sur laquelle on voyait en relief l'image de Neptune armé du trident, portant un dauphin, ayant le pied sur une proue de navire dans le champ de laquelle on lit : *Fossa* Tessère trouvée à Trinquetaille (1).

C'étaient encore ceux qui, à Ernaginum même, étaient chargés de faire traverser aux passagers dans leurs bateaux la branche de la Durance qui alimentait les Fosses.

Quant aux utriculaires dont on trouve de nombreux tombeaux à Saint-Gabriel, à Cavaillon, à Pertuis et sur tous les bords des fleuves et des rivières, c'étaient les bateliers de la Durance supérieure, de Saint-Gabriel à Cavaillon et à Pertuis, qui faisaient les transports des marchandises au moyen de bateaux posés sur des outres, afin de diminuer leur tirant d'eau.

On pouvait croire jadis, comme le croit encore M. Desjardins (2), « que les utriculaires étaient des espèces de « tonneliers, des fabricants d'outres pour le transport des « huiles et des vins » ; mais on se ferait une fausse idée de l'importance de la culture de la vigne et de l'olivier, ainsi que des relations commerciales de ces peuplades à une époque aussi reculée, puisque Arles n'existait pas encore (3) et cette erreur même n'est plus permise depuis la découverte de la tessère des utriculaires de Cavaillon décrite par Calvet. « Ces utriculaires, dit-il, se servaient de véritables outres, « dont ils faisaient des barques, des ponts : le mémoire « de M. Calvet mentionne de nombreuses inscriptions

(1) Millin, t. 4, p. 28 et pl. LXXII.

(2) *Rh. et Dan.*. p, 18.

(3) Au dire de M. Desjardins.

soulèvements que ne peuvent ignorer ceux qui connaissent le bois de Rieuge, îlot isolé au milieu du Valcarès, dont la végétation alpestre diffère essentiellement de celle de tous les autres terrains de la Camargue.

Ce soulèvement, en tout semblable, quoique effleurant à peine le sol, à celui de Lansac, qui est de l'autre côté du Rhône, dans le marais de Fos, paraît se rattacher à Sylvéréal et au Daradel, qui sont à l'ouest du petit Rhône.

Ces trois forces étant indépendantes les unes des autres, et soumises à des lois différentes, n'ont entre elles rien de commun et ne peuvent, par conséquent, obéir à la théorie des atterrissements soutenue par M. Desjardins, qui ne s'applique qu'aux dépôts limoneux du Rhône, et qui, de plus, est en contradiction avec tous les faits historiques que nous connaissons.

Ces preuves théoriques ne lui paraissant pas suffisantes pour justifier son opinion, M. Desjardins a recours aux preuves historiques ; mais, récusant le testament de saint Césaire (542) et les divers titres de 992, 1066, etc., etc., que nous citons au chapitre des deux légendes, il appuie son opinion sur un passage d'Anibert (1), « d'après lequel « cet auteur arlésien reconnaît que les archives de la ville « d'Arles ne permettent pas de reporter l'origine des Saintes- « Maries au-delà du XIII[e] siècle (2). » Or, nous le constatons à regret, M. Desjardins se trompe : Anibert ne parle ni du sol, ni du village, ni même de l'église des Saintes-Maries ; mais, ce qui est bien différent, de la *Légende des Saintes-Maries*, et en cela nous sommes complètement de son avis, ainsi qu'on le verra aux citations que nous donnons de cet auteur.

(1) *Rh. et Dan.*, p. 23.

(2) *Anibert*, *rép. d'Arles*, t 2, p. 104 et 5, et t. 3, p. 421.

Anibert connaissait trop bien son histoire d'Arles pour commettre une pareille énormité, digne tout au plus des traducteurs de Festus Avienus, qui, sur l'interprétation erronée d'un texte incorrect, lui font trouver le Rhône à l'étang de Thau, au N.-O. de Cette, sans se demander par où aurait coulé le fleuve pour arriver jusque-là (1).

Pour soutenir sérieusement de pareilles fables et les rendre discutables, il faudrait tout au moins chercher à concilier les textes et expliquer comment Festus Avienus ayant vu, au IVe siècle, le Rhône couler dans l'étang de Thau, M. Desjardins a pu le retrouver lui-même aux Marquises, en Camargue, précisément à la même époque. Nous n'insistons pas sur de pareilles erreurs, dont l'énoncé suffit pour les faire apprécier.

Si donc le Rhône débouchait aux Saintes-Maries, on doit admettre que, pour se rendre à cette embouchure, il inclinait à l'ouest, à la brassière de la Cape, à 2 kilomètres environ au-dessous d'Arles, par un lit nommé Rhône de Saint-Ferréol, qui a coulé jusqu'en 1140 (2), dont on connaît encore les traces que nous indiquons sur notre plan, d'après M. Desjardins, et qu'il avait une embouchure commune avec le petit Rhône, aux Saintes-Maries.

Dans cette hypothèse, la prise au Rhône des Fosses-Mariennes est tout bonnement impossible ; car alors la distance entre le point d'attache au Rhône et la mer, est telle, que le canal, manquant tout à fait de pente, devrait, pour tirer *la plus grande partie du fleuve*, être creusé à niveau plat, avoir des dimensions exagérées dont il serait resté des traces, et dépasser par conséquent les moyens d'action

(1) *Aperçu hist.*, p. 54.
(2) *Aperçu hist.*, p. 68, pl. XXI.

soulèvements que ne peuvent ignorer ceux qui connaissent le bois de Rieuge, îlot isolé au milieu du Valcarès, dont la végétation alpestre diffère essentiellement de celle de tous les autres terrains de la Camargue.

Ce soulèvement, en tout semblable, quoique effleurant à peine le sol, à celui de Lansac, qui est de l'autre côté du Rhône, dans le marais de Fos, paraît se rattacher à Sylvéréal et au Daradel, qui sont à l'ouest du petit Rhône.

Ces trois forces étant indépendantes les unes des autres, et soumises à des lois différentes, n'ont entre elles rien de commun et ne peuvent, par conséquent, obéir à la théorie des atterrissements soutenue par M. Desjardins, qui ne s'applique qu'aux dépôts limoneux du Rhône, et qui, de plus, est en contradiction avec tous les faits historiques que nous connaissons.

Ces preuves théoriques ne lui paraissant pas suffisantes pour justifier son opinion, M. Desjardins a recours aux preuves historiques ; mais, récusant le testament de saint Césaire (542) et les divers titres de 992, 1066, etc., etc., que nous citons au chapitre des deux légendes, il appuie son opinion sur un passage d'Anibert (1), « d'après lequel « cet auteur arlésien reconnaît que les archives de la ville « d'Arles ne permettent pas de reporter l'origine des Saintes- « Maries au-delà du XIIIe siècle (2). » Or, nous le constatons à regret, M. Desjardins se trompe : Anibert ne parle ni du sol, ni du village, ni même de l'église des Saintes-Maries ; mais, ce qui est bien différent, de la *Légende des Saintes-Maries*, et en cela nous sommes complètement de son avis, ainsi qu'on le verra aux citations que nous donnons de cet auteur.

(1) *Rh. et Dan.*, p. 23.

(2) *Anibert*, *rép. d'Arles,* t 2, p. 104 et 5, et t. 3, p. 421.

Anibert connaissait trop bien son histoire d'Arles pour commettre une pareille énormité, digne tout au plus des traducteurs de Festus Avienus, qui, sur l'interprétation erronée d'un texte incorrect, lui font trouver le Rhône à l'étang de Thau, au N.-O. de Cette, sans se demander par où aurait coulé le fleuve pour arriver jusque-là (1).

Pour soutenir sérieusement de pareilles fables et les rendre discutables, il faudrait tout au moins chercher à concilier les textes et expliquer comment Festus Avienus ayant vu, au IVe siècle, le Rhône couler dans l'étang de Thau, M. Desjardins a pu le retrouver lui-même aux Marquises, en Camargue, précisément à la même époque. Nous n'insistons pas sur de pareilles erreurs, dont l'énoncé suffit pour les faire apprécier.

Si donc le Rhône débouchait aux Saintes-Maries, on doit admettre que, pour se rendre à cette embouchure, il inclinait à l'ouest, à la brassière de la Cape, à 2 kilomètres environ au-dessous d'Arles, par un lit nommé Rhône de Saint-Ferréol, qui a coulé jusqu'en 1140 (2), dont on connaît encore les traces que nous indiquons sur notre plan, d'après M. Desjardins, et qu'il avait une embouchure commune avec le petit Rhône, aux Saintes-Maries.

Dans cette hypothèse, la prise au Rhône des Fosses-Mariennes est tout bonnement impossible ; car alors la distance entre le point d'attache au Rhône et la mer, est telle, que le canal, manquant tout à fait de pente, devrait, pour tirer *la plus grande partie du fleuve*, être creusé à niveau plat, avoir des dimensions exagérées dont il serait resté des traces, et dépasser par conséquent les moyens d'action

(1) *Aperçu hist.*, p. 54.
(2) *Aperçu hist.*, p. 68, pl. XXI.

Trébon impraticables, et tout travail dans la plaine de Fos impossible ?

M. Desjardins a donc corroboré le meilleur de nos arguments en croyant le combattre, et nous n'aurions qu'à le remercier de son concours, s'il nous l'avait donné avec plus de convenance.

A présent que nous connaissons par le monument de Fronton le port où aboutissaient les Fosses-Mariennes, il ne nous sera pas difficile de connaître ce qu'étaient ces Fosses, l'emplacement qu'elles occupaient, à quel fleuve elles avaient leur prise, et en quel lieu était leur embouchure.

---

§ III. — ERREURS ANCIENNES ET MODERNES

AU SUJET DES FOSSES-MARIENNES.

Avant d'étudier les Fosses-Mariennes, nous allons faire connaître toutes les hypothèses auxquelles elles ont donné lieu.

Quelques auteurs, trop confiants en leurs lumières, ont cru pouvoir, après un court séjour à Arles, à la Tour-Saint-Louis et à Fos, trancher cette question avec un dogmatisme qui ne supporte pas la controverse ; un retour sur eux-mêmes leur fera comprendre qu'on ne peut pas toujours de son cabinet et avec ses livres apprécier une œuvre au sujet de laquelle les plus érudits n'émettaient que des doutes.

Le problème est du reste plus complexe qu'il ne paraît

de prime-abord, c'est pourquoi, tant qu'il n'est pas résolu, il n'est pas convenable de décourager par des critiques que réprouve la science, les *estimables* érudits du Martigues ou de Marseille qui en cherchent la solution.

« Marius fit les Fosses-Mariennes, qui a donné jusqu'au-« jourd'hui de grandes peines à tous les géographes pour « savoir qu'est-ce que c'est et où il fallait la loger (1), elles « ont été autant inconnues jusqu'aujourd'hui comme elles « ont été fort célèbres à tous les siècles passés (2). »

Il n'est donc pas étonnant qu'elles aient donné lieu à une foule d'opinions contradictoires que nous croyons utile de rappeler (3).

1° Le canal de Marius n'est autre chose que le canal du Rhône, qui passe par le Languedoc, suivant Gérard Mercator et Pierre Montanus, interprètes de Ptolémée; Olivarius, commentateur de Pomponius Méla; Antoine du Pinet, interprète de Pline; Nostradamus, Belleforest, Catel et Sponde.

2° Le P. Philibert Monet, de la Compagnie de Jésus, pense, dit Bouche, que cette fosse est ce très-grand canal du Rhône, dit Massilioticum, qui passe tout contre la ville d'Arles, croyant qu'auparavant le canal était fort petit, mais qu'il fut agrandi par le canal de Marius.

3° Simon Bartel, dans son *Histoire ecclésiastique de la ville de Riez*, prétend que ces fosses sont vers la ville des Trois-Maries, dans la Camargue, et dès lors qu'elles sont le deuxième canal du Rhône.

4° Nicolas Sanson, d'Abbeville, pense que c'était un petit canal sortant du grand Rhône, traversant la Crau, et

(1) *Bouche*, t. 1er, p. 420.

(2) *Bouche*, *ib.*, ex-Saurel, p. 17 et suiv.

(3) *Bouche*, t. 1er, p. 420.

allant aboutir aux Martigues, ce qui, vu la différence du niveau, est absolument impossible.

5° Bouche croit que ce sont : 1° les canaux des Martigues, et 2° un canal commencé à la mer non loin de la Tour-de-Bouc, passant au village de Fos, et traversant la petite Crau pour joindre l'eau de la mer avec celle du Rhône.

6° Papon les faisait venir du Rhône et aboutir au Galejon (1).

7° La *Statistique* du département les fait dériver du Rhône au point où l'on creuse actuellement le canal de Saint-Louis, et les fait aboutir à l'étang de l'Estomac, au nord du village de Fos.

8° M. Saurel est de l'avis de Papon ; il prend les eaux du Rhône et les dégage à la mer par le Galejon, suivant la carte de Chiquet.

9° D'Anville (*Notice sur les Gaules*) (2) le fait dériver au bras mort, ancien lit du Rhône, et arriver à Fos.

10° Enfin M. Desjardins, renchérissant sur tous ses prédécesseurs, donne aux Fosses-Mariennes une longueur de 27 kilomètres, depuis Fos jusqu'à Champtercier, qui est à 14 kilomètres au-dessous d'Arles.

Nous ne partageons aucune de ces opinions.

Elles ne concordent pas avec l'état des lieux.

Elles dénaturent la pensée de Plutarque.

Elles auraient imposé à Marius un travail impossible, insensé, et qui aurait anéanti son armée.

Enfin elles rendent inexplicable la campagne de Marius, qui doit ressortir au contraire claire et nette, comme tout ce qui est bien conçu.

(1) *Bouche*, t. 1er, p. 161 et 420.

(2) *Notice sur la Gaule*, p. 331 et s. ; ex-Desjardins, p. 34.

Cet auteur étant le dernier venu, et ayant délayé dans deux in-4°, en les exagérant outre mesure, toutes les erreurs que ses prédécesseurs avaient condensées en quelques pages ou même en quelques lignes, c'est à lui seul que nous répondrons pour montrer l'impossibilité pratique d'un travail contre lequel a déjà protesté le plus vulgaire bon sens.

M. Desjardins comprenant, à l'opposé de ses prédécesseurs, que le camp de Marius ne peut être à Fos ; qu'il doit être, d'après Plutarque, sur les bords ou à proximité du Rhône, se croit obligé pour cela de placer ce camp à côté de la prise des Fosses-Mariennes ; et comme il faut rendre la situation de ce camp admissible, il remonte le plus possible sa prise au fleuve et la place à Champtercier, à 14 kilomètres au-dessous d'Arles, afin de pouvoir étendre son camp depuis les marais infects de la Coustière, qu'il supprime pour n'avoir pas à en tenir compte, jusqu'au sommet de l'aride désert de la Crau.

Erreur peu réfléchie, car si les Fosses-Mariennes n'ont pour but que d'éviter les embouchures, la route la plus courte, celle qu'avaient adoptée les auteurs de la *Statistique* qui longeait la plage (1) et arrivait au Rhône par une ligne parallèle à la mer, était évidemment la meilleure, puisqu'elle évitait des travaux inutiles, ce qui n'empêchait pas Marius de placer son camp où il lui plaisait, à Arles, par exemple, où le place M. Desjardins dans son dernier travail, et même plus haut, s'il l'eût jugé nécessaire.

La longueur du canal est déjà une faute, mais son tracé et son exécution sont-ils irréprochables ?

Plutarque dit que les Fosses-Mariennes débouchaient sur

(1) *Stat.*, pl. IX.

une plage tranquille et plate ; Strabon ajoute que l'entrée du canal est difficile à cause du peu d'élévation du sol qui est tel que, par un temps obscur, on ne l'aperçoit pas même à une petite distance.

M. Desjardins s'écarte considérablement de ce texte, en plaçant l'entrée de son canal précisément au pied des montagnes dont Fos forme le premier mamelon.

C'est là aussi qu'il place le port de la vignette de Peutinger, sans se demander à quoi aurait servi un port au bord de la mer quand Marius creusait un canal qui devait aboutir à son camp pour rendre plus facile et plus sûre la voiture des vivres. Le port des Fosses-Mariennes était où se trouvait le camp de Marius, et si Peutinger désigne l'entrée des fosses par une vignette, si les géographes la prennent pour point de repère, c'est que le port où elles aboutissaient avait assez d'importance pour mériter cette mention.

Quelques auteurs (1) ont cru reconnaître dans les deux cordons littoraux que l'on voit s'allonger parallèlement à la plage de Fos, du S.-E, au N.-O., une voie romaine qui aurait longé les Fosses-Mariennes.

M. Desjardins va plus loin encore : « Nous pensons, « dit-il, pouvoir déterminer, pour la *première fois*, l'em- « placement que les Fosses-Mariennes occupaient. Elles « avaient leur prise à 14 kilomètres au sud de la ville « d'Arles, entre Champtercier et le mas Tibert (2).

« Elles aboutissent à la mer en dessous du village de « Fos, par un chenal bordé de digues perretées, nommées « dans le pays des Codoulières (3). »

(1) Saurel, p. 21. — Millin, t. 48, p. 28, — et même la *Statistique*
(2) Desjardins. *Aperçu hist.*, p. 43
(3) *Ibid*, p. 38.

Nous avons prouvé que la prise ne pouvait pas être au Rhône. Voyons ce que sont les *Codoulières.*

Codoulières pour un Parisien est un mot cabalistique, au sens mystérieux et caché, venant du latin ou du grec, qui sait? Pour un Provençal, *code* signifie pierre ; *coudoulet*, pierraille, galet ; *codoulière*, banc de galets. Le nom de *codoulière* n'est pas du reste spécial à la plage de Fos. On le retrouve à Toulon (batterie de la Codoulière) (1) et sur toute la côte jusqu'à Nice.

Une digue perretée, telle que la représente M. Desjardins, est, dans le langage concis et arrêté de la Provence, qui ne comporte ni à peu près ni synonyme, une *païero*, et à Fos, pas plus qu'ailleurs, on ne confond ces deux expressions.

Il n'est donc pas besoin d'aller à Fos pour savoir que les *codoulières* ne sont que des bancs de cailloux, « un « empierrement formé de galets de la mer, mélangés de « terre et de sable (2) et non une digue de fort appareil. »

Le fantastique profil que nous en donne M. Desjardins est une illusion d'optique, un grossissement du mirage, copié, pour lui donner un cachet antique, sur l'endiguement de la colonne Trajane (3).

Et comme supplément à ces preuves, la géologie aurait ajouté avec M. Coquand, qui vient de classer les terrains de la Crau :

« Ce sont les falaises qui constituent la pointe Saint- « Gervais qui fournissent à la mer actuelle les matériaux

(1) Henri. Légende n° 44 de la carte. — *Note verbale* de F. Mistral, etc., et voir aussi Ducange, v° cod, *codulus.*

(2) Saurel, p. 21.

(3) *Rich* , par Cherruel, p. 16 et 500.

« roulés que l'on remarque dans le *cordon littoral* du
« golfe de Fos, et qui les ont fournis à d'autres cordons lit-
« toraux plus anciens, engagés dans l'intérieur des terres,
« cordons désignés par le mot provençal de *codoulières*
« (amas de cailloux), et que M. Desjardins a considérés
« comme des chaussées élevées de main d'homme, et des-
« tinées à protéger contre les attaques de la mer le canal
« de dérivation creusé par Marius.

« Dire que ces prétendues digues sont formées de cail-
« loux de très-petite dimension, arrachés par la mer aux
« falaises de Saint-Gervais, et non point aux cailloux de la
« Crau, et qu'ils sont mélangés avec du sable de mer et des
« débris roulés de coquilles marines ; ajouter que la mer,
« quand les vents du Midi soufflent, n'avait besoin que
« d'une seule vague pour balayer et jeter dans le canal de
« Marius le frêle édifice de la Codoulière du sud, c'est dé-
« montrer l'inexactitude des déductions avancées par ce
« savant archéologue, dont nous avons reproduit l'opi-
« nion (1). »

L'autorité de ce savant géologue convaincra les plus incrédules ; mais s'il restait encore quelques doutes, le Mémoire de M. Bernard, ingénieur ordinaire du canal de Saint-Louis, lu à la Société de statistique de Marseille, achèvera de les dissiper.

M. Bernard pense aussi que les Codoulières sont des cordons littoraux, et il affirme que les plus gros des galets dont elles sont composées passeraient dans un anneau de trois centimètres !

Le poudingue inférieur de la Crau repose sur un im-

(1) Coquand, *De la Crau et de son Origine.* — *Bullet. de la Société géol. de France*, t. XXVI. Mars 1869.

mense banc de molasse de l'époque miocène, qu'on taille facilement au ciseau, et qu'on effeuille plus facilement encore en lames de 25, 30 et 40 centimètres d'épaisseur. Celle-ci constitue le plateau de Fos et de toutes les montagnes environnantes, et elle affleure le marais sur de très-grandes surfaces aux alentours de Fos, tout auprès des Codoulières. Si donc Marius avait fait un perré pour défendre les digues de son canal, il eût employé la molasse ou les gros cailloux roulés de Crau, et non les galets ramassés sur la plage.

M. Desjardins n'est pas le premier qui se soit trompé sur la destination des Codoulières ; déjà M. Alfred Maury, de l'Institut, dans un remarquable article de la *Revue des Deux-Mondes* (1) sur les voies romaines dans les Gaules, a, lui aussi, sur la foi de la *Notice* de M. Saurel, parlé des Codoulières comme d'une chaussée romaine qui bordait les Fosses-Mariennes. Cet académicien assigne encore, d'après la même autorité, une pareille origine et une semblable destination de chaussée ou voie romaine, au cordon littoral qui sépare l'étang de Berre de celui de Marignane ; mais, plus circonspect que M. Desjardins, il n'en donne ni l'appareil, ni le profil, et M. Saurel avait été lui-même précédé dans cette découverte des Codoulières par Millin (2).

Les Codoulières ne peuvent pas plus être une voie romaine qu'une digue. Les voies romaines n'avaient que huit pieds de large, et il ne saurait y avoir des digues de 7 à 8 mètres de couronnement ; la longueur de cette digue, qui est de 11 kilomètres, ne fait qu'aggraver cette erreur

(1) 1er juillet 1864, p. 201.

(2) Millin, t. 4, p. 28.

en l'exagérant, et en lui attribuant une largeur de 30 à 40^{m}50 à la base (1).

M. Desjardins ne trouvant pas fondée notre critique de ses Codoulières, apporte dans son dernier travail (2) de nouvelles preuves, de nouvelles justifications dont nous allons apprécier la valeur.

« Le profil que j'ai donné des Codoulières, pl. XI, est, « dit-il, moins un profil réel, surtout pour la partie plon- « gée dans les marais, qu'une *restitution*. J'avais cru que « les digues étaient formées de pierres de la Crau ; je les « ai examinées depuis lors avec soin, et je me suis con- « vaincu qu'elles avaient dû être construites en terre, et « remplies ensuite, dans le creux, formant cuve, de galets « apportés de la côte. Leur direction est droite et leur lar- « geur régulière. Quant aux mesures que j'ai données, elles « sont d'une rigoureuse exactitude ; elles ont été prises en « plusieurs endroits par M. Reyber, conducteur des Ponts « et Chaussées, attaché au service de la côte : le plan, la « direction, l'écartement que j'en ai rapportés, sont aussi « exacts que les mesures, et j'ai peine à m'imaginer com- « ment tout cela constitue aux yeux de M. Gilles des des- « sins *fantastiques*. J'ai plutôt lieu de penser qu'il n'aura « pas examiné lui-même ces digues avec le scrupule que « j'y ai apporté avec M. Léon Vidal, mon travail étant déjà « imprimé, etc., etc.

« Si les amas immenses de galets encaissés dans un talus « en terre de 400 mètres de profil n'ont pas été une chaus- « sée, supposition que leur dualité exclut absolument; s'ils « n'ont pas été les digues des Fosses-Mariennes, je de-

(1) *Aperçu hist.*, p. 39.
(2) *Rh. et Dan.*, p. 32.

« mande ce que c'est, dans quel but on les a construites,
« qnels sont les travailleurs qui ont pu y être employés,
« enfin qui les a élevées ? Si on donne à entendre que c'est
« un rempart opposé aux coups de mer, je demanderai
« quelles terres on a voulu protéger ? Il n'y a que des ma-
« rais incultes dans toute cette région. M. Gilles ne nous
« donne pas son avis sur la destination des Codoulières ;
« jusqu'à ce qu'on trouve une autre solution, concordant
« surtout avec tous les textes, nous persistons dans l'ex-
« plication que nous avons donnée (1). »

Puisque M. Desjardins nous accuse de n'avoir pas donné notre avis sur la destination des Codoulières, en les *nommant des cordons littoraux*, dénomination qui est pourtant à la portée de toutes les intelligences, nous allons être plus explicite, dans l'espoir d'être mieux compris ; nous allons expliquer aussi pourquoi notre qualification de fantastique appliquée au profil des Codoulières.

Nous avons nommé *fantastique* et fait avec le grossissement du mirage, non pas le profil en lui-même, ni les directions, ni les largeurs, ni les longueurs, mais l'*appareil* en tout semblable à celui de la colonne Trajane, et qui fait croire à un perré, à un enrochement formé de pierres de fort calibre, tandis qu'il s'agit de graviers, de menues pierrailles.

M. Desjardins, comprenant qu'il ne peut justifier cette grave méprise, cherche à l'expliquer par une équivoque qui ne fait qu'aggraver sa première faute au lieu de l'atténuer. « C'est moins un profil réel, dit-il, qu'une *restitution.* » Or, on restitue une statue, un bas-relief, une inscription, et on en est quitte pour être un maladroit ou un malhabile si on se trompe ; mais on ne restitue pas plus une figure

(1) *Rhône et Danube*, p. 32.

géométrique qu'on ne suppose une cote de nivellement. Ainsi, on n'a pas plus le droit de supposer au plateau de la ville d'Arles la cote + 100 quand elle n'est que + 17m, qu'on n'a le droit de substituer le gros appareil au gravier dans un profil.

Car alors, ce n'est plus une restitution qu'on opère, mais une substitution qu'on commet, et ce fait doit être d'autant plus sévèrement qualifié qu'on s'est fait dans la science une position plus élevée.

M. Desjardins, malgré ses scrupules un peu tardifs, n'a pas vu les lieux en observateur, mais en touriste ; il a pris dans son premier travail des galets (dont les plus gros passeraient dans un anneau de trois centimètres) pour des cailloux de Crau (1), « gros, dit la lettre du maréchal Vaillant, les plus petits comme la tête (2). »

Il n'a pas vu surtout que ces galets sont déposés régulièrement et par couches de dimensions uniformes, variant depuis la grosseur d'une lentille jusqu'à celle d'un œuf de pigeon, ce qui prouve d'une manière évidente qu'ils ont été déposés par les eaux, suivant leur pesanteur spécifique, tandis qu'ils seraient mélangés et de grosseurs inégales, s'ils avaient été transportés de main d'homme.

Après ses premières erreurs, pouvons-nous avoir une grande confiance en M. Desjardins, lorsqu'il nous dit qu'il s'est « convaincu que les Codoulières avaient dû être « construites en terre et remplies ensuite dans le creux for- « mant cuve, de galets apportés de la côte ? »

Nous pensons que ce n'est là qn'une appréciation de cabinet, mais que M. Desjardins n'a pas fait ouvrir de tran-

(1) *Rhône et Danube*, p. 36.

(2) *Ibid*, p. 32.

chée pour s'assurer du fait qu'il avance ; car si des travaux quelconques avaient été pratiqués sur les Codoulières, nous en aurions reconnu les traces dans nos visites faites sur les lieux, postérieurement à la lecture de son *Mémoire* à la Société de géographie. Il n'y a donc pas lieu de tenir compte d'une appréciation erronée, qui n'est étayée d'aucune preuve.

« Mais si les amas immenses de galets encaissés dans un « talus en terre de 40 mètres de profil n'ont pas été une « chaussée, je demande ce que c'est. »

MM. Coquand et Bernard ont répondu à cette question; mais cet immense amas de galets n'avait-il pas déjà devancé leur réponse ? M. Desjardins, pour se rendre compte de leur destination, s'est-il enquis de leur cube, de la carrière qui les a fournis ? S'est-il enquis des moyens de transport dont pouvait disposer l'armée romaine, du nombre de journées que ce transport représente ?

S'il ne s'est pas posé ces questions, nous allons, pour son édification, les établir et les résoudre.

En admettant que les travailleurs prendront les galets à transporter entre Saint-Gervais et Saint-Blaise, à une distance moyenne de 6 kilomètres, et en acceptant pour base les chiffres de M. Desjardins, nous avons :

Longueur des deux Codoulières	16,000 mètres
Largeur	000,40
Epaisseur. minima	2
	= 1,280,080 mètres cubes.

lesquels, transportés à la distance moyenne de 6 kilomètres avec des paniers ou des civières, représentent, à un quart de mètre cube par journée de travailleur, 512,000 journées, soit le travail de 50,000 hommes pendant 102 jours (1).

(1) *L'art de construire*, par Claudel et Laroque, p. 243.

Quant au lieu d'où cet immense cube de galets aurait été extrait, nous différons essentiellement d'avis avec M. Desjardins : il est convaincu qu'ils ont été ramassés sur la côte; or, il sait mieux que nous que les galets, sur une plage qui ne rejette que du sable, sont aussi rares que les pépites ; qu'il n'y a de galets, comme le dit M. Coquand, que les deux Codoulières, et qu'on n'en trouverait pas autre part pour former un pareil cube.

« Si les Codoulières n'ont pas été les digues des Fosses-« Mariennes, je demande ce que c'est. »

Nous avons déjà répondu dans nos *Fossse-Mariennes* que c'étaient des cordons littoraux.

« Qui les a construites? Quels sont les travailleurs qui « ont pu y être employés? »

C'est la mer, avec les années et les siècles pour auxiliaires, qui, déchirant les bancs inférieurs du poudingue de Crau ont soulevé ces galets, les ont jetés à la côte, en suivant une ligne parallèle au rivage, et ont ainsi formé ces cordons littoraux qui empêchent M. Desjardins de dormir.

« M. Gilles ne nous donne pas son avis sur la destination « des Codoulières. »

Nos lecteurs ne s'attendent pas à ce que nous répondions à cette question par trop indiscrète. D'abord, nous ne sommes pas dans les confidences de celui qui les a faites; mais, y fussions-nous, nous nous garderions de divulguer ce secret à M. Desjardins, pour lui laisser la joie « de persister » dans la merveilleuse explication qu'il nous a donnée de sa trouvaille.

M. Desjardins ne s'est pas douté qu'il disait vrai, en attribuant ces Codoulières à Marius; elles sont en effet postérieures à cette époque, et la preuve en est dans les nom-

breux tessons de poteries romaines qu'elles renferment, et qui sont de vraies médailles commémoratives de leur formation.

Il résulterait de ce fait, la condamnation la plus absolue du système des atterrissements de M. Desjardins, car la plage de Fos, au lieu d'être restée stationnaire comme il le prétend, aurait au contraire grandi de l'immense surface qui existe entre les Codouliéres et la mer.

Le travail des Codoulières serait une œuvre insensée; mais mille fois plus folle serait encore l'exécution d'un canal tel que le conçoit M. Desjardins; sa longueur étant de 26 kilomètres, sa largeur de 300 mètres, puisqu'il doit débiter la majeure partie des eaux du Rhône, et sa profondeur de 5 mètres.

La principale difficulté viendrait du sous-sol, « car les « terres vaseuses ne font que recouvrir un banc de pou- « dingue qui est à la base de la formation de la Crau, et « c'est la raison pour laquelle on n'a pas approfondi le ca- « nal d'Arles à Bouc, car il en aurait coûté 28 millions pour « lui donner un mètre de plus de profondeur (1). »

Mais en dehors même de ce banc de poudingue dont nous faisons grâce à M. Desjardins, parce que nous n'y croyons que dans des limites fort restreintes, et sans tenir compte des épuisements et des travaux accessoires de toute nature nécessités par les eaux de la Durance, M. Desjardins a-t-il calculé le cube effrayant qu'il faudrait extraire de cette fosse?

S'il ne l'a pas fait, nous allons le faire encore pour lui, afin que nos lecteurs puissent faire justice de pareilles énormités.

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 17e vol. 1847, p. 796, Baude, *les côtes de Provence*.

La longueur du canal étant de 26 kilomèt. (1), sa largeur égale au moins à son orifice, 300 mètres, et sa profondeur de 5 mètres, donnent 39,000,000 de mètres cubes représentant 156,000,000 de journées, en admettant un quart de mètre cube de déblai par journée d'homme, soit, en d'autres termes, trois mille journées d'une armée de 50 000 hommes travaillant pendant plus de dix ans.

Si on joint à ce travail celui des Codoulières que nous avons vu être de 102 jours, on sera forcé de reconnaître que les mulets de Marius, nom qu'on donnait à ses soldats parce qu'il les surchargeait de travaux et de bagages, n'était pas immérité, et que dans tous les cas, l'armée romaine n'aurait pas mal employé ses trois ans de séjour dans la Gaule.

Les Codoulières et leur immense canal conduisent fatalement M. Desjardins à une troisième erreur, moins grave sans doute, mais aussi peu raisonnée que les précédentes.

Il a compris qu'un canal dérivant la majeure partie des eaux du Rhône deviendrait le Rhône lui-même, s'il n'avait pas de pertuis et des vannes pour en régler le débit. Et puis, comment expliquer qu'à son embouchure, à Fos, dans la tourbe, là même où il suppose qu'existait le port, il n'y eût pas le moindre dépôt fluviatile dont le Rhône est si souvent chargé ?

C'est pourquoi il ajoute « qu'il est probable qu'on fit « un barrage au point où les Fosses-Mariennes communi- « quaient avec le Rhône ; autrement, les inconvénients « signalés par Strabon, les atterrissements, auraient en-

(1) *Aperçu hist.*, p. 47.

« travé la navigation, aussi bien dansun bras artificiel que « dans un bras naturel. »

« On dut obvier à ce mal par une porte, qui d'ailleurs « pouvait rester ouverte dix mois de l'année, et qu'on de- « vait tenir fermée seulement au temps où le Rhône com- « mence à charrier le limon (1). »

Cette supposition de M. Desjardins est ingénieuse ; mais comme il ne nous donne pas le dessin de cette porte, il nous est impossible d'en dire autre chose, sinon que, pour former barrage à un pertuis capable de tirer une *bonne partie du fleuve,* la plus grande partie du fleuve, disent Plutarque et Strabon (2), qui débite, au-dessous d'Arles 2,480 m. c. à la seconde, aux eaux moyennes, et qui coulait entre les Codoulières, canal de 100 à 300 mètres de large (3), il devait falloir une bien grande porte (4) !

Le creusement d'un canal, dans la partie inférieure de la plaine, à partir d'Arles jusqu'à Fos, quel que soit le point d'attache au Rhône, était donc tout simplement impossible; par le temps qu'il aurait exigé pour son creusement, et par l'insalubrité du climat qui aurait bien vite anéanti l'armée romaine ; et si un canal analogue à celui que suppose M. Desjardins avait existé, les siècles ne l'auraient pas complètement fait disparaître, il en resterait très-certainement des traces.

Si donc la porte de ce canal est une chimère ;

Si le canal est une impossibilité ;

Si les Codoulières sont des cordons littoraux formés par la mer et non les digues de ce canal.

(1) *Aperçu hist.*, p. 30.
(2) *Ibid.*, p. 40.
(3) *Ibtd.*. p. 38.
(4) *Ibid.*, p. 44.

Que deviennent le port de Fos et la vignette de Peutinger?

---

§ V. — LES FOSSES-MARIENNES.

La topographie, l'épigraphie et la logique nous ont dit où étaient le camp de Marius, le port des Fosses-Mariennes, et par conséquent le lieu où elles aboutissaient; demandons à présent à la grammaire, à l'histoire et à la géographie, de nous dire à leur tour l'emplacement de ces Fosses, leur embouchure, d'où venaient les eaux qui les alimentaient, et quelles traces elles ont laissé de leur passage.

Examinons d'abord le texte de Plutarque.

« Lorsque Marius eut appris par ses espions que les « Barbares approchaient, il fortifia son camp le long de la « rivière du Rhône et y mit dedans une grande provi- « sion de vivres, afin qu'il ne pût être contraint, faute de « vivres, de venir à la bataille.

« Et là où la voiture des vivres en son camp était lon- « gue et dangereuse, il la rendit aisée et courte par tels « moyens : la branche de la rivière du Rhône avait re- « cueilli tant de vase et si grande quantité de sable, que « les bancs rendaient l'entrée de la rivière étroite, diffi- « cile et dangereuse pour les grands vaisseaux de charge « qui venaient de la mer.

« Quoi considérant, Marius lui fit caver une grande « tranchée ou canal au dedans de laquelle il détourna « une bonne partie de la rivière *et la tira* jusques à un

« endroit opportun de la côte, là où l'eau s'écoulait vers « la mer par un tranchée profonde et capable des plus « grands navires, et avec cela tranquille et plate sans être « tourmentée des vents ni des vagues de la mer; cette « fosse porte encore son nom. »

Strabon ajoute : « que l'entrée du canal est difficile à « cause du peu d'élévation du sol qui est tel, que par un « temps obscur, on ne l'aperçoit pas même à une petite « distance. »

Observons d'abord, pour bien comprendre ce texte, que la *tranchée ou canal que Marius fit caver* ne peut pas être un ouvrage important, puisqu'il ne l'a commencé *que lorsque ayant appris l'approche de l'ennemi, il songea à fortifier sur les bords de la rivière son camp pour l'y attendre.*

Que le texte ne dit pas que Marius tira le canal jusqu'à la mer; mais *qu'ayant fait caver une grande tranchée, il détourna une bonne partie de la rivière et la tira jusqu'à un endroit où l'eau s'écoulait dans la mer*, ce qui est bien différent, puisque c'est l'eau qu'il tira jusqu'à la mer, et non le canal qu'il tira jusqu'à elle.

Que le texte ne dit pas qu'il aboutissait à un port, mais jusqu'à un endroit opportun de la côte, tranquille et plate, sans être tourmentée des vents ni des vagues de la mer, c'est-à-dire à une plage, à l'anse du repos, au grau du Galéjon, par exemple.

Constatons enfin que le mot *fossa* comporte ici ses deux interprétations grammaticales, que nous résumons par deux noms, Fos et Maillane, exemples qui, s'ils ne sont pas tout à fait irréprochables au point de vue de la linguistique, expriment du moins toute notre pensée.

Dans la première, *Fossa* (Fos) serait la fosse; le *locus in*

terra defossus aquæ repletus (de Ducange), le creux dans la terre plus ou moins profond, plus ou moins large, fait par la nature ou par l'art, une fosse marine, espace de mer près des côtes où les vaisseaux peuvent mouiller à l'abri : la fosse de Nantes, du Mardick (de Bescherelle); tandis que, dans la seconde, la *Fossa Mariana* (ou de Maillane) serait la fosse creusée de main d'homme : le mot *Fossa* joint à un adjectif ou à un nom au génitif, désignant un canal *Fossa Corbulonis*, *Fossa Drusiana*, *Fossa Mariana, Fossa Neronis* (Bouillet, *Dict. universel*). Ces deux interprétations du mot *Fossa* ont fini plus tard par se confondre en une seule, *Fossa Mariana*, parce qu'elle expliquait l'ensemble de l'œuvre, quoique Fos et Maillane conservassent chacun sa dénomination primitive, quoique le mot *Fossa* fût seul admis en principe, ainsi que le prouve la tessère de Trinquetaille déjà citée.

Il nous reste à prouver maintenant que cette double interprétation était parfaitement applicable aux deux parties de la fosse, la première s'étendant de la mer à Ernaginum, et formant le creux dans la terre, la fosse ; tandis que la seconde, d'Ernaginum ou de Laurade à la Durance, passant par Maillane, était la *Fossa Mariana*, le canal creusé de main d'homme par Marius.

L'immense plaine qui sépare la mer d'Ernaginum, est aujourd'hui, sauf quelques atterrissements et son récent dessèchement, encore la même qu'au temps de Marius ; son thalweg, de Fos à Arles, d'Arles à Ernaginum (Saint-Gabriel) et de là à Saint-Remy jusqu'au dessus d'Eyragues, sur une longueur totale de 80 kilomètres, était un marais vaste et continu dont le dessèchement ,commencé au XIII[e] siècle par l'abbé de Montmajour (1), repris et continué

(1) *Stat.*, t. 2, p. 342.

par Van Ens en 1642, a été *définitivement complété* de nos jours par l'ouverture du canal de Bouc en 1835.

Ces marais étaient formés par les eaux des nombreuses sources qui surgissent de tous les points de la plaine, par celles que débitait le canal des Lonnes, et ils étaient entretenus par le peu de pente du terrain, ainsi qu'on le verra par le tableau ci-joint.

NOM DES STATIONS.	DISTANCE.	COTES.
Eyragues, Moulin-de-la-Poule........ .	Aval.	+ 13.17
Saint-Remy, Pont-Neuf	3,600	7.60
Tarascon, Laurade....................	8,000	4.56
Tarascon, Saint-Gabriel..	3,100	3.70
Arles............................. .	16,000	1.68
Arles, Galéjon	42,880	»
Du Galéjon à la mer.......	4,000	»
	77,580	

Ainsi la pente totale depuis Eyragues, le sommet du marais, jusqu'à la mer sur une longueur de 80 kilomètres, n'est que de 13,17
Elle n'est plus que de 7,60
à Saint-Remy, sur une longueur de 75 kilomèt.

Elle n'est plus enfin que de.............. 3,70
à Saint-Gabriel, sur une distance de 60 kilomèt.

« Les étangs et les marais qui sont aux environs « d'Arles formaient anciennement un seul amas d'eau

« qui était navigable et poissonneux vers le milieu du « onzième siècle (1). »

Toute la plaine était, jusqu'au XIIIe siècle, une immense fosse dont les eaux débouchaient à la mer par un des graus de la plage, entre Fos et l'embouchure du Rhône, et la fosse reprend cet ancien état chaque fois qu'une pluie diluvienne rompt ou submerge les digues du Vigueirat (canal qui sert à l'écoulement de la plaine), ce qui est très-fréquent, ou, ce qui est plus rare, lorsqu'une inondation du Rhône ou de la Durance vient la couvrir de ses eaux.

La plaine de Fos à Ernaginum était donc bien la *Fossa* à laquelle Marius donna son nom en la rendant plus complètement navigable par une *introduction nouvelle des eaux du Rhône*.

Ces prémisses établis, revenons à l'inscription de Fronton.

Comment se fait-il, que le curateur de la marine d'Arles en résidence à Ernaginum, soit en même temps le patron des utriculaires des Durances ? Pourquoi des Durances, il y en a donc plusieurs ? Et puis, quel rapport entre Ernaginum et les Durances?

De nombreux documents historiques vont nous l'expliquer.

Les Fosses-Mariennes portent aussi le nom de canal des Lonnes ou Duransole (2).

Or, qu'est-ce que ce canal ou fossé des Lonnes ou Duransole ? où est-il situé ?

Le canal des Lonnes ou Duransole était une dérivation de la Durance partant du territoire de Chateaurenard,

(1) *Stat.*, t. 2, p. 491, tiré de Papon, t. 2, à la fin du vol., charte 9.

(2) *Aperçu hist.*, Des., p. 65.

arrivant près de Laurade, nous disent les nombreux documents que nous allons citer ; de là, deux Durances, une, coulant par le lit actuel l'autre par le canal des Lonnes. Ce n'était pas là la fosse dont nous venons de parler, mais bien la Fosse-Marienne, le canal, la tranchée que Marius fit caver pour détourner une bonne partie de la rivière et la tirer jusqu'à la mer.

Il n'y a qu'une seule difficulté à cette solution, c'est qu'elle suppose une erreur dans le texte : Plutarque aurait pris le Rhône pour la Durance ; erreur facile à expliquer, car la Durance est là si près de son confluent qu'on peut facilement les confondre.

Il faudra bien, du reste, en prendre son parti, si, avec cette variante, nous parvenons à reconstituer les Fosses-Mariennes, car l'épigraphie doit confirmer l'histoire ou la redresser, lorsqu'elle se trompe de lieu, de date ou de nom.

Consultons d'abord les géographes et les historiens anciens sur cette erreur de Plutarque, et voyons s'ils ne vont pas eux-mêmes la rectifier.

Strabon parle des Fosses-Mariennes, « formant une nou-« velle embouchure du Rhône, mais libre et ferme, soit « pour descendre le fleuve, soit pour le remonter, et propre « par là à assurer le ravitaillement de l'armée de Marius. »

Ce qui signifie que l'embouchure de ces fosses était toujours praticable, parce qu'elle n'était pas encombrée par les vases et par le sable, comme l'est celle du Rhône ; cette disposition des lieux ne peut donc s'entendre que des eaux venant de la Durance, passant par les marais, et découlant à la mer par le Galéjon.

« Le nouveau traducteur de Pline (1) prétend que « le

(1) *Histoire naturelle*, Paris 1771, t. 2, p. 66.

« canal des Fosses-Mariennes n'avait aucune communi-
« cation avec le Rhône, et qu'il fut creusé à 3,000 pas en-
« viron du bord oriental du fleuve, depuis la mer jusqu'à
« la Durance.

« *Ultra, fossæ ex Rhodano centum passibus, Marii*
« *opere et nomine insignes*, c'est-à-dire, au delà, on ren-
« contre les canaux creusés hors du Rhône (1). »

Ce qui fait dire à Solin (2) : « *Caïus Marius bello cim-*
« *brico, factis manu fossis, invitavit mare : perniciosamque*
« *ferventis Rhodani navigationem temperavit* (3), » que
nous traduisons par :

« Marius, dans la guerre cimbrique, ayant creusé de
« main d'homme des fosses, il invita la mer à venir jusqu'à
« elles, et surmonta ainsi la navigation du Rhône bouil-
« lonnant. »

Le nouveau traducteur de Pline ajoute :

« Au moyen de l'autre direction qui tire de l'occident à
« l'orient, l'espace d'environ trois milles, cette fosse com-
« munique avec un petit bras de la Durance, qui sert à
« la remplir ; au reste, pour exécuter cette grande opéra-
« tion, Marius ne fit peut-être autre chose que de faire
« conspirer ensemble, par quelques tranchées, plusieurs
« mares et plusieurs étangs, tels que ceux que Pline a
« remarqués être très-fréquents vers cette côte ; cela fait,
« il aura donné communication, d'une part, avec la Du-
« rance, et de l'autre avec la mer.

« *Observons que ces fosses ne touchaient point au Rhône,*
« *ni à ses embouchures, comme on se l'est figuré, mais*

(1) Papon, t. 1er, p. 350, aux notes.

(2) *De situ orbis Amstelodami,* 1577, ch. 2, p. 17.

(3) Pline, *ibid.*, p. 67.

« *qu'au contraire elles étaient hors du Rhône et au-delà*
« *de ses embouchures ; car, immédiatement après avoir*
« *parlé du Rhône (in ostia Rhodani)*, il dit, *ultra*, *fossæ ex*
« *Rhodano*, c'est-à-dire, au-delà de cette embouchure, les
« fosses sont construites hors du Rhône (1), » *insigne stagnum*, formant un étang considérable.

Rien de plus clair que cette interprétation du texte de Pline ; c'est bien de la Durance, et non du Rhône, que les Fosses-Mariennes tirent leurs eaux.

Les deux stations de Ptolémée Δρυεντίου συμβολὴ et καινοῦ ἐκβολαί ou καινόν ποταμὸν, car on trouve les deux versions, qui sont séparées par Μαριτίμα, l'ont été, croyons-nous, par une erreur des copistes ou des commentateurs, et doivent n'en former qu'une seule, qui serait καινὸν ποταμον ou καινοῦ ἐκβολαὶ εκ τῆσ του Δρυεντίου συμβολῆς, c'est-à-dire : nouveau fleuve dérivé du confluent de la Durance.

L'interprétation que nous proposons explique, et le nouveau fleuve qu'on ne sait où placer après *Maritima*, et le fleuve Cœnus, dérivé sans doute du grec καινὸν, ou du latin *cæno* (2), quoique ces deux mots n'aient entre eux aucune analogie, et que la *Statistique*, pl. X, fait couler à Saint-Chamas, dans le lit de la Touloubre.

Elle explique, pourquoi le confluent de la Durance se trouve après les embouchures du Rhône, quand cette station, s'il n'y avait pas erreur, serait bien mieux placée après Ernaginum, après Tarascon.

Elle explique enfin ce nom lui-même de nouveau

(1) *Ibid.*, p. 68. — Le père Lubin, *Tables géographiques*.

(2) Et enim in ostiis Rhodani recursus maris limum multum congerebat armoque profundo cœno, etc., etc. Plutarque Marius, chap. XV. Trad. de Ricard.

fleuve, qui lui est donné parce que la rivière de Durance aurait été nouvellement convertie en fleuve, au moyen de la dérivation pratiquée par Marius.

Ainsi, d'après notre version, Ptolémée aurait rectifié le texte de Plutarque, mais son texte à lui aurait, à son tour, été plus tard falsifié, pour donner raison à l'interprétation fautive qui avait prévalu.

Pomponius-Méla dit, à son tour : *Inter Massiliam et Rhodanum Maritima Avaticorum stagno assidet. Fossa Mariana partem ejus amnis navigabili alveo effundit. Alioquin littus ignobile et lapideum, etc.* (1), que nous traduisons par : Entre Marseille et le Rhône, est assise, sur un étang, *Maritima* des Avaticiens ; la Fosse-Marienne verse une partie de ce fleuve dans une longue fosse navigable; d'autre part, la terre qu'il baigne de ses eaux, *littus*, (son rivage) est stérile et couverte de pierres.

Or, comme entre Marseille et le Rhône, il n'y a que la Durance dont les eaux puissent former une fosse navigable et longer un rivage stérile, la Crau, il faut en conclure que Pomponius-Méla a implicitement reconnu, comme Ptolémée, que les eaux du nouveau fleuve viennent de la Durance et non du Rhône, qui n'a jamais côtoyé la Crau.

L'épitaphe d'un sarcophage d'Arles, bien connu du monde savant, de Flavius-Mamorius, *Comes ripæ*, et qu'à la série de ses titres et à la mention du corps des Joviens, on croit pouvoir attribuer au IVe siècle (2), fait supposer qu'il était le *Comes ripæ* des Fosses-Mariennes.

Millin (3) suppose qu'il s'agissait du Tibre. Papon et

(1) *Pomponius-Méla*, par Solini, 1577. — *De situ orbis liv.*, II, p. 29.

(2) *Inscrip. chr.* de Le Blaut, t. 2, p. 244.

(3) T. 3, p. 154.

Maffey ont pensé qu'il s'agissait du Rhône. M. Boecking fait observer avec raison « que le vague de l'expression ne « permet point de présenter comme certaine une semblable « attribution (1). » Nous partageons cette dernière opinion, et nous pensons que si le mot de *ripæ* s'appliquait aux rives du Rhône ou de tout autre fleuve, l'épitaphe n'aurait pas manqué de le dire, comme le disent les vers d'Apollinaire, qui définissent les fonctions de *Comes ripæ* (2). Le *vague de cette expression* nous conduit donc à l'interpréter, comme Ducange (3), par *summam fossæ oram*, et à attribuer à l'immense pourtour des Fosses-Mariennes plutôt qu'aux rives du Rhône les fonctions de *Comes ripæ*.

Il résulterait de cette interprétation que les Fosses-Mariennes étaient autres que le Rhône, et qu'elles avaient toute l'importance que nous leur attribuons, puisqu'un *Comes ripæ* était spécialement chargé de leur surveillance.

Festus-Avienus, dans son *Ora Maritima*, prend aussi, comme beaucoup d'autres auteurs, les Fosses-Mariennes pour une troisième branche du Rhône; et M. de Saulcy, son interprète (4), commettant la même erreur, applique à la Camargue le *Inserit semel dehinc in vastam paludem* et le *stagnum grave*, épithètes qui ne peuvent littéralement s'appliquer qu'à l'immense marais de 80 kil. de long, sur 6, 8 et même 12 kil. de large, que formait l'amas d'eau

(1) Leblant. *Inscrip. chr.*, ibid.

(2) Sid. Apoll., *Carmen Paneg. Anthemii*, v. 199 à 201.

« ...... Comitis sub Jure accepto
« Danubii ripas. et tractum limitis ampli
« Circuit, hortatur, disponit, discutit, armat. »

Voir aussi Dodwel, *Dissertatio di riva striqu.*, p. 242 ; Leblant, *ibid*, p. 224 ; Lazius, liv. 1er, cap. 2. *ib.*, v. 11, p. 29.

(3) Ducange. Paris 1845.

(4) *Revue archéologique*, 1867. t. 15. p. 94 et 95. — *Panckoucke*, traduction de Despois et Saviat.

des Fosses, et non à la Camargue, couverte d'étangs et de plages arides, qui n'a jamais eu que de fort minimes surfaces de marais proprement dits.

Mais cette erreur est reconnue par la rectification que propose M. de Saulcy, et qui placerait les Cavares sur le bord de ce troisième lit du Rhône.

Les Cavares étaient, en effet, riverains de la Durance et des Fosses-Mariennes, telles que nous les avons décrites. « Cavaillon était leur chef-lieu (1), mais elles occupaient, « en deça de la rivière, ce que nous appelons le bassin « de Saint-Remy, c'est-à-dire tout le pays qui est situé « entre les Alpines et la Durance (2) jusques à Tarascon (3). »

La tessère de Trinquetaille déjà citée, portant au revers le mot *Fossa* (4), prouve implicitement que les Fosses-Mariennes étaient autres qu'une dérivation du Rhône ; que c'était une navigation à part et ayant une certaine importance, puisqu'elle avait un corps spécial de bateliers qui n'avaient aucun rapport avec ceux du fleuve.

Wesseling s'exprime en termes non moins explicites : « *Duxit has Fossas Marius ex Rhodano per campum lapi-* « *deum* (la Crau) *usque ad oppidum, a fossis, dictum Fos* (5).

Il n'y a que la Durance qui ait coulé et pu couler sur les bords de la Crau. Wesseling, comme tous les autres, confesse donc lui-même son erreur et confirme notre dire.

Seguin, dans ses *Antiquités d'Arles*, dit que l'inscription de Fronton, qu'il cite, prouve « que la mer arrivait jusqu'à

(1) Cabellio cavarum.

(2) *Stat.*, t. 2, p. 200.

(3) Tarasco urbs antiqua in finibus Cavarum; *Acta Sanctorum* 29 *juill. de Sancta Martha virgo*.

(4) Millin, t. 4, p. 28 et pl. LXXII.

(5) P. 229.

« Saint-Gabriel ; que la mer était aux environs d'Arles ;
« qu'Arles était construite entre une rivière et la mer (1). »
Ce qui prouve que ce vieux souvenir subsistait encore, puisqu'il était recueilli comme une antique tradition.

L'historien Bouche, quelque éloigné qu'il paraisse de la réalité, s'en rapproche pourtant beaucoup dans ses conclusions :

« Le Galéjon, dit-il, serait un des vestiges des Fosses-
« Mariennes, et celui qui a pris à tâche de dessécher les
« grands étangs qui sont à l'entour de la ville d'Arles et de
« Tarascon, ne s'est point servi d'autre secret que d'en
« conduire les eaux de ces étangs dans le Galéjon et de
« celui-ci dans la mer ; si bien qu'on voyait les barques
« aller d'Arles à Fos et même au Rhône (2).

Le même historien Bouche (3), tous les commentateurs avec lui et M. Desjardins lui-même (4) reconnaissent que c'est par erreur que le nouveau fleuve dont parle Ptolémée est placé après Maritima; car où coulerait-il? Il n'y a plus que des montagnes escarpées entre Maritima et Marseille ! Il faut donc le placer avant cette dernière station. « C'est, « dit-il, cette nouvelle fosse par laquelle un nouveau fleuve dégorge dans la mer. » Rien de plus explicite que cette déclaration, à moins que, fermant les yeux à l'évidence, on ne veuille, comme quelques auteurs et comme Bouche lui-même le propose, retrouver ce fleuve nouveau dans le ruisseau de la Touloubre, dans celui du Lar, dans celui d'Arenc et même dans celui de l'Huveaune.

(1) *Seguin*, p. 2, 3 et 4, et *Stat*, t. 2, p. 1051.
(2) *Hist. de Prov.*, t. 1er, p. 164 et 166.
(3) *Ibid.*
(4) *Aperçu hist.*, p. 30, aux notes.

Si la version que nous proposons n'était pas la seule vraie, si les eaux du nouveau fleuve n'étaient pas dérivées de la Durance, mais du Rhône, Ptolémée et tous les commentateurs avec lui, au lieu de lui donner ce nom de fleuve nouveau, auraient trouvé plus simple et plus naturel de dire : la troisième embouchure, la principale embouchure du Rhône, puisque, débitant *la plus grande partie* des eaux de ce fleuve, elle aurait été en réalité la principale, la plus importante des trois.

Il faut donc reconnaître, que le nouveau fleuve, puisqu'il n'est pas une troisième embouchure, la principale embouchure du Rhône, ne peut venir que du confluent de la Durance.

Ptolémée, le nouveau traducteur de Pline, et Pline lui-même, Bouche et M. Desjardins, quoique aussi explicites que Plutarque, nous permettent donc de le rectifier et d'affirmer que c'est de la Durance et non du Rhône que Marius tira les eaux pour former les Fosses-Mariennes.

Cette opinion est pareillement justifiée par tous les documents fournis par la *Statistique* que nous allons citer, et par l'état des lieux, confirmant tous l'existence du canal des Lonnes, qui est un fait historique incontestable, incontesté, et que M. Desjardins est forcé lui-même de reconnaître (1).

Si donc, une portion de la Durance coulait dans la plaine par Laurade et Saint-Gabriel, il fallait bien que ces eaux eussent une issue quelconque ! Or, cette issue naturelle n'était, ne pouvait être que le thalweg de la plaine, débouchant à la mer, comme nous le voyons à toutes les inondations, par l'étang du Galéjon.

(1) *Rh. et Dan.*, p. 20.

Et ce cours d'eau lui-même, ne pouvait être que les Fosses-Mariennes, le καινὸν ποταμὸν, le fleuve nouvellement dérivé du confluent de la Durance, le *Cænus* des historiens modernes.

Les savants auteurs de la *Statistique* du département signalent en effet, dans leurs immenses recherches, de nombreux documents sur le canal qui amenait les eaux à Saint-Gabriel, et sur cette navigation intérieure; mais, faute de coordination, ces matériaux ne servaient jusqu'à ce jour qu'à jeter une confusion inexplicable sur une question que nous allons essayer de rendre fort claire, parce que, après l'avoir signalée les premiers, ils en confondaient ou en oubliaient l'origine, le canal des Lonnes, qu'ils ont cependant tracé sur la carte des Gaules, pl. IX.

Rétablissons-le, et toutes leurs erreurs vont se dissiper, et nous rétablissons du même coup la navigation entre *Portus*, Pertuis, *Cabellio*, Cavaillon, les grands marchés à blé créés par les Marseillais pour seconder les desseins de Marius, avec Ernaginum, par le moyen des utriculaires des Durances qui y venaient, dit Strabon, par l'ancien canal nommé le Louérion (1).

Ce qui les jetait dans cette confusion, c'est qu'ils confondaient à tout propos le canal des Lonnes : 1° avec une ancienne prise du canal de Cabannes, située à Orgon, au quartier de Mounsaouvi qui est taillée dans le roc au ciseau, lorsqu'on trouve dans le même ouvrage (2) que cette prise fut autorisée par la communauté d'Orgon en 1234, et qu'elle fut ensuite vendue au seigneur de Saint-Andiol, en 1654 (3), et 2° avec le Louérion qui était l'aqueduc

(1) *Stat.*, t.2, p. 234 et 35.

(2) *Ibid*, p. 1110.

(3) *Ibid.*, p. 1102 et 1103.

romain partant de Mollégès, passant à Glanum, Ernaginum et aboutissant à Arles.

Cette explication va nous faire comprendre les nombreuses citations que nous puisons à ce savant répertoire.

« Plus tard, la Durance prit, par l'effet des galets et « autres alluvions qu'elle déposa, le cours qu'elle a au« jourd'hui, et ne laissa sous les deux anciens lits de la « vieille Durance qu'un sillon coupé de marais. Les Ro« mains profitèrent de cette dépression naturelle pour « dériver de nouveau les eaux de la rivière dans cet ancien « lit, et les canaux navigables qu'ils creusèrent furent « comblés dans la suite (1).

« Plus tard, enfin, la Durance s'ouvrit un passage au « dessous de Chateaurenard pour se rendre à Saint« Gabriel, et des titres des Xe, XIe et XIIe siècles ne lais« sent aucun doute à ce sujet. Ce lit se ferma dans le XIIe « siècle. Ce lit est appelé les Lonnes ; il portait ce nom « jusqu'au-dessous de Laurade, où il joignait le lit le « plus ancien venant de la vallée de Saint-Remy ; il existe « d'anciennes cartes de Provence où ce canal des Lonnes « est marqué.

« Mais il paraît que ce n'était qu'un bras de la Durance « que les Romains avaient rendu navigable pour les utri« culaires.

« Dans les IXe, X^e^ et XIe siècles, le bras de la Durance « qui passait à Saint-Gabriel et se rendait à la mer, por« tait le nom de Duransole ou petite Durance (2).

« Sous la domination romaine, et jusqu'au XIIIe siècle, « une branche de la Durance dite des Lonnes, traversait

(1) *Stat.*, t. 2, p. 180.
(2) *Ibid.*, t. 2, p. 1051.

« un versant de Chateaurenard et de Rognonas par « Maillane, le quartier de Laurade jusqu'à Saint-Gabriel, « (Ernaginum) où étaient établis un bac et un corps de « bateliers utriculaires ; tout autour de ces eaux courantes, « on voyait des marais et des lagunes (1).

« Le Louérion était l'aqueduc romain d'Arles, un canal « se détachant de la Durance au trou Turquet, près d'Orgon, « passant au palus de Saint-Remy et à Ernaginum. Tout « ce canal est navigable : nous ferons voir que de toutes « ces eaux jointes à celles des marais d'Arles, il résultait « un canal qui allait joindre les fosses de Marius (2).

« Les étangs et les marais qui sont aux environs d'Arles « formaient anciennement un seul amas d'eau qui était « encore navigable et poissonneux vers le milieu du on« zième siècle. Cet amas d'eau, communiquait d'un côté « avec le Louérion et de l'autre avec le Rhône, mais nous « ne savons pas le nom qu'il portait (3).

« Il y a lieu de croire que toutes les eaux réunies des « environs d'Arles ont porté anciennement le nom de Lac « des Désuviates, *Desuviatorum vel Desuaticorum stag*« *num* (4).

« Pline place les Désuviates (*intus*) en dedans de la « région des *Anatilii*, qui sont les peuples de la Camargue « et de la Basse-Crau. Le pays des Désuviates était borné : « au nord, par la crête des Alpines ; à l'ouest, par le Rhône ; « au midi, par les étangs de Désaumes et d'Entressens ; à « l'est, par les Salyes ou territoire de Salon (5).

(1) *Stat.*, t. 3, p. 745.
(2) *Ibid.*, t. 2, p. 178 et 538.
(3) *Ibid.*, t. 2 p. 191.
(4) *Ibid.*, t. 2, p. 191.
(5) *Ibid.*, t. 2, p. 195 (et Pline, t. 3, c. 4).

« Il paraît certain qu'un canal a, en effet, du temps des « Romains, conduit les eaux de la Durance à l'étang de « Berre et à Arles (1).

« Le canal de Marius se continuait droit au nord, « l'espace de 12 milles environ, à compter depuis le port « de Gradus jusqu'à l'étang des Désuviates, qui embrassait « les marais d'Arles, de Montmajour et des Baux, et dans « lequel venait se dégager, du moins en partie, le Loué- « rion, canal détourné de la Durance, près d'Orgon. « C'était proprement ce Louérion qui alimentait les « Fosses-Mariennes (2).

« Tous les grains du pays qui sont au nord de la Durance « lui arrivaient par les canaux tirés de cette rivière (3).

« Un canal sur lequel naviguaient les utriculaires avait « servi à transporter de Glanum à Arles les pierres des « Arènes et des autres monuments (4).

« Dans les X[e] et XIII[e] siècles, les collines de Cordes et « de Montmajour formaient encore des îles au milieu de « ce vaste lac. On ne pouvait aller à Montmajour qu'en « bateau.

« Le Louérion passait à Ernaginum, où il y avait deux « corps d'utriculaires, l'un pour la navigation jusqu'à « Arles, et l'autre pour la Durance; d'Ernaginum il passait « à Saint-Etienne-du-Grès, Saint-Remy et joignait enfin la « Durance; la première station de cette rivière était *Cabel-* « *lio*, Cavaillon; on remontait de là à Cadenet et à Portus « où était le terme de la navigation sur la Durance (5).

(1) *Stat.*, t. 2, p. 252.
(2) *Ibid.*, t. 2, p 261.
(3) *Ibid.*, t. 2, p. 262.
(4) *Ibid.*, t. 2, p. 292.
(5) *Ibid.*, t. 2, p. 301

« Laurade existait du temps des Romains; c'était une « station des utriculaires qui naviguaient sur le Louérion, « canal de navigation entre la Durance et le Rhône, qui « passait à Ernaginum et dont il est parlé dans Strabon (1).

« La Duransole vient du territoire de Rognonas; elle « a coulé dans ce qu'on appelle les fossés des Lonnes jus- « qu'en 1366 (2).

« La Duransole passait à Maillane (3).

« Il paraît qu'il a existé pendant longtemps un canal « de navigation de Cavaillon à Arles, qui passait aux pa- « luns à Saint-Remy et à Saint-Gabriel; c'est sur ce canal « que naviguaient les utriculaires, corps de mariniers qui « avaient leurs tribunaux à Cavaillon, à Glanum ou Saint- « Remy, à Ernaginum ou Saint-Gabriel et à Arles, comme « le prouvent différents monuments et des inscriptions « bien conservées que nous rapporterons à leur place. Ce « canal a subsisté jusqu'au XIIe siècle et on trouve dans les « archives de l'abbaye de Montmajour plusieurs chartes qui « parlent de cette navigation, entre autres une de 1119 (4).

« Bassin de Saint-Remy : un large ravin formé par le « lit d'un ancien cours de la Durance depuis Graveson « jusqu'à Saint-Gabriel.

« Toutes les voies romaines se centralisaient à Arles, « tous les canaux de navigation, tels que les Fosses-Ma- « riennes, le Louérion, la Durance, la Duransole (5).

On lit enfin dans Amédée Thierry (6), qu'on voyait, des

(1) *Stat.*, t. 2, p. 1168, et Strabon, livre III, sect. 2, p. 31.
(2) *Ibid.*, t. 2, p. 1076.
(3) *Ibid.*, t. 2, p. 1155.
(4) *Ibid.*, t. 1, p. 83. — *Ibid.*, t. 4 p. 66.
(5) *Ibid.*, t. 2, p. 1163.
(6) *Revue des Deux-Mondes*, 1857, t. 8, p. 121.

terrasses du palais de la Trouille bâti par Constantin à Arles, « les mille canaux qui sillonnaient la campagne, la fosse de « Marius et les étangs où le Rhône se décharge à la mer. »

Or, le palais de la Trouille étant bâti au nord et dans la partie basse de la ville, on ne pouvait voir la fosse de Marius que là où nous la plaçons, où elle était réellement, dans le bas-fond couvert d'eau qui s'etendait à l'est dans la plaine.

« Au temps des Romains, Marius avait fait creuser un « canal qui communiquait de la mer à l'étang du Galéjon, « et de celle-ci à Arles (1). »

« La ville de Tarascon possédait en propre et de plein « droit les forts de Saint-Gabriel et de Laurade, qui « étaient encore fortifiés au XIV[e] siècle ; l'un et l'autre « étaient bâtis sur les bords de la Durance ; le château de « Laurade fut démoli en 1390 (2). »

Charles-le-Chauve donne des moulins établis sur la Durance, qui prenait alors son cours par Saint-Gabriel (3).

On trouve, dans le cartulaire de Saint-Victor, le tarif dn péage de Sancto-Gabriele (4).

« On voit, par l'inscription de Fronton à Saint-Gabriel, « qu'il y avait à Ernaginum une compagnie d'utriculaires ; « ces mariniers, au moyen de leurs outres, pouvaient « naviguer sur la Durance qui prenait alors son cours « dans les marais, appelés aujourd'hui de Saint-Gabriel, « que Ptolémée met parmi les villes des Salyes (5).

« Il y avait à Ernaginum un cours d'eau navigable

(1) *Statist.* de Michel.
(2) *Mon. inéd.*, t. 1[er], p. 589.
(3) *Ibid.* t. 2, p. 625.
(4) Pl. LII et LXXXI (VIII tarif).
(5) *Mon. inéd.*, t. 2, p. 617, ex-Papon, t. 1[er], p. 39.

« venant de la Durance, passant à Laurade, qui s'appelait « Duransole, et qui avait sa source entre Chateaurenard « et Rognonas (1).

« Ernaginum devait se trouver sur la dérivation de la « Durance et du Rhône, et était par conséquent un port « fluvial (2). »

Arrivons aux temps modernes :

En 1198, Alphonse II, comte de Provence, exempte les habitants de Saint-Remy du péage de Saint-Gabriel (3).

« Profitant d'un exemple qui avait laissé de si profondes traces dans le pays, Raymond Bérenger donne aux Arlésiens, le 19 décembre 1232, l'aqueduc ou canal de la Duransole, avec permission de dériver les eaux de la Durance dans le territoire de Chateaurenard pour les conduire à Arles.

Les habitants d'Arles, n'ayant pas profité de cette faculté, le même Raymond Bérenger concède encore la Duransole aux Templiers de la maison d'Arles. Il est dit dans cet acte, qui est de 1244, que le canal passait par le Trébon (4) » partie supérieure du territoire d'Arles, et au nord de cette ville, entre le Rhône et le marais.

Les Templiers ne firent pas plus ce canal que les Arlésiens, parce que la plaine avait alors besoin de dessèchement plutôt que d'irrigation ; mais il vient d'être enfin exécuté, toujours sur l'ancien emplacement de canal des Lonnes, par une Compagnie connue sous le nom de Compagnie du Canal des Alpines.

On le voit à ces nombreuses citations, les savants au-

(1) Abbé Véran, p. 483 et suiv.

(2) *Rh. et Dan.*, p. 20.

(3) *Stat.*, t. 2, p. 1163.

(4) *Ibid.*, t. 2, p. 341 et 2.

teurs de la *Statistique* avaient en mains tous les documents nécessaires pour fixer l'emplacement des Fosses-Mariennes, pour connaître leur origine, puisque nous ne faisons que les copier. Le temps seul leur a manqué pour coordonner tous ces matériaux qu'ils avaient pris plaisir à accumuler et à mettre sous la main du premier qui voudrait les prendre.

Le canal des Lonnes était donc celui que Marius fit caver pour tirer les eaux de la rivière jusqu'à la mer, pour former les Fosses-Mariennes; celui sur lequel naviguaient les mariniers des Durances dont Fronton était le patron, au moyen duquel Portus et Cabellio communiquaient avec Ernaginum.

Rien n'était plus facile à Marius que cette dérivation des Lonnes, soit qu'elle existât déjà et qu'il n'y eût plus qu'à en agrandir la prise, soit même qu'il fallût la caver.

La côte de la Durance est à son embouchure à + 13, sa pente est de 2 millimètres par mètre; le point d'arrivée à Laurade est à + 4.56; la distance entre les deux est d'environ 15 kilomètres.

Le canal, quel que fût le point d'attache, devait donc avoir plus de demi pour cent de pente.

La Durance a un débit suffisant pour faire de la plaine un grand lac et pour donner, à la passe de son embouchure, une hauteur d'eau capable des plus grands navires.

Elle débite 70 mètres à l'étiage et 350 mètres aux eaux moyennes. Si on suppose que Marius dériva les deux tiers, ce volume, soit 46 mètres dans le premier cas et 230 dans le deuxième, on reconnaîtra qu'il a pu, sans peine, faire un lac navigable de cette immense plaine qui était déjà sous les eaux.

L'exécution d'un pareil canal était pour l'armée de

Marius un véritable travail d'armée en campagne. Le pays était sain, et il suffisait d'ouvrir une tranchée de 500 mètres de longueur à partir du fleuve, ou seulement d'élargir quelque Lonne existante, pour jeter dans la plaine sans plus s'en inquiéter, toute l'eau dont on avait besoin, tandis qu'il répugne de croire à un travail gigantesque tel que celui qu'on suppose, pouvant, dans un pays malsain, compromettre la santé d'une armée, lorsqu'il s'agissait de satisfaire des besoins actuels et immédiats.

Enfin, Marius n'a pas fait ce travail pendant les trois années qu'il est resté dans les Gaules, mais la dernière année, au dernier moment, quand il a su par ses espions que les Barbares approchaient.

Marius fit-il des travaux dans la partie inférieure de la plaine pour déterminer une embouchure praticable aux grands navires? C'est possible, mais nous ne le pensons pas. Les eaux devaient couler, en suivant comme elles l'ont fait lors des inondations, par la région des étangs et se jeter à la mer par le grau du Galéjon; et la passe était maintenue et par leur volume, et par la pression supérieure qui leur donnait une très-grande force. Cette fuite naturelle par le Galéjon explique très-bien la phrase de Strabon: « que l'entrée du canal est difficile à cause du peu d'élé« vation du sol qui est tel, que par un temps obscur on « ne l'aperçoit pas même à une petite distance. » Preuve que cette embouchure était loin de Fos; qu'elle n'était signalée par aucun ouvrage, aucun port, et que la belle gravure que nous donne de ce port M. Desjardins, d'après Peutinger, ne peut s'appliquer aux Fosses-Mariennes.

Combien de temps a duré la grande navigation de la mer jusqu'à Ernaginum? Plusieurs siècles, sans doute, si on en juge par l'importance des débris de toute sorte

qu'on trouve aux alentours de Saint-Gabriel ; elle durait encore sous Strabon qui vivait sous Auguste et Tibère ; sous le sévir augustal Fronton, curateur de la marine, et sous Flavius-Mammius le *Comes ripæ*, c'est-à-dire au IVe siècle ; mais elle dut cesser de fonctionner au dessus d'Arles, lorsque fut construit l'aqueduc qui traversait les marais du Pont-de-Crau, qu'on attribue à Jules César ; à moins qu'on n'y eût ménagé une passe pour les navires, ce qui était de facile exécution, puisque les deux rangs d'arches dont il était formé avaient de 17 à 18^m^ de haut (1), mais ce qui pourtant est peu probable, car il n'en est question ni dans les anciens auteurs, ni lors de la démolition de la tour Rouge, c'est-à-dire en briques, qui existait encore au milieu du Pont-de-Crau en 1660 (2).

Croire, comme M. Desjardins (3), que les Fosses-Mariennes ont servi à la navigation pendant plus de six siècles, parce qu'on trouve jusqu'à cette date des corporations de marins, des *navicularii marini* à Arles, est une erreur grave, car la navigation maritime a existé sur le Rhône avant, pendant et après les Fosses-Mariennes et concurremment avec elles, comme existaient et existent encore les *Nautæ Rhodani*, les bateliers du Rhône pour la navigation fluviale; les deux professions se complétant au lieu de s'exclure, comme cet écrivain tendrait à le prouver. Quant aux utriculaires et aux bateliers de toute sorte, ils n'ont cessé d'y naviguer qu'après le dessèchement de Van Ens en 1642; et comme ces travaux furent négligés (par suite du bannissement de cet habile ingénieur et de

(1) Estrangin, p. 43 et 45 et Noble Lalozière.

(2) *Ibid.*

(3) *Aperçu hist.*, p. 27.

ses associés, qui durent quitter la France à la révocation de l'édit de Nantes), et endommagés par les inondations successives du Rhône, nous avons navigué nous-même jusqu'en 1835, date de l'ouverture du canal de navigation d'Arles à Bouc, sur toute la partie inférieure de la plaine à partir de quelques kilomètres au-dessous de Saint-Gabriel, sur un fond de plusieurs mètres d'eau, jusques à la mer, quoique la Durance eût cessé d'y couler depuis le XIIIe siècle.

Après avoir consulté les historiens et les géographes de l'antiquité, les historiens des derniers siècles et nos contemporains, il ne sera pas sans intérêt de consulter à leur tour les géographes de ces deux dernières époques, pour voir si dans les cartes qu'ils ont publiées de cette partie de la Provence qu'ils avaient sous les yeux, ou dont ils retraçaient l'état d'après les travaux antérieurs, nous ne retrouverions, pas comme nous l'a dit la *Statistique* (1), les Fosses-Mariennes telles que nous venons de les décrire.

La première, que nous plaçons à ce rang parce qu'elle est la plus complète et que nous la donnons à la fin de ce volume, est la carte de la *Gallia Christiana provinciæ Arelatensis* (2), dans laquelle la dérivation de la Durance ne laisse aucun doute sur ce καινόν ποταμόν, ce nouveau fleuve dont l'embouchure au grau du Galéjon est désignée sous le nom de *Castrum de Fossis*.

La *Gallia Christiana*, et spécialement le père Denys de Sainte-Marthe, moine de l'ordre de Saint-Maur, présentent toute garantie de sincérité et d'authenticité ; il faut donc s'incliner devant ce document indiscutable qui justifie toute notre argumentation.

(1) *Stat.*, t. 2, p. 1051.

(2) T. 1er, p. 514. *Ibid*, prima Narbonensis, p. 595.

Les Fosses-Mariennes y sont dérivées de la Durance entre Chateaurenard et Rognonas par l'ancien canal des Lonnes, ainsi que nous l'avons indiqué : elles se dirigent sur Laurade et Saint-Gabriel, passent près d'Arles et vont déboucher à la mer par l'étang du Galéjon, à l'embouchure duquel est assis le Castrum de Fossis, indiquant avec précision les quatre passages du Pont-de-Crau, du Mas-Thibert, des Gazes et celui de Fontvieille.

Cette carte est dessinée par Nolin, fils du géographe du roi. Elle donne à la Durance le nom de fleuve, parce qu'il débouche à la mer ; ce n'est pas un travail de fantaisie, il porte avec lui un cachet de parfaite exactitude.

La seconde est la magnifique carte dressée pour MM. les syndics de la noblesse d'Aix, par Esprit Devoux, en 1757, qui, pareillement, montre les Fosses-Mariennes dans le fond de la plaine, depuis la Durance jusqu'à l'embouchure du Galéjon.

Cette carte est exposée sur les murs du cabinet de travail de MM. les employés aux archives de la préfecture de Marseille.

La troisième est la carte jointe au premier volume de l'*Histoire générale de la Provence*, du P. Papon, de 1777.

La quatrième est une carte sans titre, date, ni nom d'auteur, à la bibliothèque de Marseille, cotée D E K 92, tiroir 42, premier portefeuille.

La cinquième, une carte de Provence, de Henri Guillot, géographe ordinaire du roi, dédiée à M. de Seignelay, de 1651 à 90. *Ibid.*

La sixième, une carte divisée par vigueries et bailliages, dédiée à M. Bertrand-René Pallu, par Bailleul le jeune. *Ibid.*

La septième, une carte de Provence, de Guillaume Delisle, de l'Académie royale des sciences, 1715. *Ibid.*

La huitième, celle de Danville, de 1706, donnée par M. Desjardins, pl. XVI. *(Aperçu historique.)*

La neuvième, la carte de Chiquet, de 1719, à la bibliothèque de la ville, donnée par M. Saurel.

Enfin, la carte de la Gaule, dans l'atlas de la *Statistique*, pl. IX, qui donne la Duransole ou canal des Lonnes, ayant sa prise en Durance au-dessous de Castrum de Ragnaro, aboutissant à Laurade, près de Saint-Gabriel, et allant se perdre dans les étangs au-dessous d'Arles.

Cette carte, par une exception qu'il importe de signaler, supprime tous les étangs à partir d'Arles et, par conséquent, le Galéjon et sa fuite à la mer, parce que les auteurs de ce remarquable travail, plaçant les Fosses-Mariennes entre Fos et le Rhône, ont cru pouvoir supprimer, ainsi que le supprime à son tour M. Desjardins lui-même, cet énorme amas d'eau qui contrariait leur système.

Mais replaçons sur cette carte les étangs inférieurs à Arles, qui n'ont pas cessé de s'y trouver, puisque les eaux supérieures devaient avoir leur écoulement à la mer, et nous aurons les Fosses-Mariennes dans toute leur étendue.

Nous ne sommes donc pas les premiers qui ayons placé les Fosses-Mariennes dans le thalweg de la plaine ; et si quelque chose doit surprendre, ce n'est pas notre audace, mais plutôt l'oubli des populations qui, ayant eu ce spectacle sous les yeux jusqu'en 1835, en ont cependant si complètement perdu le souvenir, et la persistance de tous les historiens à chercher une solution impossible, lorsque rien n'était plus simple et plus facile à comprendre que la pensée de Marius.

Nous croyons inutile, après les preuves que nous venons

de fournir, d'en chercher de nouvelles dans la concordance des distances indiquées par les géographes de l'antiquité ; parce que leurs chiffres ont pu être encore plus facilement altérés que leurs textes; parce que, sur le bord de la mer, les distances varient considérablement, suivant qu'on suit ou non les sinuosités de la côte, et enfin parce que leurs supputations doivent inspirer une médiocre confiance, nos prédécesseurs, quoique s'étant gravement trompés, étant toujours parvenus à les faire concorder avec leurs systèmes.

Les Marseillais, à qui Marius avait donné les Fosses-Mariennes pour récompenser les services qu'ils lui avaient rendu en approvisionnant son armée, firent élever des tours, et à l'embouchure du Galéjon dont elles marquaient l'entrée, et sur les bords des étangs en signe de balise pour en indiquer la route.

Au moyen de ces signaux, qui étaient vus à de grandes distances et dont beaucoup subsistent encore, les navigateurs pouvaient se diriger avec sûreté dans ces immenses marais où des points de repère leur étaient indispensables.

Ainsi s'explique l'existence de nombreuses tours que leur situation dans les marais rend impropres à la défense, et au moyen desquelles on pourrait encore reconnaître la ligne que suivaient les navires.

CHAPITRE II

Monuments des Baux.

§ I. — PREUVES MATÉRIELLES

DU CAMP DE MARIUS

Si Ernaginum (Saint-Gabriel) est le port des Fosses-Mariennes, le dernier campement où Marius attendit les Barbares qui retournaient d'Espagne, comme nous espérons l'avoir démontré, nous devons retrouver les traces du long séjour qu'il y fit, car les Romains, grâces leur en soient rendues, ne quittaient jamais un lieu témoin de faits mémorables sans laisser de leur passage une éternelle empreinte.

Il existe en effet, au village des Baux, là même où dans notre pensée, comme au point de vue stratégique, était le centre de l'armée romaine, deux stèles qui nous paraissent être les monuments confirmatifs que nous cherchons, lesquelles représenteraient Marius, Marthe sa prophétesse, et Julie sa femme, les trois personnages de Plutarque dont la légende, trompée par une similitude de noms, a fait les trois Maries.

Nous allons donc interroger successivement les lieux où se trouvent ces monuments, ces monuments eux-mêmes, les traditions populaires, les récits de Plutarque et de Raban-Maur, pour connaître les noms, les costumes et les

attributs des personnages que nous cherchons, que nous devons trouver, si notre première proposition est vraie, si Ernaginum est bien réellement le port des Fosses-Mariennes.

On sera surpris de nous voir chercher nos preuves historiques dans Raban-Maur, lorsqu'il s'agit de Marius : c'est lui pourtant, nous devons le reconnaître, qui nous a donné la clef de l'énigme de la stèle des Baux, que d'autres avant nous n'avaient pu déchiffrer parce qu'ils avaient négligé cette source.

La *Vie de sainte Marthe*, qu'on attribue à Raban-Maur, archevêque de Mayence, en 856, quoique très-certainement apocryphe, est cependant la seule qui remonte jusqu'à l'origine de la tradition ; qu'elle ait été ou non « copiée sur une ancienne vie de Marie-Madeleine, écrite « par un écrivain anonyme au Ve ou VIe siècle, » elle n'en rapporte pas moins « ce qui était admis sans contradic« tion et comme un fait indubitable dans les VIIIe et IXe « siècles (1). »

Si donc, ces récits, quels qu'en soient l'auteur et la date, rapportent certaines particularités remarquables du costume étrange et de la vie de sainte Marthe, non décrits par Plutarque, qui nous aident à reconnaître la Marthe de la stèle des Baux, c'est que les populations, frappées de ces singularités, ont dû en conserver le souvenir jusques à un temps très-rapproché de nous, et que nous devons les considérer comme authentiques, s'ils concordent avec les monuments que nous avons sous les yeux.

Nous nous appuierons donc indistinctement sur Plutarque et sur Raban-Maur pour reconstituer cet étrange

(1) *Mon. in.*, t. 1er, p. 48 et 397.

personnage qui n'a certainement qu'une seule et même origine, quoique l'histoire et la légende en fassent deux types qui, de prime abord, paraissent tout à fait dissemblables.

Quel que soit, du reste, l'auteur de cette vie, nous continuerons à lui donner le nom de Raban-Maur, sans attacher cependant à cette dénomination plus d'importance qu'elle ne mérite.

---

§ II. — LES BAUX (1)

Marius est à Ernaginum (Saint-Gabriel), au port des Fosses-Mariennes; il fait une guerre défensive; son armée s'étend sur les deux versants nord et sud des Alpines; au nord, jusqu'à Glanum (Saint-Remy); au sud, jusqu'aux Baux.

C'est là, qu'après avoir traversé les « Alpes, à son retour « de Rome, où il fut forcé de s'en aller lui-même à la mort « de son compagnon au consulat, Orelius-Orestes, » Marius attend l'immense tourbe des Barbares qui arrivaient d'Espagne, marchant à petites journées, traînant après eux tous les *impedimenta* d'une aussi grande multitude.

Ce campement étant naturellement défendu, au nord, au sud et à l'ouest, par les étangs que formaient les Fosses-Mariennes, l'armée romaine devait être massée à l'est, seul côté par où elle pouvait être attaquée, et, dans cette

(1) *Bau* est un nom générique fort commun en Provence qui signifie escarpement, précipice *Stat.*, t. 3, p. 132. Il y a le Bau de Marius, à Roquefavour; le Bau de Bretagne, à Sainte-Victoire, etc., etc.

hypothèse, le village actuel des Baux, avec ses vallons débouchant au nord et au sud, en formait nécessairement le centre.

Aucune autre armée romaine, avant Marius ni pendant l'époque consulaire, n'a fait là un aussi long séjour; aucun personnage consulaire autre que Marius n'a pu y faire une pareille guerre ni une aussi longue résidence (1).

Si donc nous trouvons dans cette station si favorable aux opérations militaires de ce général, quelque monument de cette époque, nous devons d'avance et *à priori*, les lui attribuer jusqu'à preuve contraire, car ils ne peuvent être que de lui.

Mais comment expliquer que Plutarque parle d'une simple image de marbre de Marius, qu'il a vue à Ravenne, ville de la Gaule, et qu'il ne dise rien de la stèle plus complète des Baux, lorsqu'il décrit si bien le costume de Marthe, qu'on dirait qu'il l'avait sous les yeux pour la peindre ?

La réponse est facile : Ravenne était une ville importante, où Plutarque était allé lui-même, où rien ne passait inconnu, tandis que le campement des Baux était une station isolée, perdue dans la montagne, où tout souvenir s'effaça avec le départ de Marius.

Les stèles des Baux n'avaient pas, du reste, l'importance d'une statue; celle-ci était un monument public, qu'on n'avait pas le droit d'ériger sans la permission du Sénat, tandis que les stèles des Baux sont l'une un autel des sacrifices, l'autre un autel votif sur lequel Marius a pu faire figurer la prophétesse et sa femme, une invocation à la

(1) Sextius-Calvinus soumit le premier les *Salyens* et jeta les fondements d'Aix, l'an 602 de Rome.

Victoire (1), que les plaines d'Aix et de Pourrières, le monument dont nous parlerons plus tard, et le *mons Victoriæ*, devaient faire bientôt et facilement oublier.

Le silence de Plutarque sur les stèles des Baux n'a donc rien de surprenant, tandis qu'on ne s'explique pas celui des auteurs sacrés qui semblent s'être concertés pour laisser dans l'oubli, et la légende des Baux et les monuments qui lui ont donné naissance.

Les curieux, les savants, les poètes qui ont visité le Midi, connaissent tous le fantastique village des Baux; mais qui donc allait voir la stèle représentant, d'après la tradition, les trois Maries?

Qui donc pouvait s'arracher au magique spectacle de cet immense panorama, pour aller à la recherche d'un débris mutilé qui ne rappelait aucun souvenir?

En rétablissant les Fosses-Mariennes à leur véritable place, en reportant à Ernaginum le port et le camp de Marius, qu'on croyait à Fos, nous avons fait parler le sphinx, nous avons déchiffré son énigme.

Et désormais, ni l'entassement cyclopéen de sroches superposées; ni ce monceau de ruines, aire démantelée d'un vassal toujours en révolte contre son suzerain; ni les lointains mirages, ni les écharpes d'or des étangs et de la Méditerranée qui bordent l'horizon, ne retiendront plus le touriste, l'antiquaire, avides d'émotions, qui sentiront sous leurs pieds la stèle de Marius, du triomphateur

(1) Les sacrifices de propitiation sont les plus fréquents, par la raison que l'on n'entreprend aucune affaire publique sans consulter les dieux et sans chercher à se les rendre propices; non-seulement un général avant de se mettre en campagne, accomplit de tels sacrifices à Rome, mais encore dans son camp, à la tête de son armée et avant de livrer bataille. — Dezobry, t. 2, p. 127. Duchoul, Lyon 1580, p. 48 et 49.

de Jugurtha, du vainqueur des Ambrons, des Teutons et des Cimbres, de l'exilé caché dans les marais de Minturne ou assis sur les ruines de Carthage ! Quel plus beau campement pour l'armée ! Quel plus beau site pour la tente du général ! Quel plus fantastique séjour pour la prophétesse rendant ses oracles au milieu de ces immenses dolmens, de ces menhirs gigantesques soulevés par les titans ; de ces voûtes formées d'entassements de blocs superposés fouillés en écussons de toutes formes, de toutes dimensions, en monstres impossibles, vrai cahos, amoncellements sublimes !

Rien ne manquait à ce merveilleux séjour : ni les eaux limpides et pures des sources intarissables ; ni les hauts escarpements, ni les vallées profondes, ni les horizons infinis, ni la Grotte-des-Fées (1) dont la tradition populaire a conservé le souvenir, où Marthe rendait ses oracles, et dans laquelle MM. de Boutigny, d'Hyères et l'Anglais Hardcastle ont découvert de nombreux débris de poteries romaines, et des spécimens de l'âge de pierre.

Marius était trop ambitieux, trop jaloux de sa renommée, pour ne pas laisser dans ce site admirable que le Dante a chanté (2) et d'où il apercevait déjà les cimes élevées du *Mons-Victoriæ* (3), un éternel témoin de sa piété et de sa haute fortune.

Les princes des Baux, se disant issus de Balthazar, un des trois mages, celui qui offrit l'or au nouveau né de Bethléem, portaient sur leur écu : d'un côté, un cavalier tenant un bouclier, et s'élançant l'épée nue dans la main ; et de l'autre, de gueules à l'étoile à seize rais d'argent (Pitton).

(1) Stat., t. 2, p. 1151.

(2) *Description de l'Enfer; Mireïo*, de Mistral, chant XI, note 6, p. 507.

(3) L'ancien cabaret des Baux est à + 209-07 au-dessus du niveau de la mer.

Ces petits princes seraient restés dans la vérité historique, s'ils s'étaient contentés de l'illustration de leur capitale et de sept rais à leur étoile, en souvenir des sept consulats de Marius.

---

§ III. — C. MARIUS, MARTHE ET JULIE.

Essayons, à présent que nous connaissons les Baux, de retrouver à l'aide de l'histoire et de la tradition le portrait des personnages que nous cherchons.

CAÏUS-MARIUS.

« Une image de Caïus-Marius à Ravenne, ville de la « Gaule, représente naïvement cette vigueur et austérité « de nature et de mœurs que l'on dit avoir été en lui; car, « étant né robuste de sa personne, enclin aux armes, il « avait été nourri à la guerre en discipline militaire.

« Il était de fort petit lieu, né de père et de mère pau- « vres, qui gagnaient leur vie à la sueur de leur corps (1). « Son corps, endurci par la pauvreté aux privations et « aux fatigues, avait acquis une vigueur proportionnelle à « celle de son esprit (2).

« Le peu de barbe qu'on voit à l'extrémité des joues, et « la chevelure qui couvre une partie du front, donnent à « cette physionomie une expression austère qui convient « très-bien au caractère de Marius (3).

(1) Velleius ajoute qu'il était âpre et hérissé de poils, *hirtus, atque horridus*, livre II, chap. XI.

(2) *Iconographie romaine*, p. 43. Velleius, liv. II, chap. XIII.

(3) *Iconog. rom.*, p. 49.

« A son retour d'Espagne, il épousa Julie, de la noble et « illustre maison des Césars, de laquelle Jules César fut « neveu, etc., etc. Il fut s'embarquer à Utique, lorsqu'il « quitta l'Afrique pour aller à Rome briguer son premier « consulat; et là, avant de s'embarquer, il sacrifia aux « dieux, et le devin lui dit que les dieux, par les signes des « sacrifices, lui promettaient une prospérité incroyable et « si grande qu'il ne l'oserait espérer. »

Et plus tard, dans le camp de Glanum, lorsque ses soldats « demandent à combattre les Barbares qui détrui-« saient et saccageaient leurs amis et alliés, il leur fait « répondre, que par avertissement de quelques prophéties « et oracles des dieux, il attendait le temps et le lieu « propre à la victoire. »

Cette esquisse de Plutarque nous donne, au physique comme au moral, le portrait exact de Marius : petite taille, le cou fort et musclé; il a épousé la fille des Césars, et il ne fait rien sans consulter les oracles.

Consul, il doit être vêtu, suivant l'usage alors existant, de la *toga neque fusa neque restricta*, ni longue ni étriquée (1); il doit avoir la tête découverte comme tout Romain revêtu de la toge (2), et la chevelure courte.

Visconti donne, dans son *Iconographie Romaine*, le buste de Marius gravé sur une pâte antique de verre, en observant « qu'il n'est point l'ouvrage d'un artiste con-« temporain, toutes les statues qu'on lui avait élevées de « son vivant ayant dû être abattues à sa mort; mais que « c'est probablement une œuvre du IIe ou IIIe siècle,

(1) *Rich.*, par Cherruel, p. 650.

(2) Togati nudo capite incedebant; Octavii Ferrari de re vestiaria Patavii. 1654, t. 2, p. 40.

« César, après la défaite de Pompée à Pharsale, ayant « rétabli de nouveau les monuments de l'ancien chef « d'un parti dont les restes avaient combattu et triomphé « avec lui.

« César fit paraître, dans le convoi funèbre de Julie sa « tante, veuve de Marius, l'image de ce chef : ce fut la « première fois que le public la revit, après la victoire de « Sylla. »

Et il ajoute (observation qui s'applique plus encore à l'image que nous donnons qu'au portrait de la pâte antique) « que le peu de barbe qu'on voit à l'extrémité des joues, « et la chevelure qui couvre une partie du front, donnent « à cette physionomie une expression austère qui convient « très bien au caractère connu de Marius (1), » l'homme au cœur « féroce et ambitieux. »

« Les recueils iconographiques présentent cependant « des portraits de Marius; mais les antiquaires n'en éta- « blissent la ressemblance que sur des conjectures vagues, « tirées uniquement du caractère rude et sévère de ces « têtes (2).

L'image que nous donnons est donc la seule qui ait survécu à la destruction de toutes ses statues; c'est l'unique monument du consul dont les triomphes, la gloire et les proscriptions ont tour à tour fait tressaillir et trembler Rome.

MARTHE.

« Marius faisait mener quant et lui, dedans une litière, « en grande révérence, une femme de Syrie, nommée « Marthe que l'on disait avoir l'esprit de prophétie, et

(1) Visconti, t. 1er, p. 48 et 49.

(2) *Ibid.*, Plutarque, *Vie de César*, et Suétone, *C. César*, c. XI.

« sacrifiait Marius aux dieux par son ordonnance, au « temps et en la manière qu'elle lui commandait.

« Cette femme syrienne s'était premièrement adressée « au Sénat, pour parler de ces affaires, et prédire des « choses à advenir; mais le Sénat ne l'avait pas voulu ouïr, « et l'avait fait chasser; au moyen de quoi, elle se dé- « tourna devers les femmes, auxquelles elle fit voir quelque « preuve de ce qu'elle se vantait; mêmement, en la femme « de Marius, aux pieds de laquelle elle se trouva assise « un jour en une assemblée de jeux publics, à voir com- « battre des escrimeurs à outrance; car elle prédit là, cer- « tainement, celui qui vainquit.

« A l'occasion de quoi, cette dame l'envoya devers son « mari, lequel en fit grand cas, et la fit mener partout « après lui dedans une litière.

« Elle se trouvait aux sacrifices, étant vêtue d'une robe « de pourpre double (teinte deux fois) qui se fermait avec « des boucles, et tenant en sa main une lance enveloppée « de festons et de chapeaux de fleurs. »

Plutarque ne dit rien de sa taille; mais nous devons la croire élevée, puisque toutes les statues de sainte Marthe la représentent grande comme dans la stèle des Baux.

Enfin, nous dit Raban-Maur, « sainte Marthe était « Syrienne (1) et coiffée d'une tiare blanche en poils de « chameaux, en usage chez les Orientaux (2), » et c'est ce détail caractéristique de sa coiffure qui nous aidera surtout à la reconnaître.

JULIE.

Julie, la femme de Marius, la matrone romaine, porte

(1) M. Faillon, *Mon. inéd.* t. 2, p. 135.
(2) *Ibid.*, t. 1er, p. 1213, et t. 2, p. 311.

le vêtement traditionnel, la tunique et la stola que portaient seules les matrones pudiques (1) ; elle a, selon l'usage, la tête couverte d'un voile (2).

A présent que l'histoire et la tradition nous ont dit la figure, le costume, la taille, les attributs des personnages que nous cherchons, examinons si ce sont bien ceux que représentent les stèles des Baux.

---

§ IV. — LES STÈLES DES BAUX.

Il existe aux Baux deux stèles, l'une nommée les *Trémaïé*, l'autre les *Gaïé* (comme on nomme à Fos le mont Gaïé ou Maïé (1) la colline sur laquelle est assis un ancien camp de Marius), qui portent le cachet d'une haute antiquité, qui sont de la même époque, très-probablement du même ciseau et représentent très-certainement aussi les mêmes personnages.

Elles sont à environ 250 mètres l'une de l'autre, à 30 mètres en contre-bas du plateau du village, et toutes deux sculptées sur des blocs de calcaire coquiller miocène détachés de l'immense banc sur lequel ce hameau est bâti.

Elles portent toutes deux un nom rappelant leur origine, que conservent encore quelques rares vieillards attardés sur la route du passé, et qu'elles ont donné aux quartiers du territoire sur lesquels elles sont placées.

(1) Quia solæ matronæ pudicæ stolatæ erant. Isidore, p. 112.
(2) Purpureo velare comes adopertus amictu. Solarius, p. 27 et 80.
(3) Saurel. *Fossæ-Marianæ*, p. 47, et *Stat.*, t. 2, p. 255.

LES TRÉMAÏE.

La première, la plus complète de ces deux stèles, n'était connue que sous le nom des *Trémaïé* (1) (*tres Marii imagines*) les trois images de Marius, ou les trois Maries; mais le curé des Baux, trouvant ce nom trop vague, trop insignifiant, le changea en celui des Saintes Maries, lorsque, il y a une quarantaine d'années, il voulut consacrer l'antique tradition par une fête spéciale qui a lieu le 25 mai, le même jour qu'au village des Saintes-Maries.

Elle est orientée au sud, au-dessus du vallon *d'Entre-Conque*, d'où surgissent les magnifiques sources qui servirent quelques siècles plus tard à alimenter l'aqueduc de Barbegal. Elle domine la région des étangs que recouvraient les eaux des Fosses-Mariennes, la plaine Crau, le cours du Rhône et enfin la mer qui borne l'horizon.

Elle est sculptée, avons-nous dit, sur un pan triangulaire de calcaire, au pied duquel on a construit il y a environ vingt-cinq ans, une chapelle dédiée aux Saintes-Maries. (Voir la photographie du frontispice.)

La *Statistique du département* la décrit comme suit (2) : « Sur un quartier de rocher écroulé du plateau des Baux, « M. de Lagoy a découvert un bas-relief taillé à douze « pieds du sol : c'est une niche de cinq pieds et demi de « haut sur quatre et demi de large, surmontée de trois « palmettes, dans lesquelles sont sculptées trois figures de « grandeur naturelle, vêtues à la romaine ; au-dessous de « la niche, dans un espace qui aurait été aplani à cet effet,

(1) η Μαριη ou της μαριης seraient le féminin de ο μαριως comme σαλώμη est le féminin de σαλωμον. *Acta Sanct.*, t. IX, p. 435.

(2) *Stat.*, t. 2, p. 449.

« on avait gravé une inscription : elle est dégradée en « grande partie ; on ne lit plus que la fin de la première « ligne et quelques mots de la seconde, ainsi qu'il suit :

. . . . F. CALDUS

. . . . . AE POSUIT. P . . . .

Elle représente, avons-nous dit, trois personnages; celui du milieu est incontestablement une femme : elle est vêtue, comme dit Plutarque, « d'un manteau qui se « fermait avec des boucles » sur l'épaule gauche, et elle tient dans la main droite « la lance enveloppée tout à l'en- « tour de banderolles, de festons et de chapeaux de fleurs » que reproduit assez fidèlement le dessin de M. Laurent (1).

Elle est coiffée, comme le dit Raban-Maur, « d'une « tiare en poils de chameau (2). » Et enfin elle est grande (1^{m}75) comme nous la trouvons dans la légende, sèche et maigre comme une prophétesse, comme une femme sur le retour de l'âge (3).

C'est donc bien là la Marthe de Plutarque, de Raban-Maur et de la légende ; c'est sa taille, son costume, ses attributs : peut-on la prendre pour une autre ? Y a-t-il dans le monde entier un second personnage qui lui ressemble ? Évidemment non. Il n'y a qu'une seule Marthe, la Syrienne, la prophétesse, celle de Marius, de Plutarque et de Raban-Maur, et, s'il restait quelques doutes, la légende viendra bientôt les faire disparaître.

(1) Journal *l'Illustration*, 1864, n° 1105.

(2) Alba tyara de pilis cameli velata caput. *Mon. in.*, t. 1er, p. 1213, et t. 2, p. 546.

(3) Marthe, cette femme aux yeux châssieux pour avoir avalé plus de vin que d'eau. Pitton, *Hist. d'Aix*, p. 45.

A Marthe la prophétesse, qui est en rapport avec les divinités (1), qui présage la victoire, la place d'honneur ! Et, soit fiction, soit réalité, ce qui est plus probable, car la tradition en a consacré le souvenir, elle est plus grande que Julia, presque aussi grande que Marius lui-même.

Quelle autre que Marthe la Syrienne réunirait ainsi tous les caractères que nous trouvons dans la stèle des Baux et dans les écrivains sacrés et profanes ?

Quelle autre primerait ainsi le consul, et porterait ce costume, cet attribut et cette coiffure étrange, qui ont si fort impressionné les populations que, pendant plus de dix siècles, la tradition populaire en a conservé le souvenir ?

Et si c'est bien là Marthe la prophétesse, n'avons-nous pas sous les yeux le monument que nous cherchons, et ne sommes-nous pas certains de trouver Marius auprès d'elle ?

Le personnage consulaire qui est à la droite de Marthe, c'est en effet Marius. Il porte, avons-nous dit, la *toga neque fusa neque restricta,* ni étriquée ni ample, qu'on porta jusqu'à Auguste, qui est bien celle qu'on portait sous Marius.

Il a les cheveux courts ainsi que la barbe; il est petit de taille, à peine un peu plus grand que Marthe; son cou fort et musclé annonce la vigoureuse constitution de l'homme des champs, et ses traits, quoique défigurés par le temps, permettent d'y reconnaître cette austérité de nature et de mœurs mentionnée par Plutarque d'après l'image de Ravenne.

(1) « Ceux qui conduisent les armées n'ont pas droit d'auspices. » Dezobry, t. 2, p. 161

Ne cherchons pas dans ce portrait, le général, l'homme de guerre ; c'est ici le consul qui invoque les divinités pour la victoire de ses légions et le salut de Rome ; « et dans les ouvrages d'art, les consuls sont représentés sans « insignes qui les distinguent réellement ; ils sont simple- « ment drapés dans la toge (1). »

Si les deux premiers personnages sont ceux de Marthe et de Marius, le troisième, celui de gauche, ne peut être que Julie, la matrone romaine, la femme de Marius ; l'ambitieux général « né de père et de mère qui gagnaient leur « vie à la sueur de leur corps, » avait trop d'orgueil pour oublier sur un monument, témoin de sa grandeur et présage de ses futurs triomphes, Julie la patricienne, la fille des Césars qui lui avait envoyé Marthe la prophétesse.

Julie, à l'opposé de la Syrienne, est grasse et potelée ; elle porte comme vêtement de dessous, la tunique, et par dessus, la *stola*, vêtement caractéristique des femmes romaines (2).

Elle a la tête recouverte d'une bandelette faisant partie de la *stola* elle-même, et dont les bouts, formant écharpe, se rejoignent en ganse au-dessous du bras gauche.

C'est bien la dame romaine, la patricienne, la femme du consul, dans l'ampleur et la magnificence de ses vêtements; c'est bien là le troisième personnage mentionné par Plutarque, dont, pas plus que de Marius, il n'a besoin de nous décrire le costume.

Est-ce le nom de Caldus, suivant M. de Lagoy, ou bien celui de Pridus, suivant M. Laurent (3), qu'on lit au bas de cette stèle ?

(1) *Rich.*, par Cherruel, v° *Consul.*

(2) *Rich.*, par Charruel.

(3) Journal *l'Illustration*, n° 1105.

Si c'est celui de Caldus, il confirmerait l'exactitude de nos appréciations.

« Caïus-Cœlius-Caldus était issu d'une famille obscure; « nourri dans le parti de Marius, il se fraya, par ses talents « et par ses principes populaires, le chemin des hon- « neurs.

« Créé tribun, l'an 647 de Rome, 107 ans avant Jésus- « Christ, il signala sa magistrature par l'accusation qu'il « intenta contre C. Popilius qui était patricien, et qui, dans « la guerre contre les Cimbres, étant un des lieutenants « du consul, avait signé cette même année une capitula- « tion honteuse avec les Liguriens, peuple helvétique, « pour sauver le reste de l'armée après la mort du consul « Cassius.

« Il fut nommé consul l'an 97 avant Jésus-Christ. Il fit « la guerre d'Espagne d'où, sur ses médailles, un éten- « dard portant les lettres initiales *His*, *Hispania*, ou *His-* « *pani* (1). »

Caldus, l'ambitieux plébéien, issu comme Marius d'une famille obscure, l'accusateur de Popilius, qu'il força de s'expatrier pour éviter une condamnation, était très-certainement un des lieutenants (2) de Marius, et c'est lui qui aura fait élever le monument des Baux pendant peut-être que Marius, étant allé à Rome à l'occasion de la mort de son compagnon au consulat, Orelius-Oreste, avait laissé la surintendance de son camp à Marcus-Acilius.

Cette stèle des Baux ne saurait en aucune façon avoir été élevée en l'honneur de Caldus, puisque c'est en Es-

(1) *Iconographie romaine*, de Visconti, t. 1er, p. 43, pl. IV, fig. 4.

(2) Le Sénat accorda à César, l'an 698, dix lieutenants. — Napoléon III, *Histoire de Jules-César*, t. 2, p. 365.



pagne et non en Gaule qu'il fit la guerre (1). Mais quelle que soit l'inscription qu'on y lise, c'est la certitude du séjour prolongé de Marius dans les lieux mêmes où cette stèle est élevée, la réunion dans le même groupe des trois personnages consacrés par l'histoire, leur costume qui est tel que nous le connaissons, celui de Marthe surtout qui nous a été si minutieusement décrit, et enfin la concordance de l'histoire et de la légende qui, mieux que toutes les hypothèses, doivent confirmer nos appréciations.

LES GAÏE.

On nomme les Gaïé *(Caii imagines)*, la deuxième stèle des Baux, la moins importante par le volume du monolithe, par le nombre et les dimensions des personnages, mais un des plus curieux et des plus rares monuments de l'antiquité païenne.

C'était, croyons-nous, un autel destiné aux sacrifices humains, que les Romains pratiquaient encore au temps de Marius pour apaiser les dieux et les rendre favorables.

« D'après une ancienne loi de Romulus, un consul, un « dictateur, un préteur, pouvait dévouer tout individu « quelconque d'une légion, et l'immoler comme une « victime expiatoire *(id est in piaculum hostiam cæ-« dere)* (2).

« Un sénatus-consulte défendît, il est vrai, en 657, d'im-« moler aucun homme, ce qui n'empêcha pas que l'an 708, « sous Jules César, deux hommes furent immolés au « Champ-de-Mars (3). »

(1) *Iconog. rom.*, médaille d'or de Caldus.
(2) *Antiquités romaines*, par Adam. t. 2, p. 81 et 82.
(3) Dezobry, t. 2, p. 157.

« Auguste, après avoir contraint Antoine à se rendre à « Pérouse, ordonna d'immoler comme victime sur l'autel « de Jules César, aux ides de mars, 400 sénateurs ou che- « valiers, partisans d'Antoine.

« De même, Sex. Pompée avait fait jeter dans la mer, « comme des victimes dévouées à Neptune, non-seulement « des chevaux, mais même des hommes vivants.

« Enfin, on faisait cruellement périr des jeunes garçons, « pour des opérations magiques, du temps de Cicéron et « d'Horace (1). »

Les sacrifices humains n'étaient donc pas encore abolis de fait, et nous connaissons assez Marius et la thaumaturge de Delphes, pour savoir qu'ils ne seront pas plus émus du sang d'une victime (2) qu'ils ne le seront plus tard des cent hosties (3) du Garagaï (4).

Ce monolithe, surmonté sur la face occidentale d'une niche où sont sculptés les deux personnages dont nous allons parler, ressemble à un monument découronné ou inachevé, la partie supérieure manquant de l'encadrement qui entoure les trois autres côtés.

Cette partie supérieure est elle-même surmontée d'un plan incliné, ayant à sa base une surface plane entaillée d'une rigole que reproduit notre photographie, et qu'on voit aboutir entre les têtes des deux personnages. Cette rigole était destinée à recevoir, dans des coupes, pour être offert

(1) Adam, *Antiq. rom.*, p. 82.

(2) Il y a deux espèces de victimes : les victimes proprement dites et les hosties. Dans un sacrifice offert par ceux qui vont à l'ennemi, on immole des victimes, après une victoire, des hosties. *Ibid.*, p. 154. Voir aussi P. Merula, p. 9, 20, 27 et 66.

(3) *Ibid.*

(4) *Stat.*, t. 1, p. 29 et 300.

aux dieux, le sang des victimes immolées sur le plan incliné (1).

L'autel des sacrifices des Gaïé est orienté à l'ouest, en regard des Fosses-Mariennes, et contient dans une niche de 0,71 c. de large, sur 0,68 de haut, deux bustes très-frustes et très-dégradés, qu'il n'est pas plus difficile de reconnaître que ceux des Trémaïé.

Le premier, celui qui est à la droite du spectateur, c'est encore Marthe, facilement reconnaissable :

1° A sa tiare en poils de chameau ;

2° A son manteau de pourpre, rattaché par une boucle au-dessus de l'épaule ;

3° A sa lance enguirlandée qu'elle tient de la main droite comme dans les Trémaïé.

La partie supérieure de la tiare est plus richement ornée que celle des Trémaïé et, à l'opposé de celle-ci qui s'arrête au-dessus des oreilles et les laisse découvertes, les barbes de la tiare des Trémaïé recouvrent complètement les oreilles et descendent jusqu'au milieu de la poitrine, comme celles du panneau de Sainte-Marthe à Tarascon, dont nous parlerons dans la légende.

Le bas de la figure de Marthe a quelque chose d'étrange; on dirait, de prime abord, qu'elle est terminée par une grande barbe, mais en y regardant de près, on croit plutôt reconnaître que, pour une cause inconnue, la figure n'est pas finie, que le cou n'a pas été évidé.

Le second personnage, auquel manque la moitié de la figure, ne serait pas reconnaissable sans Marthe, mais tout doute disparaît avec elle, ce ne peut être que Marius.

(1) Car il n'y avait que le sang des victimes offertes à Pluton qu'on faisait couler dans des fossés creusés en terre. Dezobry, t. 2, p 153.

On voit distinctement au-dessous des deux personnages une inscription très-fruste en trois lignes où nous croyons lire *Marius* et *Mariannæ*, et qui sera certainement déchiffrée par de plus habiles que nous, aujourd'hui que les personnages sont connus.

On n'aperçoit pas les inscriptions de l'une ni de l'autre de ces deux stèles, lorsque le jour les frappe d'aplomb, mais elles apparaissent très-bien quand les ombres leur donnent du relief.

Ainsi, il faut voir le matin les Gaïé qui sont orientées au sud-ouest, tandis que c'est le soir que les Trémaïé, qui sont orientées au sud, doivent être vues. C'est encore au soleil couchant qu'on doit voir les Trémaïé pour distinguer dans la main droite de Marthe la lance enguirlandée qu'on n'aperçoit bien distinctement que lorsque l'image de Marius est dans la pénombre, et c'est pourquoi elle n'apparaît pas nettement dans notre photographie, qu'il a fallu faire à midi, lorsque tous les personnages étaient pleinement éclairés, tandis qu'on la distingue très-bien dans le dessin de M. Laurent.

Les deux monuments des Baux, les Gaïé et les Maïé, n'ont jamais été classés par les antiquaires ; aucune interprétation des personnages ni même des inscriptions, n'a encore été proposée.

M. de Lagoy, le savant antiquaire, ne connaissant pas les documents que nous possédons sur les Fosses-Mariennes et le dernier campement de Marius, n'en a pas tenté l'explication ; l'aimable auteur de l'*Histoire des Baux* (1), Jules Canonge, se contente de dire que les personnages sont largement drapés à la romaine, tandis que

(1) 3e édition. Tardieu. Paris 1864.

F. Mistral, dans son poème de *Mireïo*, accepte la légende des Saintes-Maries, comme celle de la Fée (1), sans se douter de la réalité de ses personnages.

Enfin, tous les archéologues qui ont vu les stèles des Baux ont été dévorés par le sphinx sans pouvoir lui arracher son secret; notre interprétation est donc la première, et nous espérons qu'elle convaincra le monde savant.

L'inscription de Fronton nous a fait retrouver les Fosses-Mariennes, le port et le dernier campement de Marius.

Ernaginum nous a mis sur la voie des stèles des Baux où Marthe nous a fait reconnaître Marius et Julie; de son côté, la tradition populaire, qui a conservé les noms des Trémaïé et des Gaïé, raconte encore dans les veillées que Saint-Gabriel était un port où arrivaient les navires de mer, mais la mer s'est depuis longtemps retirée, laissant à sec ces plaines couvertes aujourd'hui des plus riches moissons.

Si donc l'épigraphie, la tradition et l'histoire se prêtent un mutuel appui, c'est que nous avons retrouvé une page de l'histoire de la Provence, déchirée depuis plus de vingt siècles; c'est que là étaient le port et le camp de Marius, et que les images des Baux sont bien celles des trois personnages dont Plutarque a consacré le souvenir.

(1) Chant VI et notes 5.

CHAPITRE III

Campagne de Marius.

§ I. — ERREURS DIVERSES SUR LE DERNIER CAMP DE MARIUS.

On n'est pas plus d'accord sur l'emplacement du camp dans lequel Marius attendit les Barbares, que sur celui des Fosses-Mariennes ; les auteurs du siècle dernier et du commencement de celui-ci le placent généralement à Fos, sans se demander à quoi aurait servi le creusement de ce fameux canal, puisque Fos est sur le bord de la mer.

M. Desjardins, le premier, suivant le texte de Plutarque à la lettre, a cherché ce camp sur les bords du Rhône ; mais oubliant que les camps retranchés étaient d'après Polybe (liv. V) *loca naturâ et manu munitissima*, il l'avait d'abord placé à cheval entre le marais des Coustières et la Crau, à 14 kilomètres au sud d'Arles (1), sans s'inquiéter de savoir comment une armée aussi nombreuse aurait pu vivre dans ce désert aride et pestilentiel, ni en quel lieu les Barbares auraient traversé le Rhône, ni de quel côté ils auraient pu attaquer ce camp.

(1) *Aperçu hist.*, p. 43.

Quant à des monuments pour justifier cette opinion (1), à des vestiges quelconques de fortifications ou de circonvallations pour le défendre, inutile d'en chercher des traces, on ne trouve pas même dans ces lieux isolés les moindres tessons de poteries romaines.

Cet écrivain avoue qu'il avait déjà reconnu son erreur avant la publication de notre critique (2), lorsqu'il fut chargé par le maréchal Vaillant « de rechercher en « particulier, sur les lieux mêmes, quel avait pu être l'em- « placement du camp de Marius, que le maréchal plaçait « (suivant en cela la version d'un grand nombre d'histo- « riens) (3), dans la plaine de la Camargue, dont il faisait « le *Caii Marii ager* (4). »

Il arrive donc à Arles chargé de cette importante mission, et après des réflexions, des études historiques et topographiques, il déclare, « en tenant grand compte des « indications topographiques de Plutarque et de l'opinion « du maréchal (5), que Marius pouvait avoir établi deux « camps : le *premier*, camp définitif, fortifié et assimilable « à une place forte, pouvait être protégé par les deux bras « du Rhône, et se trouver en Camargue au nord de l'étang « du Valcarès, où le place M. le maréchal. Je suis tout « disposé, ajoute-t-il, à admettre que Marius a dû avoir « ses dépôts en Camargue, puisque *la science militaire « de Marius* semble lui en faire une loi, pendant le temps « de longue attente de l'ennemi ; mais que s'étant assuré

(1) Les romains dressaient toujours des autels dans leurs camps. Thomas Anquetil. *Spectateur militaire*, t. 19, p. 442.

(2) *Fosses-Mariennes*.

(3) Anquetil. *Histoire de France*, etc., etc.

(4) *Rhône et Danube*, p. 39.

(5) *Ibid*, p. 38.

« le passage du Rhône, l'armée s'était transportée dans « le camp fortifié de Théline » (1), sur le monticule de la ville d'Arles, auquel il donne une altitude de 100 mètres. Erreur grave, puisque le seuil des Arènes qui n'est dominé que par quelques arêtes de rochers, ou par des amoncellements de terres rapportées, n'est qu'à + 17, ce qui fait l'énorme différence de 83 mètres (2).

Voilà donc la Camargue redevenue le *Caii Marii ager*, de par la *science militaire* de Marius, malgré la leçon de linguistique donnée au maréchal sur l'étymologie de ce nom. Mais cette opinion est-elle justifiée? Y a-t-il là, plus qu'à Champtercier, des restes de ce camp retranché? Où cette armée prenait-elle le bois pour se chauffer? l'eau pour boire? Pourquoi et comment a-t-elle traversé le Rhône pour y arriver? Comment se défendait-elle contre les fièvres paludéennes et contre les inondations du Rhône? M. Desjardins ne nous le dit pas, et ce sont vraiment questions oiseuses, puisque l'armée a quitté cette partie supérieure de la Camargue, la seule où l'on trouve les marais de Saliès, du pont de Rousti, etc., etc. Si le camp de Marius avait été placé dans la Camargue, comme il le prétend, M. Desjardins n'aurait pas eu besoin de rechercher, à la suite de M. Poulle, quelques rares débris d'antiquités romaines (3); c'est par amoncellements, comme à Ernaginum, à Glanum et à Pourrières qu'il les aurait trouvés et les tombeaux n'en auraient pas fourni le moindre contingent, car la nécropole des Aliscamps n'aurait rien été auprès de celle de l'armée romaine.

(1) *Rh. et Dan.*, p. 46 et 54.

(2) Seuil des Arènes 17^{m}, église La Major 24, les réservoirs de la ville 26, sommet de la tour des Arènes 48. *Almanach du Bureau des longitudes et nivellement*, de M. Véran, architecte de la ville d'Arles.

(3) *Rh. et Dan.*, p. 25.

Celle-ci a donc quitté le delta; elle est campée où fut Théline (1), car Théline n'était plus qu'un souvenir et « avait bien pu disparaître sans laisser d'autres traces « qu'un *chantier sur les bords du Rhône*, à l'époque où « Marius dut y établir ses légions (2); » car Théline et Marius ne peuvent se trouver en même temps dans l'étroite enceinte où « sont bâtis les Arènes, le Théâtre et Saint- « Trophime (3) » qui n'est plus qu'à + 12 mètres d'altitude (différence avec le chiffre donné par M. Desjardins, 88 mètres).

Malgré ses théories sur la disparition de Théline, M. Desjardins est cependant forcé de reconnaître l'ancienneté de la ville d'Arles : « Je crois même, dit-il, que le nom « d'*Arelate* a une origine fort ancienne, ce nom ayant une « physionomie ni grecque ni romaine (4). » Mais aussitôt le paradoxe reprenant le dessus, il ajoute : « Combien de « noms en Gaule, comme dans tous les pays, ont une « existence antérieure à la ville qui les a rendus célèbres, « ou avec des noms de champs, de rochers, de ruisseaux « usurpés par les villes fondées dans les pays où ces dé- « nominations étaient préexistantes (5) ! »

Le nom d'Arles *Ar-laïth* ou *lath* (6) qui signifie lieu bas, lieu marécageux, n'est ni grec, ni romain, mais d'origine celtique. « Les Saliens qui habitaient toute cette partie

(1) Théline (de θηλη mamelle) la fertile n'a jamais été le nom de la ville d'Arles, mais une épithète que lui a donné Festus-Avienus à cause de la fertilité de son sol ; on a donc pris ici le Pirée pour un homme.

(2) *Rhône et Danube*, p. 53.

(3) *Ibid*, p. 48.

(4) *Ibid* , p. 53 et 4.

(5) *Ibid*.

(6) *Stat*., t. 2, p. 289 et *Gallia Christiana*, t. 1er, p. 516. — Gassendi, *Vie de Peiresc*. — Henry Martin, *Histoire de France*.

« de la Gaule appartenaient à la Ligurie gauloise et au « sang mêlé des Celtes et des Liguriens (1). » Ce seraient donc les Autocthones qui auraient fondé cette cité (2) et lui auraient donné son nom.

« Isidore de Séville et l'évêque Théodulphe attribuent, « en effet, sa fondation aux indigènes, et cette assertion « devient considérable, lorsqu'on voit qu'Etienne de By- « zance ne la range pas au nombre des villes massaliotes « comme il le fait pour Avignon et pour Cavaillon (3). »

M. Desjardins a beau mettre au service de son opinion ses plaisanteries contre les Arlésiens sur l'antiquité de leur ville et toute sa science archéologique, il ne parviendra jamais à prouver qu'une cité où Jules César a pu, 53 ans après Marius, faire construire douze galères (4) en trente jours, et où Strabon constate vingt-cinq ans plus tard l'existence d'un entrepôt et d'un marché *célèbres*, n'existait plus à une époque aussi rapprochée.

La construction simultanée de douze galères suppose, au contraire, l'existence d'une ville populeuse, possédant une nombreuse marine ; « et si les avantages du sol et la « position géographique peuvent décider les hommes sur « le choix des lieux qu'ils destinent à leur habitation, « Arles doit être une des plus anciennes villes des Gau- « les (5), » car les bords du fleuve ont toujours été d'une très grande fertilité, et on ne peut admettre que cette sta-

(1) Rouchon, p. 1.

(2) Le nom de cité équivalant à celui de *civitas*, ne signifie pas cependant une capitale, mais simplement un peuple autonome. *Revue des Questions historiques*, Anatole de Barthélemy, t. 5, p. 5.

(3) Rouchon, p. 27.

(4) *Bello civili*, t. 35.

(5) Jacquemin, *Guide*, p. 2.

tion si admirablement placée à la pointe du delta, soit restée inhabitée jusqu'à une époque aussi rapprochée, quand on voit les collines des environs d'Arles couvertes des plus curieux et des plus splendides monuments de l'âge antéhistorique.

M. Desjardins ne fournit à l'appui de son opinion que des preuves négatives qui peuvent se résumer ainsi : Plutarque ne parle pas d'Arles, donc Arles n'existait pas, donc Marius y a établi son camp.

On peut aller loin avec un pareil raisonnement, mais la critique ne se contente pas de pareilles démonstrations. Plutarque ne parle pas plus d'Arles qu'il ne parle de Tarascon ni de Glanum. Or, nous savons que Tarascon existait déjà sous Marius, puisque le culte de Marthe y a pris naissance et s'y est perpétué, comme nous savons que Glanum qui était le grand marché des Saliens, existait aussi, sans que Plutarque en ait plus fait mention que de la ville d'Arles, quoique les Barbares eussent traversé le Rhône vers la première, et que Marius fût campé sous la seconde.

Admettons cependant, pour suivre le raisonnement de M. Desjardins, que Marius soit campé sur la colline d'Arles, et voyons quelle serait au point de vue stratégique la situation des deux armées.

Le monticule de la ville d'Arles, qui sur quelques hectares seulement a une altitude de × 17^{m}, est sans doute préférable pour l'établissement d'un camp, au marais des Coustières, à la plaine Crau et même aux plaines dénudées de la Camargue ; mais il n'est pas plus heureusement choisi ; car il faut toujours que les Barbares trouvent à l'entour une immense plaine pour asseoir leur camp, un passage suffisamment large pour défiler sous les retranche-

ments de l'armée romaine, et une route commode et sûre pour continuer leur marche sur Aix.

Or, malgré les affirmations de M. Desjardins, toutes ces opérations sont absolument impossibles dans ce dernier camp comme dans les deux autres.

Les Barbares n'ayant pu, ainsi que nous l'avons dit, traverser le Rhône qu'à Tarascon, auraient suivi pour arriver à Arles l'étroite chaussée du Trébon, située entre le Rhône et les marais, de 16 kilomètres de long sur 2 ou 3 kilomètres de large, si même cette voie était praticable, pour aller se butter, au fond de cette impasse, contre le camp retranché de Marius, défendu par une armée nombreuse et aguerrie, ce qui est insoutenable.

Admettons cependant qu'ils aient commis cette insigne folie; les voilà sous les murs d'Arles. Mais où sont-ils campés? Car il faut que les deux armées soient à proximité l'une de l'autre pour en venir aux mains, pour que les Romains s'habituent à la vue des Barbares, à leurs cris, à leurs armes, à leur manière de combattre, et l'étroit plateau qui n'a pu contenir en même temps et la ville d'Arles et l'armée de Marius ne pourra pas, à plus forte raison, loger l'innombrable multitude des Barbares!

M. Desjardins n'en sait rien! « On ne sait, dit-il, où cette « nuée de Barbares établit son camp; mais je serais « tenté de croire que ce camp ne pouvait être très éloigné « de celui de Marius, puisqu'ils se provoquaient au com- « bat(1). » Il ajoute plus loin: « La colline sur laquelle Arles « a été construite a la partie culminante du nord-est, en « face de la colline et de la plaine des Baux, où devaient « s'étaler les campements des Barbares, etc. (2). »

(1) *Rh. et Dan.*, p. 45,

(2) *Ibid.*, p. 48.

Il n'y a donc pas aux environs d'Arles, qui est entourée d'eau de toutes parts, de plaine capable de loger les Barbares; et s'ils sont dans les collines des Baux, à 20 ou 25 kilomètres du camp de Marius, on se demande comment, à de si grandes distances, l'armée romaine a pu s'accoutumer à la vue des Barbares, et par où l'attaque du camp a pu avoir lieu, puisque les armées étaient séparées par d'immenses étangs.

Passons encore sur ces impossibilités. Les Barbares ont établi leur campement... Ils ont attaqué le camp romain... Où et comme ils ont pu... Mais où passent-ils pour exécuter cette marche de flanc, sous ce retranchement formidable, sans que Marius ose attaquer leur dernier chariot, puisque le marais et le rocher se confondent si bien, qu'il a fallu supprimer la ville d'Arles pour faire camper l'armée romaine? M. Desjardins ne le sait pas davantage.

Admettons cependant cette nouvelle impossibilité. Il ne suffit pas de trouver un emplacement pour camper, d'attaquer ce camp et de passer sous ses murs; il faut encore traverser les marais du Pont-de-Crau, à 300 mètres au sud d'Arles, et à moins d'un nouveau miracle renouvelé des Hébreux, comment les Barbares franchiront-ils ces tourbes fangeuses recouvertes de cinq ou six mètres d'eau, puisque ces marais reçoivent, ainsi que M. Desjardins le reconnaît, une partie des eaux de la Durance?

Rien n'est plus facile pour M. Desjardins. Mais si l'explication qu'il en donne a été prise au sérieux à Paris, où l'on ne connaît pas le régime des eaux de ces marais, elle a excité à Arles des rires homériques.

« On sait, dit M. Desjardins, que l'ancienne ville d'Arles,
« protégée par le Rhône à l'ouest, était entourée *presque*

« *entièrement*, à l'est et au sud-est, par d'immenses étangs
« aujourd'hui desséchés. Cependant, il est *incontestable*
« qu'elle a toujours eu un accès par terre dans la direction
« de Marseille, et que par conséquent les eaux stagnantes
« dont nous venons de parler ne *l'entouraient pas entiè-*
« *rement de ce côté*, etc., etc. Or, ajoute-t-il, la bataille
« de Pourrières ayant eu lieu dans le commencement de
« juillet, puisque le courrier de Rome vint annoncer à
« Marius son cinquième consulat (auquel il avait été
« nommé le 1er juillet, le jour même de la bataille), c'est-
« à-dire dans la saison des basses eaux, il est *très présu-*
« *mable* que cette plaine marécageuse était accessible à
« une armée en marche (1). »

Il est regrettable de dire que cette justification d'une hypothèse insoutenable contient autant d'erreurs que de mots : « Arles à toujours été entourée d'eau presque de « toutes parts (excepté du côté du nord); la partie du « Trébon, la plus voisine de Montmajour en tirant vers le « Pont-de-Crau, était continuellement sous les eaux (2). » Et c'est parce que ce passage était primitivement impraticable que les voies romaines, au lieu de se diriger directement de Salon sur Arles, infléchissaient au nord-ouest du Merle par Aureille, sur Ernaginum, ainsi que nous l'avons précédemment démontré.

Le passage du Pont-de-Crau n'a jamais été praticable en aucun temps, en aucune saison ; il a toujours été couvert jusqu'en 1835 de plusieurs mètres d'eau : mais eût-il été à sec, ce qui n'est jamais arrivé, ce qui ne pouvait pas arriver, ce bas-fond formant le thalweg de la plaine, il n'aurait

(1) *Rh. et Dan.*. p, 50.
(2) Anibert, t. 1er, p. 77.

jamais été possible à une armée de traverser ce terrain tourbeux et mouvant, et les Barbares ne se seraient pas aventurés dans ce bourbier dont ils ne se seraient pas tirés, y eussent-ils trouvé une chaussée viable dont M. Desjardins affirme qu'il existe des vestiges, que nous déclarons être aussi peu prouvés que toutes ses autres affirmations.

Mais est-ce bien au mois de juin que Marius était aux environs d'Arles? Est-ce au commencement de juillet qu'il vainquit à Pourrières, ou le 24 avril, comme le veut la tradition? Car, si cette dernière date était la vraie, adieu tout ce plan de campagne et la leçon de stratégie; car, si nous sommes au mois de mars ou d'avril, le marais du Pont-de-Crau ne peut pas être à sec, les Barbares n'ont pu le traverser, et adieu le miracle !

Comment M. Desjardins, « qui n'attribue pas une très « grande autorité aux détails rapportés par Plutarque, « dont la passion pour les anecdotes et l'habitude de faire « servir l'histoire à des enseignements moraux est bien « connue (1) », n'a-t-il pas compris que c'est précisément au fait du messager annonçant à Marius son cinquième consulat, au moment où il va mettre le feu au bûcher qui doit dévorer les dépouilles opimes, que s'applique son observation parfaitement juste? Comment n'a-t-il pas vu que là était l'anecdote, le tableau, l'enseignement moral, Rome, ajoutant des faveurs nouvelles, se montrant reconnaissante envers Marius, au moment même où les dieux venaient de lui accorder une aussi grande victoire?

Tandis qu'à côté de l'anecdote, il aurait pu reconnaître la véritable date dans la narration toujours très véridique et parfaitement explicite qui la précède.

(1) *Rhône et Dan.*, p. 43.

Il s'agit du départ des Barbares pour l'Italie : « Les « Teutons-Ambrons, partant les premiers, eurent en peu « de jours fait le chemin qu'ils avaient à faire jusques là « où était le camp des Romains. » S'ils mirent peu de jours pour arriver jusques là où était le camp des Romains, c'est qu'ils avaient peu de chemin à faire, c'est qu'ils avaient hiverné à proximité, entre Montpellier, Narbonne, Toulouse, etc., etc.

Or, une aussi grande multitude n'a pas attendu le mois de juin pour se mettre en mouvement : elle est partie aux premières herbes, aux premiers beaux jours, au commencement ou vers le milieu de mars, ce qui concorderait avec la tradition qui fixe la bataille de Pourrières au 24 avril, et avec la logique du simple bon sens qui fait partir toutes les migrations, toutes les armées au printemps, pour éviter les chaleurs excessives de l'été et le manque d'eau dont elles auraient tant à souffrir.

Les Barbares n'étaient donc pas à Arles au mois de juin; ils n'ont pas pu y traverser le marais à pied sec, ce qui enlève à M. Desjardins son dernier, son meilleur argument, celui du moins sur lequel il comptait le plus

Mais admettons pour un moment toutes les impossibilités que nous avons combattues : la route du Trébon praticable; les Barbares assez fous pour s'y engager; les quelques hectares du plateau d'Arles suffisants pour loger l'armée romaine; une plaine assez grande pour loger le camp des Barbares; leur passage à portée des traits de l'armée romaine, et l'étroit défilé du Pont-de-Crau rendu praticable par une chaussée de dix, vingt, quarante mètres de large, ou même à sec.

Et vous voulez que les Barbares se soient engagés dans tant de passages difficiles, dangereux, impossibles, pour

aller se jeter... dans la Crau, où ils n'auraient pas même trouvé de l'eau à boire?

Et Marius, qui n'aura pas eu le courage de les écraser mille fois dans cette marche insensée, aura été assez fou lui-même pour se loger dans cette étroite souricière, au risque d'être jeté à l'eau au premier échec? Le conseil du maréchal était cependant bien précis : « Un général ne « campera jamais sur la même rive que son ennemi, se « mettant à dos et sans intermédiaire, non pas un Rhône, « mais même une rivière de moindre importance (1). »

Ainsi, tout ce plan de campagne dressé par M. Desjardins, délégué en mission officielle par le maréchal Vaillant : ces leçons de linguistique, de stratégie, d'histoire et d'archéologie, ne sont qu'une immense erreur faisant exactement le pendant, comme elles sont la conséquence, de ses Fosses-Mariennes!

---

§ II. — LE DERNIER CAMP DE MARIUS.

Puisque nous savons que le dernier camp de Marius ne peut être ni à Fos, ni à Champtercier, ni en Camargue, ni même à Arles; qu'il est au contraire sur le flanc des Alpines, à proximité du port des Fosses-Mariennes, recherchons en quel lieu ce camp faisait face à la route que devaient suivre les Barbares, et en quel lieu par conséquent ceux-ci lui ont donné l'assaut.

« Lorsque Marius eut appris l'approche de l'ennemi,

(1) *Rh. et Dan.*, p. 37.

il songea à fortifier son camp sur les bords du Rhône pour l'y attendre.

Ernaginum était bien en effet sur les bords de ce fleuve, au point de vue de Plutarque, si on admet avec nous qu'il a pris la Durance pour le Rhône ; et quoique sur ses bords l'armée de Marius fût bien placée pour surveiller les Barbares, elle était cependant assez éloignée de la branche principale du fleuve pour ne pas gêner leurs mouvements.

Ernaginum était une position centrale, s'imposant d'elle-même à l'habile général qui avait acquis une parfaite connaissance des lieux par un séjour de trois années dans cette partie de la Gaule. »

De ce campement, qui n'était qu'à quatre kilomètres de Tarascon, l'armée pouvait au gré de son chef se cantonner dans les retranchements les plus réduits, dans ceux des Baux, par exemple, ou rayonner au nord comme au sud des Alpines, jusqu'à Glanum, sur une longueur de 17 kilomètres et avoir ses communications libres avec le sud par les défilés des Baux et de Glanum.

Ce poste commandait la plaine de Tarascon par où devaient déboucher les Barbares, comme nous l'avons précédemment établi, et c'est entre cette ville et le confluent de la Durance qu'ils devaient traverser le Rhône, si ce passage ne leur était pas disputé.

Marius pouvait donc de ce campement surveiller leurs mouvements, les précéder ou les suivre, et recevoir par le Rhône, par la Durance, par terre et par mer toutes ses subsistances. Ces voies d'approvisionnement lui étaient en effet nécessaires, indispensables, car nous savons « qu'il ne voulait pas être amené à la bataille faute de « vivres. »

Les immenses bancs de poteries, les nombreux tom-

beaux, la grande quantité de médailles qu'on trouve accumulées sur les deux versants des Alpines, qu'on ne comprendrait pas sans cela, s'expliquent par le séjour prolongé d'une armée, et des populations accourues de toutes parts pour s'abriter derrière elle.

Mais si Ernaginum était la base d'opérations de l'armée, le port où arrivaient les vivres, là n'était pas le camp retranché qu'attaquèrent les Barbares, car il n'aurait été abordable d'aucun côté, tandis qu'il devait au contraire être établi de manière à faire face à l'ennemi ; et comme celui-ci avait la route tracée par Maillanne ou Eyragues sur Saint-Remy, pour aller retrouver la voie Aurélienne, c'est à l'ouest de cette dernière ville que ce camp dut être assis dans la direction du chemin des Antiquités.

Le camp de Saint-Remy n'avait pas, comme la généralité des camps romains, la *forma quadrata equilatera* de Polybe (1); n'ayant besoin d'être défendu que d'un seul côté, de l'est, il avait été mis à l'abri de toute attaque par un fossé défendu par une palissade en bois (2) dont on trouve de nombreux profils dans l'*Histoire de Jules-César* par Napoléon III (3).

Dans cette situation, la ligne de défense avait trois kilomètres de long; elle s'appuyait au sud, sur Glanum aux Alpines, et au nord, sur les marais tenant aux Fosses-Mariennes; elle avait pour fossé extérieur le torrent de Jonquerolles, qui devait courir droit au nord au lieu d'incliner comme il le fait aujourd'hui à l'ouest par le pont des

(1) Polybe Didot, 1839, liv. VI. *Militia Romana*, p. 32 et 33.

(2) Planches 3, 9, 20, 27 et 30. Voir encore Napoléon 1er; *Précis des guerres de Jules César*, t. 32, p. 5 et 6. Voir enfin : *De la Castramétation chez les Romains*; Duchoul, Lyon 1580.

(3) *Ibid.*

Antiquités, et formait ainsi un simple retranchement défendu par une palissade.

Mais si le camp de Glanum n'était pas un camp retranché dans le sens absolu que nous attachons à ce mot, c'est qu'un camp établi dans les conditions ordinaires « n'était « rien, comparativement à ce que Marius se proposait de « fonder, de créer (1), » et que, d'autre part, il avait établi près de là, au centre même de son cantonnement, une place inexpugnable, une véritable citadelle où il pouvait en cas d'échec rallier ses troupes et braver encore ses ennemis.

On voit en effet aux Baux les restes de deux camps retranchés construits à pierre sèche, comme tous ceux que dans la contrée on attribue à Marius.

Le premier sur la montagne nommée *Costa-Pera* (*Costa Peralta*) qui est à l'ouest du village, et de l'autre côté du vallon ; on voit encore au centre de l'enceinte une citerne dont la paroi supérieure parfaitement intacte est d'une belle et bonne construction romaine.

Le second, assis sur le monticule au nord du village, est par son mur d'enceinte et les grottes qui l'entourent beaucoup plus considérable que le premier.

Enfin le plateau du village lui-même devait former l'enceinte principale de ce campement, mais ses défenses ont disparu sous les fortifications plus modernes et plus importantes des princes des Baux.

Les vallées des Baux sont presque aussi riches en débris de toute sorte que celles de Saint-Remy ; on remue partout, et autour des stèles et sur le plateau du village au-dessous du cimetière qui est la partie la moins fouillée, des

(1) *Rhône et Danube*, lettre du maréchal Vaillant, p. 38.

médailles romaines et marseillaises, et de nombreux débris de poteries ; mais le morceau le plus curieux qui ait été trouvé aux Baux, est un magnifique casque en bronze, absolument pareil à celui dont est coiffée la Minerve antique; il appartient à M. le marquis de Lagoy, dans le cabinet duquel il nous a été permis de l'admirer.

Peut-on admettre, ainsi que nous le supposons, que Marius ait abrité son armée derrière un simple retranchement? qu'il ait assis son camp dans un lieu plat, sur le versant des montagnes, dans une situation facilement accessible, et qu'il l'ait défendu par une simple palissade quand il aurait aisément pu se retrancher aux Baux dans une position inattaquable?

La réponse à ces objections est facile. Marius n'avait pas le choix de son campement : il devait défendre son port et ses approvisionnements ; et en même temps se poster sur la route que devaient suivre les Barbares pour les attirer à lui, pour habituer « ses soldats à regarder les enne-
« mis et les accoutumer à voir leur contenance, leur mar-
« cher, et ne s'étonner point d'ouïr leur voix et leur
« parole qui était merveilleusement étrange et bestiale, et
« aussi pour connaître la façon de leurs armes, et la ma-
« nière de les manier, » ce qui n'aurait pu avoir lieu si ce camp eût été situé dans une position inexpugnable.

Ce camp ainsi défendu et n'ayant qu'une face attaquable était du reste difficile à forcer. Ses derrières étaient assurés par les eaux des Fosses-Mariennes, par le défilé de Glanum, par celui des Baux où, en cas d'échec, l'armée pouvait se retirer comme dans un nid d'aigles, et par ces deux vallées, la route était libre jusqu'à Fos, jusqu'à Marseille.

Là enfin, comme à Ernaginum, le camp de Marius était

sur les bords du Rhône, puisque les étangs arrivaient jusqu'au bas de la plaine, tandis que les Barbares avaient pour se déployer, « pour embrasser une grande campa- « gne d'alentour, pour se camper, » tout le territoire de Lagoy jusqu'à Eyragues, toute la partie est au-delà du camp romain par où eut lieu l'attaque, et qui a conservé le nom de Mourtissoun (*mortui sunt*), et enfin une portion du côté nord-est dans la direction de Maillane.

Ce campement bien choisi pour les deux armées laissait grande ouverte la route d'Aix, Marius ne voulant pas leur en barrer ni même leur en disputer le passage.

L'étroite vallée qui est au pied de Saint-Remy resserrée entre les marais, le plateau de la Crau et les Alpines, fait comprendre pourquoi les Barbares ont mis six jours à défiler devant l'armée romaine pour aller prendre la voie Aurélienne qui passait au sud de Saint-Paul, au nord de Glanum, au pied même des Alpines; tandis qu'un aussi long temps ne se comprendrait pas, quel que fût le nombre des Teutons-Ambrons, si l'armée de Marius avait été retranchée à Fos et encore moins si elle avait été campée à Champtercier ou à Arles, comme le veut M. Desjardins (1); car dans le premier cas, les Barbares ayant toute la plaine pour se développer, auraient passé comme une nuée de sauterelles, tandis que dans les deux autres, la route leur aurait été complètement barrée par les étangs. C'est donc à Saint-Remy qu'était le camp de Marius et qu'a eu lieu l'attaque des retranchements de l'armée romaine; celle-ci ne pouvait être que là, et les Barbares n'avaient eux-mêmes d'autre passage pour la route qu'ils ont suivie par Orgon et Lambesc; il est hors de doute, en effet, que c'est Marius lui-même qui, connaissant

(1) Desjardins, *Notic hist.*, p. 43 et pl. IX ; *Rh. et Dan.*, p. 36 et suiv.

parfaitement les lieux par un séjour de trois années, a tracé la route que les Barbares devaient suivre, et choisi d'avance les champs de bataille où il devait les vaincre.

Il ne reste, il est vrai, à Saint-Remy aucuns vestiges des retranchements dans lesquels fut attaquée l'armée romaine, tandis qu'on trouve d'immenses débris, des murs entiers de ceux de Fos, de Roquefavour, de Constantine et des Baux, etc.,etc.; mais il n'est pas difficile d'expliquer cette différence.

Les camps retranchés dans lesquels Marius avait fait renfermer les populations, étaient, comme ceux des Baux, dans des sites escarpés, sur le sommet des montagnes, dans des lieux encore incultes aujourd'hui, tandis que le fossé de défense et la palissade de Saint-Remy étant en plaine, dans un pays très habité et formés de matériaux et d'établissements peu durables, disparurent bientôt sans laisser aucune trace.

L'existence de ce camp et le souvenir de cette première bataille expliquent pourquoi le nom de Marius est resté populaire à Saint-Remy, comme à Fos et à Pourrières; pourquoi il est encore généralement porté dans ces deux pays comme nom patronymique; pourquoi enfin on lui attribue les deux remarquables monuments de Saint-Remy, l'arc de triomphe et le tombeau qui sont au-dessous de l'ancien Glanum, comme si le sens intime des populations protestait contre l'injurieux oubli dans lequel a été laissé le grand nom du héros de ce premier combat, prélude heureux de cette mémorable campagne (1).

(1) Dès le XVIe siècle, on pensait que l'arc de triomphe d'Orange était aussi consacré à Marius et à Q.-Lutatius-Catulus, parce qu'on y lit le mot *Mario*; on croyait retrouver dans un buste de femme le souvenir de Marthe. Ce sentiment était adopté par Mandajors, Spon, le P. Bonaventure,

§ III. — PLAN DE CAMPAGNE, MARCHE ET COMBATS DE MARIUS.

Il est facile par ce qu'en dit Plutarque de se rendre compte du plan de campagne de Marius : il consistait à faire le vide devant les Barbares pour les affamer, et dans ce but, il avait commandé aux populations de tout détruire à leur approche, et de se retirer dans les camps retranchés qu'il avait fait préparer ou qui existaient déjà avant lui.

Ces camps à la construction desquels l'armée romaine et les populations avaient été employées pendant les trois années d'attente, étaient placés dans des lieux escarpés, pouvant être facilement défendus, et éloignés le plus possible des vallées que devaient suivre les Barbares ; et « l'armée romaine allait tous ces soirs camper sur leurs « traces se logeant à la queue le plus près qu'elle pouvait, » afin de les empêcher de dévier de la route qui leur était tracée, et d'attaquer les camps, dont quelques-uns contenaient les approvisionnements de Marius.

Ces camps étaient donc nombreux, dans cette partie de la Gaule, et c'est parce qu'on ne s'est pas rendu compte de leur destination, qu'on s'est trompé sur la marche des armées et sur les opérations militaires qui n'avaient qu'un rapport indirect avec eux.

Guile, etc., etc. *Lapise*, ex-Millin, t. 2, p. 136 et 141. Les arcs de triomphe n'étaient pas encore en usage chez les Romains, sous Marius, et le fini de ces monuments laisse bien loin derrière eux le faire de l'ère républicaine.

Lorsque ce système de défense fut préparé, Marius établit sa base d'opérations près d'Arlath (1), à Ernaginum (Saint-Gabriel), sur le versant des Alpines, et se campa derrière un retranchement qu'il établit à l'ouest de la ville de Saint-Remy, appuyé : au sud, sur Glanum et les Alpines ; au nord, sur les marais formant le prolongement des Fosses-Mariennes, et faisant face à l'est pour recevoir l'ennemi.

Les Barbares arrivent enfin d'Espagne ; ils traversent le Rhône à Tarascon, et ne pouvant attaquer le camp de Marius du côté de l'ouest qui leur fait face, mais qui est défendu par les étangs, ainsi que le nord et le sud, ils suivent la Montagnette qui est au nord de la plaine, tournent le marais par Maillane ou par Eyragues et reviennent sur Glanum l'attaquer du côté de l'est. (Voir la carte.)

Dans cette situation, les deux armées étant campées face à face, les soldats éloignés seulement d'un jet de trait les uns des autres, pouvaient se voir, se défier, et, contrairement à l'assertion de M. Desjardins (2) qui traite de plaisanterie cette anecdote de Plutarque, échanger des bravades, une partie des auxiliaires de l'armée romaine étant de race ambronne, ainsi que nous le verrons plus tard, et pouvant par conséquent être comprise de ceux des Barbares qui avaient la même origine.

Marius ne se départant pas de la tactique qu'il s'était imposée, fit enfermer ses « soldats dans des retranche-
« ments ; mais ceux-ci étant journellement insultés et dé-
« fiés par les ennemis, ils se plaignaient qu'on se méfiait
« de leur courage.

« Marius leur fit répondre qu'il n'avait aucune méfiance

(1) Henry Martin, p. 73.

(2) *Rh. et Dan.*, p. 44.

« de leur vertu, mais que par advertissement de quelques « prophéties et oracles des dieux, il attendait le temps et « le lieu propre à la victoire. »

« Les Teutons voyant que Marius ne bougeait nullement « de ses retranchements, essayèrent de lui donner l'as- « saut, mais ils se trouvèrent tellement accueillis, qu'ils « troussèrent bagage ; ils passèrent tout le long le camp « des Romains ; on dit qu'ils demeurèrent six jours à « passer continuellement.

« Quand ils furent tous passés et qu'ils continuèrent de « tirer toujours oultre droit leur chemin, Marius se mit à « les suivre tout bellement à la trace, se logeant toujours « à la queue le plus près qu'il pouvait, jusqu'à ce qu'ils « arrivèrent à la ville d'Aix, où Marius se prépara pour les « combattre.

De Saint-Remy, les Barbares ont leur route toute tracée ; ils défilent devant le front du camp romain, et vont prendre au sud de Saint-Paul (des Mausoles), au pied même des Alpines, l'ancienne voie Aurélienne, qui aboutissait par l'ouest à Ernaginum, et par l'est à Orgon. (Voir sur la carte la route suivie par les Barbares.)

D'Orgon (1), les Barbares se dirigent sur Sénas *(Meta Marii)*. Là, ils ont le choix entre deux routes : la première obliquant à droite et suivant au sud la voie Aurélienne par Lamanon, Salon, Pélissane et Eguille (*Acubea*), distante d'Aix de 18 milles, est certainement la plus courte ; mais comme elle s'engage dans la Crau, dans des pays

(1) Il y a au territoire d'Orgon, près la Pierre-Plantade (ancienne borne milliaire) un quartier qu'on nomme Font-de-Marthe, en français, Fontaine-de-Marthe, où nous avons trouvé de nombreuses substrusions romaines, et une masse d'eau considérable, en creusant le canal des Alpines.

arides et incultes, il est peu probable qu'elle ait été suivie, en admettant même qu'elle existât déjà à cette époque.

On doit croire plutôt qu'ils ont continué à tirer droit devant eux, de *Meta Marii* à *Lambiscœ* (Lambesc) (1), pays plat, en très grande partie cultivé, offrant par conséquent une route plus commode, plus sûre, et ayant conservé par son nom le souvenir de cette tradition (2).

De Lambesc, les armées ont-elles marché directement sur Aix par la voie que suit la route impériale, n° 7, de Paris à Antibes? Nous ne le pensons pas.

La plus ancienne voie romaine aboutissant à Marseille, au lieu d'arriver directement à Aix, comme la route actuelle, s'éloignait sensiblement de cette direction ; de Lambesc elle se dirigeait sur *Fons Marii* (3), la troisième station (4), à proximité de Saint-Cannat; elle obliquait de là au sud par la vallée de la Touloubre et Eguille (5) et passait par les Milles et Septèmes (6) pour arriver à Marseille, tandis qu'une bifurcation se détachant des Milles (7) se dirigeait sur Aix, et de là vers l'Italie par *Tegulata* et *Turris* jusqu'à Nice.

La voie romaine, qui reliait Marseille et Aix avec les

(1) Où Bouche signale l'inscription suivante, qui est incontestablement postérieure à la triple victoire, mais qui n'en est pas moins un hommage à la mémoire de Marius : *Triplici victoriæ C. Marii redientis ab Helvetiis*, t. 1er, p. 209 et 421.

(2) *Stat.*, carte de la Gaule, pl. IX.

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*

(5) *Carte routière* de Bonnet, Marseille 1867.

(6) *Stat.*, carte de la Gaule.

(7) « *Millia* (les Milles) tire son nom d'une borne milliaire dont on « trouve encore les débris tout près du pont; cette borne était la qua- « trième, en partant d'Aix pour venir à Marseille. » *Stat.*, t. 2, p. 867 et 309.

Milles, n'était donc ni la route impériale actuelle qui arrive au nord de cette dernière ville, ni une route qui par Saint-Chamas, le Pont-Flavien et Roquefavour, aurait abouti aux Milles, mais celle qui, de Saint-Cannat et d'Eguille, arrivait à cette dernière station, et dont on trouve encore des traces (1).

C'est, en effet, la seule qui donne l'explication de la bataille et rende intelligible le récit de Plutarque qu'on ne saurait comprendre dans les deux autres hypothèses.

Car, dans la première, si les armées arrivent à Aix par la route impériale, elles ont à rétrograder pour descendre dans la plaine des Milles, ce que ne pouvaient faire les Ambrons sans s'exposer à être coupés, par les Romains, des Teutons qui les précédaient.

Tandis que, dans la deuxième, si elles arrivent par Roquefavour (2), elles campent à leur gré sur la rive droite ou sur la rive gauche de la rivière; dans les deux cas, elles se choquent de l'est à l'ouest et non du nord au sud, et les Romains ne manquent pas plus d'eau que les Barbares, puisque les deux armées ont suivi la même route, toutes hypothèses qui sont contraires aux récits de Plutarque.

Il faut, en effet, pour que les Ambrons rompent leurs rangs en traversant le Lar (3) pour attaquer les Romains, qu'ils soient campés sur la rive gauche de cette rivière, et qu'il y ait, par conséquent, sur ce bord une plaine suffisante pour leur campement, comme l'est celle des Milles.

Il faut, de plus, que l'armée romaine soit campée sur les coteaux arides de la rive opposée où elle manque d'eau ; assez rapprochée de la rivière pour que Marius puisse la

(1) *Stat.*, t. 2, p. 309.

(2) *Stat.*, t. 2, p. 263 ; Bouche et presque tous les historiens.

(3) De *Laris*.

leur montrer, pour que les valets soient tentés d'aller y puiser, et assez près du camp des Barbares pour qu'on puisse entendre leurs cris et les hurlements des bêtes de charge, la nuit qui suivit le combat dont nous allons parler, ce qui n'est possible que si les Romains sont campés sur les collines bordant la plaine des Milles, lorsqu'on y arrive par Eguille.

La plaine au sud de la ville d'Aix et au nord de la rivière, ne remplit pas mieux les conditions exigées pour ce champ de bataille; l'armée romaine, qui dans ce cas aurait été campée sur les hauteurs dominant au nord cette ville, aurait été trop éloignée de la plaine; Marius n'aurait pas pu montrer à ses soldats la rivière qui coulait tout au long du camp des ennemis, parce que la distance aurait été trop grande pour l'apercevoir; les valets n'auraient pas pu y aller puiser de l'eau, puisqu'ils en auraient été séparés par le camp des Barbares, et les Barbares eux-mêmes n'auraient pas eu besoin de la traverser pour engager le combat puisqu'ils se seraient trouvés sur la même rive que l'armée romaine.

Quant aux autres hypothèses d'après lesquelles la bataille d'Aix aurait eu lieu soit au vallon de Pinchinat (1), soit à Meireuil (2), comme elles sont en contradiction avec le texte de Plutarque, et que ces étroites vallées n'auraient pu loger un aussi grand nombre de combattants, nous ne nous attarderons pas à les discuter.

Ainsi donc, les deux armées sont descendues aux Milles par Eguille; les Barbares se sont campés dans la plaine au sud du Lar, tandis que les Romains sont restés

(1) *Stat.*, t. 2, p. 264.
(2) *Ibid.*, p. 872.

sur les coteaux au nord, et c'est dans ces conditions qu'à eu lieu la bataille.

Voici, en effet, comment s'exprime Plutarque sur les dispositions de Marius :

« Si choisit Marius un lieu qui était fort d'assise pour « loger son camp, mais il y avait faute d'eau, et le fit « expressément à ce qu'on dit, afin d'éguiser encore plus « le courage de ses soldats : plusieurs le trouvaient mau- « vais, lui remontrant qu'ils seraient en danger d'endurer « grande soif, s'il se logeait là : auxquels il répondit, en « leur montrant une rivière qui coulait tout au long du « camp des ennemis, qu'il fallait aller boire avec son « sang.

« Ce qui fit dire que la première bataille fut donnée « plutôt par cas d'aventure que de propos délibéré, ni « par le conseil du capitaine en chef. »

Mais pourquoi Marius a-t-il choisi ce campement, puisque ses soldats devaient y manquer d'eau ? Pourquoi n'a-t-il pas obliqué à droite pour éviter les Barbares et se rapprocher du Lar? Cette manœuvre lui était facile et n'aurait en rien modifié sa tactique !.. C'est qu'il avait un motif plus sérieux que celui d'aiguiser le courage de ses soldats; le manque d'eau fut l'occasion dont il se servit pour se faire forcer la main par son armée, laquelle n'ayant plus peur des Barbares, se lassait de les suivre ainsi à la piste. Il trouvait par-dessus tout, l'occasion naturelle de livrer bataille avec toutes chances de succès, sachant qu'il n'aurait à faire qu'avec les trente mille Ambrons, séparés par les gorges situées au-delà d'Aix, des Teutons déjà arrivés dans la plaine de Pourrières.

Marius ne voulait pas que ses soldats engageassent la bataille qu'ils n'eussent fortifié leur camp; mais les valets

étant descendus dans la plaine pour avoir de l'eau, furent attaqués par les Barbares ; l'armée romaine se mit alors en mouvement pour les défendre ; il était environ deux heures après midi :

« La plupart des chefs ennemis étaient à dîner après « s'être lavés, et les autres étaient encore dans le bain à « se laver, parce que en ce lieu-là il y a force sources de « bains naturels d'eau chaude. »

Les Barbares attaquèrent au cri national de Amrha! Amrha! scandé par les Ambrons. « Ce cri fut répété par « les Gallo-Italiens au service de Rome, qui étaient issus « d'antiques tribus ambronnes refoulées jadis en Ligurie « par les Etrusques (1).

« Les Barbares ayant rompu leurs rangs pour traverser « la rivière qui est torrentueuse et profondément encais- « sée, ils furent refoulés et culbutés dans son lit, et le « plus grand meurtre qui en fut fait fut sur le bord de la « rivière dedans laquelle ils se poussèrent les uns les « autres, tellement qu'ils emplirent de sang et de corps « morts tout son lit ; et ceux qui purent repasser de « l'autre côté, n'eurent pas la hardiesse de se rallier « pour faire tête, de manière que les Romains les me- « nèrent tuant et battant jusques en leur camp et à leur « charroi.

« Mais les Romains, après avoir défait la plupart des « Ambrons, se retirèrent en arrière à cause que la nuit « survint. Les soldats passèrent la nuit en effroi à cause

(1) Henry Martin, t. 1er, p. 750. — Plutarque ajoute : « Les premiers « des Italiens qui descendirent en bataille furent les Liguriens, de ceux « de la côte de Gênes, qui leur répondirent aussi le même cri, parce qu'ils « disaient que c'était le nom général de toute leur nation. »

« des cris des Barbares et parce que leur camp n'était pas « retranché. »

Pendant qu'à la suite de cette première bataille, Marius craint d'être attaqué la nuit dans son camp qu'il n'a pas eu le temps de fortifier, quelle est la cause des « cris des Bar« bares semblables aux hurlements des bêtes féroces, les« quels mêlés aux hurlements des hommes et des bes« tiaux, faisaient retentir les montagnes des environs ? »

Cette cause n'est pas difficile à deviner. Les Ambrons, plus effrayés encore de leur sanglante défaite et de leur isolement, que les Romains ne pouvaient l'être de leurs cris, craignant en outre d'être attaqués le jour suivant, quittaient leur camp en désordre ; et c'est cette fuite précipitée pendant la nuit qui était la cause de ce grand tumulte, de ces hurlements d'hommes et de bestiaux.

Il est donc probable que les Teutons avaient déjà décampé au point du jour, que Marius put à son tour et dans la même journée parcourir le même trajet qu'eux, et occuper le soir les positions qu'il avait depuis longtemps choisies pour livrer une bataille décisive.

C'est ce qui explique comment deux grandes armées ont pu, à la suite l'une de l'autre, parcourir en une seule journée les XV ou XVI mil. (1) (24 kilomètres) qui séparent Aix de Tegulata, « les soldats romains étant habitués à « faire XX et quelquefois même XXIV mil. en cinq heures, « en portant un poids de 60 kilogrammes (2).

La deuxième et dernière bataille a donc pu avoir lieu, comme le dit Plutarque, le surlendemain de celle d'Aix (3),

(1) XV, selon l'*Itinéraire* d'Antonin, et XVI, d'après Peutinger.

(2) Montesquieu, *Grandeur et décadence*. — Végèce, *Epitomæ rei militaris*. Tite-Live, t. 1er, liv. 26.

(3) Et non le troisième jour, comme le prétendent la *Statistique* et d'autres auteurs.

Marius ayant voulu mettre à profit l'enthousiasme que ses troupes avaient puisé dans un premier succès et le découragement que devaient en avoir ressenti les Barbares.

Quelques auteurs (1) s'appuyant sur ce texte de Plutarque « que les Barbares n'assaillirent pas l'armée romaine « la nuit qui suivit le combat, ni le jour suivant, ains ne « firent aultre chose que se préparer à la bataille, » ont cru pouvoir en inférer qu'il n'y avait pas eu de combat à Aix ; que les deux actions s'étaient passées dans la plaine de Pourrières, puisque d'après ce récit les deux armées n'auraient pas changé de place, « ains n'auraient fait aultre « chose que se préparer à la bataille. »

Mais la description des deux champs de bataille exclut cette trop judaïque interprétation. La première ne peut s'appliquer qu'à la plaine des Milles ; là seulement les chefs des Ambrons ont pu prendre des bains d'eau chaude ; là seulement l'armée romaine a pu camper sur des collines où elle manquait d'eau ; là seulement enfin les deux armées ont pu se choquer du nord au sud, et les Ambrons être précipités et massacrés dans le Lar qui coule dans un lit profond, tandis qu'il est presqu'à fleur de terre dans la plaine de Pourrières, où l'action s'engage dans des conditions toutes différentes, l'armée romaine ne manquant point d'eau, étant campée non plus sur des collines, mais sur une *motte* de terre à côté du Lar, ainsi que nous allons le voir, et les armées se choquant de l'est à l'ouest.

Il faut donc reconnaître que les deux actions ont eu lieu sur des champs de bataille différents, quoique Plutarque se taise sur la marche des armées.

(1) Justin, Florus, Velleius, liv. II, p. 83. Tiran.

Quelle route Marius a-t-il prise pour arriver à la plaine de Pourrières? A-t-il, comme il l'avait fait jusques-là, suivi l'ennemi pas à pas, se logeant toujours à la queue le plus près qu'il pouvait, ou bien inclinant à gauche par la vallée de Vauvenargues et le Pain-de-Munition, comme le suppose M. Tiran, est-il allé prendre position à Pourrières, pour lancer de là Marcellus opérer son mouvement tournant par Pourcieux?

Cette opinion ne nous paraît pas soutenable; en prenant par Vauvenargues, Marius quittait la piste de son ennemi; il faisait inutilement un grand détour par des chemins fort difficiles, et aurait paru s'opposer à sa marche.

Le mouvement tournant de Marcellus par Pourcieux ne se justifie pas davantage, et n'aboutit qu'à loger à l'est l'armée romaine qui doit être à l'ouest, car, suivant pas à pas l'ennemi, elle est arrivée la dernière dans la plaine.

La tactique de Marius est beaucoup plus simple: en quittant Aix, il a marché sur la trace des Barbares qui continuaient à suivre la voie Aurélienne par le Tholonet, Beaurecueil, Chateauneuf où on la retrouve du VIIIe au XIIIe mil., au bas de la colline du Sengle (1), en suivant à partir du IXe mil. la route actuelle n° 7 de Paris à Antibes, passant à la Grande-Pégière (2), l'ancienne poste aux chevaux, à côté des débris d'un pont de construction romaine, qui est en aval de la grande route (3).

Les Barbares assirent leur camp à Tegulata (4), la Petite-

(1) *Stat.*, t. 2, p. 309, et carte pl. IX.

(2) Ou Péagière, de péage.

(3) Les auteurs de la *Statistique* ont cru lire sur l'une des pierres de ce pont : MAR. T., *Stat.*, t. 2, p. 421.

(4) Tire son nom de la tuilerie dont on aperçoit les ruines, et non, comme le supposent les auteurs de la *Statistique* (t. 2, p. 309), du bouclier

Pégière, où est le monument de Marius, à XV mil. (23 kilomètres) environ d'Aix, leurs chariots étant groupés autour de ce centre, de chaque côté de la rivière, et devant s'étendre dans toute la plaine jusqu'à Pourrières.

L'armée romaine s'arrêta, au contraire, à deux kilomètres en aval, entre les bornes de la route impériale n°s 318 et 319 en face du Cabaret-Neuf, là même où elle est coupée à angle droit par la route de Trets à Puyloubier, à 2,000 mètres environ avant d'arriver à la Grande-Pégière.

Elle se déploya à droite et à gauche sur les mamelons qui s'étendent depuis le Lar qui est au sud, jusqu'au pied des contreforts de la montagne de Sainte-Victoire qui est au nord et dont le principal porte le nom de Trépanouïe.

Ces mamelons, véritables *mottes* de terre comme les nomme Plutarque, sont élevés de six à huit mètres au-dessus du sol de la plaine, avec laquelle ils se fondent en légères ondulations par une pente insensible et douce, ce qui explique et rendait facile l'engagement de la cavalerie dont nous parlerons bientôt.

« Et cependant Marius sachant qu'il y avait, *au-dessus* « du lieu où les Barbares étaient campés, quelques ca- « vins et quelques vallées couvertes de bois, y envoya « secrètement Claudius-Marcellus avec trois mille hom- « mes de pied, etc., etc.; les autres soupèrent quand il en « fut l'heure, et après souper, se reposèrent. »

Ce fut donc *avant l'heure du souper*, que Marcellus partit avec ses trois mille hommes pour aller s'embusquer *au-dessus* du lieu où étaient les Barbares, ce qui prouve qu'il n'avait pas à faire un grand détour pour arriver sur les

en forme de tuile que portaient les statues de soldats qui étaient aux angles du monument de Marius ; les géographes de l'antiquité n'étant pas assez ignorants pour avoir confondu un bouclier avec une tuile.

derrières de l'ennemi, et que les auteurs qui le font passer par Vauvenargues (1), par Peynier (2) et par Pourcieux, n'ont pas visité les lieux, et ne se sont pas rendu compte ni de l'heure à laquelle il est parti, ni de la situation respective des armées.

La route suivie par Marcellus est aussi simple que toute la campagne de Marius; c'est la route de Puyloubier au *Pain-de-Munition* par le Puits-de-Rians, *au-dessus du lieu où étaient campés les Barbares*, qui est formée de *cavins* et de *vallées couvertes de bois.*

Nous avons fait ce trajet en moins de deux heures. Marcellus étant parti du camp avant souper a pu arriver encore de bonne heure au Pain-de-Munition, camp retranché dont nous allons bientôt parler.

C'est donc par Puyloubier, le Puits-de-Rians et le Pain-de-Munition que Marcellus a opéré son mouvement tournant pour prendre l'ennemi à revers, et c'est de cette dernière station qu'il est descendu le lendemain dans la plaine en passant par Pourrières.

La belle plaine de Pourrières dans laquelle s'engagea la bataille, est traversée dans toute sa longueur, de l'est à l'ouest, par la même rivière du Lar, qui coulant ici moins torrentueuse, est par cela même moins profondément encaissée qu'à Aix. Elle est bornée au nord par la chaîne de Sainte-Victoire, au sud par le mont Olympe et à l'est par des collines qui se superposent par étages successifs; tandis qu'à l'ouest, une suite de mamelons de 6 à 8 mètres grandissant et s'accentuant davantage à mesure qu'on se rapproche de la montagne, font moutonner la plaine de-

(1) *Stat.*, t. 2, p. 264 et 5.
(2) *Ibid.*

puis la Grande-Pégière jusqu'aux contreforts de Sainte-Victoire à l'ouest de Puyloubier.

La voie Aurélienne, remplacée aujourd'hui par la route impériale, traverse la plaine dans toute sa longueur, en suivant à peu de chose près le cours de la rivière (1).

Les alentours de ce vaste champ de bataille depuis longtemps choisi par Marius (puisqu'il savait qu'il y avait des cavins et des vallées couvertes), avaient comme réserves, ou pour refuge, des camps retranchés situés dans des positions inexpugnables : l'un, au nord-est, le camp du Pain-de-Munition ; l'autre, au sud, le camp du mont Olympe.

Le plus important, parce qu'il devait contenir les réserves de l'armée, était l'*Annonæ Munitio* (2), vulgairement nommé le *Pain-de-Munition*, situé au nord-est de la plaine ; il est, comme tous les anciens camps, assis sur le sommet de la montagne. « La fortification, construite en spirale, « consiste en un mur qui s'élève en enveloppant la monta- « gne de trois circonvallations successives. La dernière « de ces circonvallations contourne l'arête du plateau dans « l'intérieur duquel on entre par une seule ouverture de « 5 mètres de large; l'écartement des autres voies est de 5 « à 10 mètres, suivant la pente plus ou moins forte de l'es- « carpement.

« Les murs ont été faits en pierres sèches; ils ont six « pieds d'épaisseur. Ce camp pouvait être défendu contre « un coup de main par une cohorte de 5 à 600 hommes ; il « était capable de loger un plus grand nombre d'hommes « ou un dépôt de vivres, de munitions et de bagages (3). »

(1) *Stat.*, t. 2, p. 309.

(2) *Ibid.*, t. 2, p. 258.

(3) Roguet, t. 9, p. 384. — Tiran, t. 15. — L'abbé Castellan, *ibid.*, p. 48. — *Mémoires* de la Société des Antiquaires. — *Stat.*, t. 2, p. 202 et pl. X.

Ce camp retranché, ainsi que celui de *Currorum statio* (Caronte), qui est ovale, et celui de Constantine (1) dans le territoire de Lançon, qui a la forme d'un fer à cheval, est-il ligurien, comme le veut la *Statistique*, ou même de l'âge antéhistorique, comme le prétend sir Jonh Lubboch (2)?

N'ayant pas à nous prononcer sur cette question, nous nous contenterons d'observer : que tous ces camps retranchés attribués à Marius, sont construits de la même manière, avec des blocs de rochers bruts pris sur place, et superposés à pierre sèche, leur forme paraissant avoir été subordonnée à la configuration des lieux, comme c'est le cas de toutes les fortifications élevées sur des montagnes.

Ce camp du Pain-de-Munition communiquait, à l'ouest, avec Aix, par la vallée de Vauvenargues et Claps ; à l'est, avec Rianz ; à l'ouest, avec Puyloubier, et au sud, avec Pourrières. Il est situé au sommet d'une montagne fort élevée dont nous regrettons de ne pouvoir donner l'altitude, et par sa position il explique et justifie le mouvement tournant de Marcellus.

Sur ce champ de bataille ainsi fixé, les Barbares, arrivés les premiers, occupent le haut de la plaine du côté de l'est, menacés sur leurs derrières par le corps de Marcellus, tandis que les Romains sont campés sur les mamelons qui la ferment du côté de l'ouest : c'est dans ces conditions que s'engage le combat.

Le texte de Plutarque est si clair, les mamelons, les *mottes* de terre sont si bien accentués, qu'on ne comprend pas les erreurs auxquelles a donné lieu la place qu'occupait l'armée romaine. Marius, disent les uns, occupait les col-

(1) *Stat.*, t. 2, p. 258 et suiv.
(2) *Jonh Lubbock*, par Barbier. Paris 1867, p. 51 à 58.

lines de Puyloubier jusqu'à Pourrières, et les Barbares, Trets, Peynier et Rousset (1); Marius, disent les autres, descendit du côté de Puyloubier, quoique quelques-uns disent qu'il ait logé son camp du côté de Roquefeuil (2). Les uns le placent au camp du Pain-de-Munition; les autres, à celui du mont Olympe ; ceux-ci en amont, ceux-là en aval de la plaine; si bien qu'on se demande si ces auteurs n'auraient pas visité, les yeux fermés, cette belle plaine qui parle clairement à qui veut les ouvrir !

« Le lendemain, » le deuxième jour après celle d'Aix, « Marius offrit la bataille aux Barbares, en tirant son armée « au champ, hors de son front, envoyant devant la cava- « lerie pour tirer l'ennemi à l'escarmouche.

« Ce que voyant, les Teutons, ils n'eurent pas la patience « d'attendre que les Romains fussent descendus dans la « pleine campagne pour le combat. Sans avantage ains « les allèrent trouver jusques à la *motte* sur laquelle ils « étaient en bataille.

« Les Romains firent tête, les repoussèrent dans la « campagne, mais ils allaient se rallier lorsque Marcellus « tomba sur leurs derrières. »

Marcellus fut de bonne heure à son poste, car il faut à peine une heure pour descendre du Pain-de-Munition, jusqu'au monticule sur lequel est bâti Pourrières. Et comme la vallon au fond duquel est assise la route est profond, étroit et tortueux, il put arriver jusques au campement des Barbares sans être aperçu.

Lorsqu'il vit la bataille engagée, il se jeta sur *les derrières*, non de l'armée qui était au bas de la plaine, mais du camp, « de ceux qui étaient à la queue des Barbares » et

(1) *Stat.*, t. 2, p. 265. — Abbé Castellan, p. 39.
(2) Bouche, t. 1er, p. 327.

ce sont les cris des femmes et des enfants qui épouvantèrent les Barbares et leur firent lâcher pied pour venir à leur défense.

Le combat se concentra alors dans le camp, et c'est pourquoi le plus grand carnage eut lieu à Tegulata, auprès de la rivière, à deux ou trois kilomètres environ en amont de l'endroit où les Romains avaient été attaqués.

Les Barbares se battirent avec vaillance, mais leurs bandes furent bientôt écrasées sous la tactique et les manœuvres d'une armée dont la discipline faisait la principale force.

La victoire du général romain fut complète. « Cent « mille guerriers barbares demeurèrent sur le champ de « bataille ou dans les fers du vainqueur.

« Les populations gauloises qui avaient tant de souf- « frances à venger, exterminèrent en détail les restes des « Teutons. Plus d'un demi-million de créatures humaines « avaient péri ou encombraient les marchés d'esclaves des « grandes villes (1) »

Ainsi finit ce grand drame ! D'un revers de sa main, Marius abattit ces hordes innombrables qui avaient fait trembler Rome, et leur défaite fut si complète, leur anéantissement comme nation si absolu, que de si grands peuples l'histoire n'a conservé que le souvenir de leur extermination.

(1) Henry Martin, p. 76 et 77.

§ IV. — LE BUCHER DU SACRIFICE

ET LE TRIOMPHE DE POURRIÈRES (1)

Le plus grand massacre des Barbares eut lieu sur les bords du Lar, aux environs de Tegulata (la Tuilerie) près la Petite-Pégière, et c'est là même, à cinquante mètres environ au nord-ouest du monument dont nous allons parler, à côté de *Tegulata* et à l'est du pont de la route impériale n° 7, que nous avons eu l'heureuse chance de retrouver l'emplacement du bûcher dans lequel Marius fit *brûler toutes les dépouilles qu'il ne réservait pas au triomphe* (2).

En abordant ce champ par la rampe nord-est du pont, on aperçoit d'abord, à l'est de la route, affleurant le fond du ruisseau, un mur de belle et bonne construction

(1) Le triomphe de Pourrières a donné son nom aù quartier du territoire sur lequel il est bâti. Ainsi, on trouve dans les anciens cadastres de 1581, fol. 158; 1594, fol. 162, et 1618, fol. 104, une terre au triomphe; *Manuscrit* de M. Augard, juge-de-paix à Trets. — Trophœa Marii, *Gallia Christiana*, carte *provinciæ Arelatensis*.

(2) « Marius offrit son sacrifice sur un tertre, derrière l'auberge de « Saint-Andiol, en face de Pourrières ; la tradition s'en est si bien con- « servée que le peuple l'appelle *Salavoun*, locus salvorum. — On voit « dans une petite chapelle, à demi ruinée, une grande pièce de marbre « blanc statuaire, contenant deux cartouches avec leurs cadres surmon- « tés d'une guirlande de laurier, entourés de bandelettes. » *Mémoires* de l'abbé Castellan, p. 56.

Le tertre dont parle l'abbé Castellan est au nord de la plaine, sur les contre-forts de Sainte-Victoire, à quatre kilomètres au moins de Tegulata. Nous n'y avons trouvé que quelques tessons de poteries romaines et arabes; le bûcher n'a pu être placé qu'au centre du camp, où avait eu lieu le plus grand carnage, et par conséquent à Tegulata, où nous le trouvons.

romaine, revêtu de ciment, ayant peut-être fait partie de la fosse à argile de Tegulata (la Tuilerie). Mais, en avançant de quelques pas, on se trouve au milieu d'un amoncellement de débris de terre calcinée mêlée de briques et de poteries de toute sorte.

L'aspect change encore si on se rapproche de l'escarpement qui surplombe le lit de la rivière, car ici le doute et l'incertitude ne sont plus permis ; les débris de toute nature, poteries fines, coulées de fer, de cuivre, de plomb, objets entiers que le feu n'a pu attaquer, tout prouve qu'un riche butin a été là dévoré par le feu; nous avons rapporté de notre découverte, en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, de nombreux spécimens de tous ces objets, et entre autres, une coulée de plomb pesant plus de trois kilogrammes.

Des fouilles peu coûteuses produiraient sans doute d'inestimables richesses pour l'archéologie ; mais à qui s'adresser pour obtenir la modeste somme de mille à douze cents francs qu'il faudrait pour ce travail ?

Cette découverte prouvera à nos lecteurs avec quel soin et quelle heureuse chance nous avons visité les champs de bataille de Marius, et combien sont exacts les récits de Plutarque qui s'exprime ainsi sur ce premier épisode de la victoire :

« Après la bataille, Marius fit mettre à part les harnais « et les dépouilles des Barbares qui étaient demeurées « entières et belles à voir pour embellir et enrichir la « pompe du triomphe ; puis il fit amasser le demeurant « en un grand monceau sur un bûcher de bois pour en « faire un grand sacrifice aux dieux. Et lui-même, vêtu « d'une grande robe de pourpre, comme porte la coutume « des Romains en tel cas, et tenant une torche ardente à

« deux mains, laquelle il haussa premièrement contre le « ciel, et la baissa pour mettre le feu dans le mon- « ceau, etc., etc. » Suit l'épisode des messagers venant annoncer sa nomination à son cinquième consulat. Après quoi, Plutarque ajoute : « Les capitaines emmenèrent « Marius avec chapeaux de laurier qu'ils lui mirent à « l'entour de la tête ; puis cela fait, il mit adonc le feu « dans le bûcher, et paracheva le sacrifice. »

C'est là encore, au sud de la rivière, « qu'après la « victoire on éleva un monument dont il reste à peine quel- « ques traces ; il existait encore entier au XV[e] siècle, et il « fut représenté, à cette époque, sur une tapisserie par un « seigneur de Pourrières, de la maison de Glandevès; M. de « Saint-Vincent, qui avait vu cette tapisserie, dit qu'elle « représentait une haute pyramide portant sur sa base qui « est carrée et fort élevée, un bas-relief dans lequel on « distinguait trois soldats romains portant sur leurs « épaules un grand bouclier (*scutum*) (1) sur lequel était « un général debout (2).

« Ce monument composait les armoiries du village de « Pourrières; il avait donné lieu au proverbe : C'est comme « les armes de Pourrières, où *trois hommes portent une « tuile*, comparant le bouclier à une tuile (comme il en a « réellement la forme), et les trois soldats prenant beau- « coup de peine pour peu de chose (3). Millin dit trois « esclaves enchaînés (4).

L'historien Bouche, aux récits duquel nous avons en cette occasion plus de confiance qu'en ceux de M. Fauris

(1) *Rich.* par Cherruel.

(2) M. de Saint-Vincent, *Notice*, Paris 1814, p. 11 et 12.

(3) Bouche, t. 1[er], p. 423.

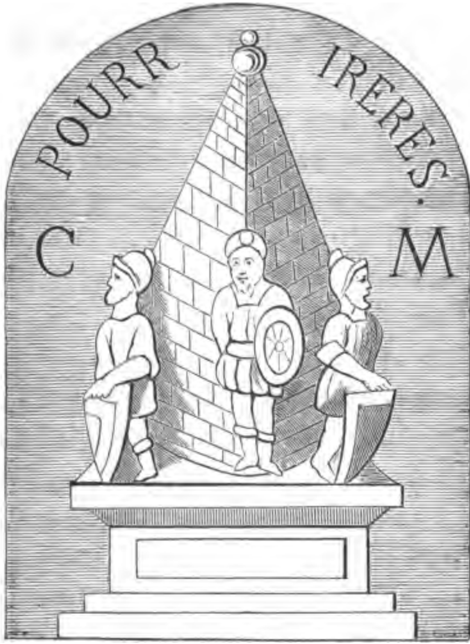
(4) Millin, t. 3, p. 111.

de Saint-Vincent, donne le plan de la base de cette pyramide dont on trouve encore les vestiges sur la rive gauche du Lar, et une description du monument lui-même différant sensiblement de la précédente. Celle-ci est plus conforme aux armoiries du village de Pourrières que nous donnons ci-après, et à la fontaine qui a été construite en 1657, sur la place de la commune (1), quoique nous ne soyons pas plus certain de l'authenticité de l'une que de l'autre. « C'est, dit-il, un grand bâtiment solide et carré, de « trois cannes en carré, entouré de murailles, à douze « pans de distance tout à l'entour, à droite en allant d'Aix « à Saint-Maximin, au terroir de Pourrières (à dix ou « douze mètres environ de la voie Aurélienne), proche du « pont de la Petite-Pégière, sur la rivière du Lar, que la tra- « dition nomme le *Triomphe de Pourrières*.

« J'ai parlé autrefois à un homme honnête et digne de « créance qui me dit avoir ouï dire à un homme fort an- « cien, qu'il avait vu, en étant jeune, quelques reliques de « ces trophées, entre autres trois personnages en relief sou- « tenant un bouclier en forme de tuile, et de là est venu « le commun dire usité en Provence, du triomphe de « Pourrière : ils sont trois à porter une tuile (2), » ce qui est bien différent, et signifierait plutôt : ils sont trois à faire la même chose.

(1) Lorsqu'en 1697 la commune de Pourrières prit des armoiries, elle adopta une pyramide pour rappeler celle qui avait existé dans son terroir. (Archives de la commune, carton coté n° A.) Tiré du *Manuscrit* de M. Augard.

(2) Bouche, t. 1er, p. 424.



TRIOMPHE DE POURRIÈRES.

Cette dernière description nous paraît la seule exacte, parce qu'elle se rapproche plus que la première de la forme simple et austère de l'époque consulaire, et parce que l'usage de porter un chef sur un pavois appartient à la nation franque et ne saurait s'appliquer à une époque républicaine.

Nous partageons donc sur ce point l'opinion de l'abbé Castellan, qui ne saurait reconnaître dans la tapisserie de la maison de Glandevès, telle qu'elle est décrite par M. Fauris de Saint-Vincent, le monument de Marius. Cet écrivain ajoute, observation dont nous laissons l'appréciation à nos lecteurs, « que le Triomphe de Pourrières a la forme « du tombeau de Pilate à Vienne, et que la forme pyra-

« midale empruntée aux Egyptiens par les Romains an-
« nonce plutôt un tombeau qu'une construction du genre
« triomphal (1). »

Nous avons cru devoir conserver dans la légende de notre gravure, comme nous l'avons trouvé dans les armoiries de la commune, le nom de Porrirères au lieu de celui de Porrières ou Pourrières, plus généralement usités, cette première orthographe nous paraissant se rapprocher davantage de l'appellation primitive.

Pitton affirme, comme preuve confirmative de la forme de ce monument, avoir vu dans un cabinet d'antiquités d'Aix une médaille commémorative de la bataille de Pourrières, dont il donne la description en ces termes : « M. Lautier m'a fait l'honneur de me communiquer une « médaille de métail à l'empreinte de la tête de Marius, avec « ces lettres : *C. Marius V. cons.* et du revers, un arc de « triomphe carré où l'on voit des hommes enchaînés et « des images de quelques boucliers ; le revers de cette « médaille a pour âme ces paroles : *Victoria Cimbrica* (2). »

Cette médaille nous paraît aussi peu authentique que l'inscription de Lambesc, parce que les arcs de triomphe n'étaient pas encore en usage à Rome sous Marius ; parce que ce sont les Teutons et les Ambrons qu'il vainquit seul dans son V[e] consulat, et non les Cimbres qu'il ne battit que l'année suivante avec Q. Lutatius, son collègue, et enfin, raison décisive, parce qu'on n'a jamais frappé monnaie à l'effigie de Marius.

La science héraldique a traduit dans son langage figuré le monument de Pourrières de la manière suivante :

(1) L'abbé Castellan. *Mémoires* de la Société des Antiquaires. 1832. t. 9.
(2) Pitton, liv. 1, p. 52.

« Pourrières, canton de Saint-Maximin, arrondissement de Brignoles, département du Var.

« Porte : d'azur, à une pyramide d'argent, maçonnerie de sable, sur la base de laquelle sont écrits ces deux mots : Caïus-Marius, l'un sur l'autre en caractère de sable ; la pyramide accostée en chef d'un P à dextre d'or, et d'un S à senestre du même (1). »

La base du monument de Pourrières ainsi qu'une partie de son mur d'enceinte (dont nous ne comprenons pas l'utilité) bâtis en moellons, et avec ces mortiers antiques qui défient les siècles, sont encore dans le même état que les a décrits Bouche ; mais ils n'ont aucun caractère, et ne rappellent d'autres souvenirs que ceux que le voyageur égaré à leur poursuite apporte avec lui.

Il n'en est pas de même du nom de Marius ; celui-ci est resté populaire à Pourrières et dans toute la plaine, comme dans tous les autres lieux que sa présence a rendus célèbres ; mais au lieu de la désinence latine qu'il avait à Saint-Remy, il a pris ici la désinence grecque des Baux et de Fos (*Caïe Maïe*).

---

§ V. — MONS VICTORIÆ (SAINTE-VICTOIRE).

Sainte-Victoire (2) est une chaîne de montagnes qui court

(1) *Armorial général de France*, t. 1, fol. 524. — *Blason*, t. 2, fol. 1473.

(2) Dans notre ancienne langue nationale, la montagne à l'orient de la ville d'Aix se nomme *de Santo Venturi*, du Dieu du bon événement, *boni eventûs*, dont on aurait découvert un petit autel avec inscription, sur la route d'Italie (à l'auberge de Saccaron, près Pourcieux, à deux kilomèt. sud-est du monument de Marius) et non, comme le prétend Rouchon, page 38, près de la Grande-Pégière.

de l'ouest à l'est, où elle se rattache au système général des monts subalpins ; elle borde au sud la belle plaine de Pourrières, au nord l'étroite vallée de Vauvenargues et porte à son sommet, qui est à 1066 au-dessus du niveau de la mer, une échancrure naturelle terminée par un plateau surl equel sont bâtis une église dédiée à Sainte-Victoire et les ruines d'un couvent de Cassianites, qui remplaça sans doute un temple ou tout au moins un autel dédié à la Victoire.

Elle tire son nom de la victoire de Marius (1) et c'est sur cet étroit plateau, sur les bords de ce vertigineux précipice, que les populations célèbrent tous les ans, comme jadis dans les *hauts lieux*, la fête qui rappelle ce mémorable événement.

La tradition, dont la véracité ne peut être contestée, car elle confirme des faits historiques parfaitement connus, va nous dire à présent de quelles cérémonies, de quels sacrifices la victoire fut suivie, car s'il a fallu aux Baux une victime humaine pour rendre les dieux propices, il faut ici de bien plus nombreuses hosties, une hécatombe humaine pour remercier la Victoire de ses faveurs !

On remarquera que dans ses derniers récits, Plutarque ne parle plus de Marthe, et nous ignorerions si la prophétesse a suivi Marius jusqu'à Pourrières ; mais heureusement pour l'histoire que la population de Pertuis, colonie fondée par les Marseillais pour fournir des blés à l'armée de Marius, et qui était séparée des croyances légendaires par toute la largeur du lit de la Durance, a conservé le souvenir de la présence de Marthe, et la tradition de la

(1) Un temple fut élevé à la Victoire ; les chrétiens en firent une église à Sainte-Victoire. Henry Martin, t. 1, p. 76 et 77.

fête jadis païenne et militaire de la victoire de Marius, convertie en fête religieuse sous la direction de la confrérie de Sainte-Victoire érigée en l'église de Pertuis, à la même époque sans doute où la fête de Marthe, pareillement transformée en sainte par le culte nouveau, donnait naissance à la légende des Saintes Maries.

L'ancien curé de Pertuis, dont la piété égale la bonne foi, dans une lettre adressée aux prieurs de cette confrérie, que nous reproduisons à la fin de ce volume, reconnaît que cette fête a pour origine la victoire de Marius, et il proclame que les populations s'honorent en mettant ainsi sous la protection de la religion les souvenirs de la grande victoire qui sauva la Gaule et l'Italie de la fureur de ces hordes barbares.

Cette fête, qui a été en grand honneur à Pertuis jusqu'à la Révolution de 1793, était célébrée tous les ans de la manière suivante, le 24 avril, jour où la bataille de Pourrières a réellement eu lieu.

« Dans la journée du 23 avril, le bruit du tambour se
« fait entendre et rassemble les habitants; tous se réunis-
« sent sous la conduite des prieurs de Sainte-Victoire qui
« distribuent à chacun l'étape, qui consiste en un pain de
« munition; tous partent le soir au son d'une marche dont
« j'ai fait graver la musique (1). Arrivés sur le sommet de
« la montagne de Sainte-Victoire, ils s'occupent à ramas-
« ser du bois, construisent un bûcher et y mettent le feu,
« après s'être couverts la tête de fleurs; alors le roule-
« ment du tambour redouble, on forme des ronds joyeux
« et des farandoles bruyantes autour du bûcher qui sem-
« ble consumer encore les dépouilles des Barbares. La

(1) Millin. pl. IV, n° 7; voir cette marche à la carte, fig. 3.

« montagne retentit des cris de joie, et partout on entend
« répéter : Victoire! victoire! avec une espèce de délire.

« La troupe rentre à Pertuis en une espèce de triomphe,
« chacun tient une espèce d'arbre et de bouquet, en criant :
« *Sancta victoria* ! *sancta victoria* (1) !

« Au point du jour, le curé de Vauvenargues célèbre la
« messe, et celle-ci finie, les pèlerins vont tous visiter le
« Garagaï, abîme où Marius, *selon les ordres de la sybille*,
« fit précipiter cent prisonniers le lendemain de la vic-
« toire (2).

« Cette coutume si ancienne qu'elle n'a été interrompue
« dans aucun temps, ne peut avoir qu'un fondement mé-
« morable tel que cette fameuse victoire de Marius, qui
« délivra la Provence de cet essaim de Barbares dont les
« hordes avaient répandu la consternation dans l'Empire
« romain.

« Les Pertuisiens ont une autre fête annuelle le cinq
« janvier, qu'on nomme la fête de la Belle-Étoile, qui a
« pour but de célébrer le triomphe de Marius (3). »

« On solennise aussi la Sainte-Victoire à Vauvenargues

(1) Millin, t. 2, p. 107 et suiv. ; voir aussi Porte, *Mém.* de l'Ac. d'Aix. Castellan, *Mémoire* de la Société des Antiq.

(2) Trois cents, d'après la *Statistique*, t. 1er, p. 29.

Garagaï est aujourd'hui un mot générique qui signifie crevasse, abîme ; nous croyons que son origine vient de *gara*, sillon, d'où guéret, racine de *garan*, rainure, fente pratiquée dans un mur pour laisser écouler les eaux. *Dict.* de Legonidec, et de *Gaï* pour *Caii*, fente ou abîme de Marius. La *Statistique* du département le fait dériver de *Galla*, nom qu'on donnait aussi à la prophétesse (t. 3, p. 249), lequel viendrait plutôt de : « Ab « Gallo Phrygiæ fluvio quia qui ex eo bibissent in furore incipiantur, aut « a Gallo qui primus deæ Cybeles perhibetur fuisse sacerdos. » *De Sacri-* « *ficis romanorum*, Paulus Merula, Lugduno, 1684, p. 44. — Beugnot, p. 155.

(3) *Stat.*, t. 3, p. 248.

« le 24 avril, qui est véritablement celle de l'Hermitage
« de Sainte-Victoire; on s'y rend en procession dès le
« point du jour, pour célébrer la messe à cet Hermitage
« situé au sommet de la montagne; il y a toujours à cette
« fête un grand concours d'étrangers; il paraît positif
« qu'elle se rattache à la victoire de Marius (1). »

Ainsi le nom de *Mons Victoriæ* est contemporain de Marthe; ils ont la même origine; l'histoire ne peut pas plus les séparer que la légende; ce sont les deux témoins de la victoire de Marius, car Marthe n'a pas quitté le général depuis les Baux jusqu'au Garagaï où elle commande le sacrifice des cent prisonniers.

Mais les Ambrons et les Teutons détruits, Rome n'est plus en danger; les soldats ne craindront plus de se mesurer avec les Cimbres qu'il leur reste à combattre. Alors, mais alors seulement, la sybille s'efface, disparaît, il n'est plus question d'elle, et la légende qui la suivra plus tard ne sortira pas du cercle étroit que l'histoire a tracé.

« La montagne qui dominait le champ de bataille prit
« le nom de *Mons Victoriæ* qu'elle portait encore au XIII[e]
« siècle, comme il conste d'une charte datée de la deuxième
« année du règne de Conrad, *prope montem qui dicitur*
« *Victoriæ, vel sancto venturi.*

« On éleva, en outre, un temple à la Victoire non au
« sommet, mais au pied de la montagne du côté du nord,
« près de Vauvenargues, où l'on en voit encore les ruines
« près d'une ferme qui a retenu le nom de *Délubré*, en
« provençal *temple*, du latin *delubrum* (2). »

(1) *Stat.*, t. 2, p. 877.

(2) *Ibid.*, t. 2, p. 189, 265 et 266.

Il a pu exister un temple ou un autel au sommet de la montagne que les marins nomment : *lou Délubré* de la Victoire; mais il n'y a jamais

« Walter-Scott a placé l'une des plus jolies scènes de son « roman d'*Anne de Geierstein* (1) au monastère de Sainte-« Victoire ; il fait une description très exacte de la monta-« gne et du Garagaï. Il prête ensuite à un paysan l'étrange « réponse qui suit sur l'origine du nom de la montagne : « ce nom vient d'une grande victoire gagnée par un géné-« ral romain sur deux grandes armées de Sarrasins por-« tant des noms ultramontains, probablement les Teutons « et les Cimbres. Voulant témoigner au Ciel sa reconnais-« sance, Caio Mario fit vœu de bâtir un monastère pour « le service de la Vierge Marie, en l'honneur de laquelle « il avait été baptisé. »

Le malicieux romancier a raison de se moquer de notre ignorance, et nous ajouterions un long chapitre à ses ana, si nous voulions répéter ici les erreurs, les invraisemblances qu'on nous a débitées, et qui font le pendant de toutes celles que nous avons lues dans les livres.

Les siècles ont donc effacé cette mémorable page de notre histoire provençale.

Le grand nom de Marius, qui devait être impérissable, n'est plus que l'écho affaibli d'un mot qui ne représente plus aucun sens.

Les stèles des Baux sont devenues les Saintes Maries, leurs images des personnages légendaires.

Les vestiges du monument de Pourrières auraient de-

rien eu de pareil à la ferme du Délubré, qui est au nord de la montagne, où l'on ne trouve aucun débris de constructions, ni même de poteries romaines ; c'était plus probablement « un hospice bâti au pied de la mon-« tagne pour recevoir ceux qui allaient en pèlerinage à Sainte-Victoire. » Walter-Scott, *Charles-le-Téméraire*, p. 440.

(1) *Charles-le-Téméraire*, Walter-Scott, p. 435. — *Itinéraire général de la France* (Provence), par Adolphe Joanne. Paris 1865.

puis longtemps disparu si la charrue avait pu les entamer.

Le *Mons Victoriæ* lui-même n'a dû la conservation de son nom que grâce à la transformation qu'il a subie.

Il ne reste donc rien de ces grands événements que nous avons essayé de reconstituer ; mais cet injurieux oubli doit être réparé ; les populations de la Provence se doivent à elles-mêmes, comme elles doivent à l'histoire de raviver ces souvenirs disparus, et de relever le modeste monument de Pourrières que leurs devancières ont laissé disparaître, si elles veulent que les générations à venir ne les confondent plus dans l'anathème que leur ingratitude fait peser sur celles qui ne sont plus !

FIN DE LA I[re] PARTIE.

DEUXIÈME PARTIE.

SOMMAIRE.

L'arrivée miraculeuse en Provence des saintes femmes et de leurs compagnons, les évêques des premiers âges, est une légende.

Il y a deux versions de cette légende, qui porte le nom des *Saintes-Maries :*

La version orale, ou des Baux, qui a pour origine les monuments de Marius ;

Et la version écrite ou arlésienne, qui s'est greffée sur la première du Xe au XIIe siècle, en se contentant d'augmenter le nombre des personnages et de changer le lieu de leur débarquement.

Ces deux légendes ont donc une seule et même origine, la campagne de Marius.

DEUXIÈME PARTIE

LA LÉGENDE DES SAINTES-MARIES

§ I. — CONCORDANCE DE L'HISTOIRE AVEC LA LÉGENDE.

Lorsque, dans le chapitre précédent, la tiare blanche en poil de chameau, décrite par Raban-Maur, nous a eu fait reconnaître la prophétesse dans le principal personnage de la stèle des Baux, nous nous sommes demandé le rapport qu'il pouvait y avoir entre cette païenne et sainte Marthe de Béthanie, la vierge qui évangélisa Tarascon, pour que leur coiffure fût exactement la même !

Pourquoi ce nom de Marthe flottait ainsi incertain entre l'histoire et la légende ; pourquoi c'est Plutarque, l'auteur profane, qui nous décrit le manteau et la lance de la prophétesse ; tandis que c'est Raban-Maur, l'auteur sacré, qui nous donne l'explication de sa coiffure ?

Cette description d'un costume aussi étrange complétée à tant de siècles de distance par un écrivain qui se dit

l'écho des *récits*, *des traditions populaires admis sans contradiction comme un fait immémorial* (1), ne ferait-elle pas douter de la dualité de ce mystérieux personnage?

Il est difficile d'admettre, en effet, qu'il y ait eu à si peu d'intervalle deux femmes de même nom, de même pays, ayant le même costume, venues de si loin dans les mêmes lieux, ayant vécu de la même manière, fait les mêmes prodiges, assisté aux mêmes événements, en compagnie de deux personnages, un homme et une femme, entre lesquels il ne sera pas impossible non plus de trouver quelque ressemblance.

Et s'il n'y en a qu'une seule, la véritable ne sera certainement pas la plus récente, celle dont l'origine incertaine et miraculeuse échappe au creuset de la critique, mais la plus ancienne, celle qui aura précédé la seconde de plus d'un siècle, dont le village des Baux nous a conservé les monuments, dont l'histoire nous a transmis le souvenir authentique, indiscutable, celle enfin dont la légende aurait certainement fait mention, si elle ne les avait confondues toutes deux dans le même culte.

Mais si la prophétesse des Baux est la même que la sainte de Tarascon, que vont devenir Marius et Julia, les deux autres personnages de la stèle? Se transformeront-ils à leur tour en Marie-Madeleine et en Lazare?

Quelque étrange que paraisse cette transformation, il est difficile de la contester, si, comme nous espérons le prouver, la stèle des Baux, les Trémaïe, est bien réellement l'origine de la légende des Saintes Maries.

Nous allons donc expliquer où et comment le nom de Marthe fut l'origine de cette légende, comment celle-ci

(1) *Mon. in.*, t. 1er, p. 603 et t. 2, p. 48.

prit le nom (*Marii* ou Μαριη) des Maries et pourquoi elle fut amenée à se transformer en étendant ses rameaux à mesure que se développaient ses racines.

---

§ II. — ORIGINE DE LA LÉGENDE.

Quand fut apaisé par la victoire de Pourrières l'immense effroi de la Gaule et de l'Italie, et que les populations, affranchies de la main de fer de Marius, purent enfin respirer, quel fut leur premier cri de délivrance, quels noms acclamèrent-elles dans leur élan de joie? *Victoria! Victoria!* s'écrièrent celles qui avaient été témoins de la destruction des Barbares, et toutes celles qui de près ou de loin apercevaient la cime élevée du géant qui recevait la consécration de ce nom glorieux.

Evohe Martha! répondirent sur les bords du Rhône les habitants de Tarascon qui avaient entendu les prédictions de la prophétesse ; car c'était elle qui avait présagé la victoire, qui l'avait préparée en rendant l'armée confiante en son général et en ses aigles ; car Marius, l'heureux triomphateur, n'était que le porte-glaive de la divinité, et ces deux acclamations, lancées au ciel le lendemain de la victoire, ont traversé les siècles sans variation, toujours les mêmes, sinon qu'à la venue de la religion chrétienne elles adoptèrent simultanément la formule nouvelle, prirent le nom de saintes, et furent, comme toutes les antiques traditions admises dans le culte nouveau.

Le *Mons Victoriæ* devint Sainte-Victoire, mais la transformation n'alla pas plus loin, la fable pas plus que la légende n'ayant prise sur une simple abstraction.

Il n'en fut pas de même du nom de Marthe. Du jour où il fut précédé de celui de sainte, il rappela au cœur des fidèles l'hôtesse du Christ ; de sa sœur Marie-Madeleine, la sainte amante du Sauveur ; de Lazare, leur frère, le ressuscité ; et l'imagination et la foi aidant, la sainte sortit triomphante et radieuse de l'éclat que la nimbe de la victoire de Marius avait posé sur le front de la prophétesse, tandis que celle-ci fut insensiblement oubliée, aussi bien que le grand libérateur.

La légende était, en effet, nécessaire à la nouvelle religion pour se substituer au passé qu'elle venait remplacer; elle était même nécessaire aux populations dont on détruisait les vieilles croyances, et c'est-ce qui fait dire à saint Grégoire de Tours que ce fut la piété « des peuples qui « donna lieu à la composition de toutes les vies des « saints, etc., etc.; lorsqu'on manquait de vies originales, « on en substitua d'autres faites après coup, mais on « avait ordinairement soin d'y insérer ce que les traditions « du pays conservaient de leurs actions ; aussi ces légen- « des n'étaient pas tout-à-fait imaginées (1). »

Aucun fait historique ne se prêtait mieux à cette transformation que la célèbre campagne de Marius.

Les habitants de Tarascon, depuis longtemps menacés de la venue des Barbares « qui râclaient tout, et auxquels personne n'osait plus résister, » avaient été protégés de leur fureur par une intervention divine qui avait anéanti tous leurs ennemis ; et ce fait mémorable, ils le trouvaient consacré par un monument, les Trémaïé représentant les trois images de Marius, *imago Marii*, *Martha Marii* et *Julia Marii*, dont la langue grecque, la langue latine et

(1) *Mon. in.*, t. 2, p. 52.

même la langue romane, lors de sa formation du Ve au VIIe siècle n'eurent pas plus de peine à faire Τρεῖς Μαρίης, *tres Marii* ou *Mariæ imagines*, les Trémaïé, que nous n'en avons aujourd'hui à en faire les trois Maries.

Aucun nom ne se prêtait mieux à cette transformation que celui de Marthe ; il avait éclipsé celui de Marius, il rappelait le souvenir de la grande délivrance, et par un de ces heureux hasards qui devaient accroître encore sa popularité, il se rattachait d'une manière toute particulière aux premiers âges du christianisme, aux plus intimes affections du Christ.

Le caractère sacré de la prophétesse, la place qu'elle occupait dans la stèle des Baux, le culte qui lui était depuis longtemps rendu, l'avaient du reste tellement grandie dans l'imagination des peuples, que la sainte eût forcé l'entrée du sanctuaire si elle ne lui avait été ouverte à deux battants.

De Marthe à Marie-Madeleine la distance n'était pas grande, ni la transition difficile ; et lorsque cette sympathique figure, essentiellement légendaire, mélange surhumain de beauté, de corruption, d'amour et de repentir, fut entrée dans le cœur et dans l'imagination exaltée des Provençaux, la cause de la légende fut définitivement gagnée, car pour la propager et la défendre, elle trouva pour champions, les saints, les ascètes, les artistes, les poètes et les amoureux !

Mais lorsque cette légende, réduite aux trois personnages de la stèle des Baux, ne fut plus suffisante pour satisfaire les aspirations du moyen-âge, avide du merveilleux ; lorsque surtout, l'arrivée miraculeuse des saints personnages aux Baux par mer ne trouva plus sa justification dans le port d'Ernaginum (Saint-Gabriel), dont le souvenir

avait disparu, une nouvelle légende se forma avec les rudiments de la première, et tandis que celle-ci se maintenait avec peine sur son nid d'aigle et dans la vallée qui est à ses pieds, celle-là remplissait de son nom et de ses miracles, et la Provence, et le Languedoc, et la France entière, et toute la chrétienté.

---

§ III. — LES DEUX LÉGENDES.

Il existe de la légende des Saintes-Maries deux versions bien distinctes :

1° La version orale, ou des Baux;

Et 2° La version écrite ou arlésienne.

1° *La version des Baux*, la plus ancienne des deux, se perd dans la nuit des temps. Elle est originaire des Baux; ce sont les deux stèles dont nous avons parlé qui lui ont donné naissance.

Elle raconte, et c'est une tradition populaire dans toute la contrée, que les trois Maries (car les Trémaïé dans le langage populaire ne sont et ne peuvent être que trois femmes), chassées de Jérusalem après la mort du Christ, furent jetées dans une barque sans voiles ni pilote, et arrivèrent miraculeusement aux Baux; qu'elles se sont d'abord reposées sur les Gaïé; car venant de l'ouest d'Ernaginum, elles sont arrivées par mer, et que ne s'y trouvant pas bien, c'est-à-dire n'ayant pas place pour toutes trois, elles sont allées se fixer aux Trémaïé; qu'on voyait au pied du rocher les anneaux où elles amarrèrent leur barque; mais que depuis... la mer s'est retirée.

Elle ajoute, comme un éclatant témoignage de son au-

thenticité, « que pour éterniser le souvenir de leur prédi-
« cation, les Saintes Maries gravèrent miraculeusement
« leur effigie sur un rocher. Au levant du château, on voit
« encore ce mystérieux et antique monument ; sur la face
« orientale du bloc, sont sculptées trois figures grandies
« des objets de la vénération des populations voisines (1). »

Les deux monuments des Trémaïé et des Gaïé ne représentent donc que trois personnages, les trois Maries, quoiqu'il y ait cinq images dans les deux stèles, ce qui prouve d'une manière évidente l'identité des personnages et la concordance absolue de la légende avec l'histoire.

Là s'arrête la légende primitive des Baux ; elle est une et simple comme un fait historique ; il n'y a pour elle ni Marthe, ni Marie-Madeleine, ni Lazare ; il n'y a que trois Maries.

C'est à cette légende primitive des Baux que se rapportent toutes les antiques traditions, tous les anciens monuments, tous les vieux souvenirs ; il est donc naturel d'en trouver des traces dans la plus haute antiquité (2). Tandis qu'il est surprenant qu'elle ait échappé aux recherches minutieuses et à la sagacité scrupuleuse de l'abbé Faillon, qui, né et élevé à Tarascon, aurait dû en entendre parler dans son jeune âge.

La légende arlésienne n'a rien de pareil à lui opposer, ni à Tarascon, ni au village des Saintes-Maries, ni à Saint-Maximin, ni ailleurs. Voilà bien en effet le point de départ, l'origine de tous ces récits merveilleux ; c'est bien réellement aux Baux que les trois Maries sont arrivées, puisqu'elles y ont gravé leur éternelle empreinte ; puisque c'est

(1) Mistral, *Mireïo*, chant XI, et note 6, p. 507.
(2) *Acta Sanctorum*, t. 9, p. 452.

de là que le nom de ces saints personnages s'est répandu en Provence; puisque c'est là que la légende est allée chercher et le nombre trinaire que nous retrouvons plus tard, et Marthe la Syrienne, sans qu'aucun doute ni aucune protestation se soient jamais élevés contre ces authentiques récits; et elles y sont arrivées par mer, puisque Ernaginum était le port des Fosses-Mariennes.

La *version arlésienne* a une origine bien différente et à laquelle il ne sera pas difficile de remonter.

Si le culte des Maries s'était maintenu dans la station isolée des Baux, pur de tout alliage comme les personnages des monuments eux-mêmes auxquels il était rendu, il n'en fut pas de même à Tarascon. Les habitants de cette ville comme tous ceux de la plaine, ayant quitté leur demeure sur l'ordre de Marius pour se réfugier à Ernaginum, avaient vu la prophétesse, avaient assisté aux sacrifices qu'elle offrait aux dieux, et ils étaient eux-mêmes un éclatant témoignage de ses prodiges. Ils durent donc, en rentrant dans leur ville, lui élever un sanctuaire dans lequel le culte de Marthe, et non plus celui des Trémaïé, fut spécialement pratiqué, et il est naturel de croire que, dès les premiers âges, figurait déjà dans les cérémonies une image symbolique du monstre qui avait dévoré les populations.

Ce fut bien autre chose le jour où la religion nouvelle lui eut donné le titre de sainte. L'histoire se fit légende, épopée même; sainte Marthe devint la sœur de Marie-Madeleine et de Lazare; par ces saints personnages, la Gaule se rattachait aux premiers âges du christianisme, aux amis, aux commensaux du Christ, à Marthe qui l'avait servi, à Marie qui l'avait tant aimé, à leur frère qu'il avait arraché à la pourriture du tombeau.

Quel bonheur pour des populations, quelle gloire sur-

tout pour une Église d'avoir ainsi reçu la parole évangélique de ceux-là même qui l'avaient recueillie tombant de la bouche du Révélateur!

Mais lorsque le canal de Marius, dérivé de la Durance, eut cessé de fonctionner; lorsque la mer se fut retirée, ainsi que le dit la tradition, et que le souvenir des Fosses-Mariennes eut été si complètement effacé qu'il n'en restait plus de traces matérielles ni historiques; lorsque surtout, la légende, de locale qu'elle était, se fut répandue dans toute la contrée, il fallut bien montrer aux populations, toujours désireuses de se rendre compte de ce qu'on leur dit, le port où ces saintes femmes avaient abordé.

Ce fut alors, mais alors seulement, que, ne retrouvant plus le port de mer aux Baux, ni même à Ernaginum, « la « légende arlésienne fit arriver la barque des saints pros- « crits à l'extrémité de l'île de la Camargue (1).

« Ce fut vers le milieu du XIII[e] siècle qu'une nouvelle « opinion fit aborder ces saintes à Marseille (2), à l'embou- « chure du Rhône (3), (*ad gradus Massalitanorum*). »

Les opinions varièrent, pendant plusieurs siècles, sur le lieu de leur débarquement; les uns le plaçant à Marseille, les autres aux embouchures du Rhône; et ce qui prouve que cette dernière opinion n'avait pas le plus d'autorité, c'est que Quiqueran de Beaujeu, mort en 1550, évêque de Senez, gentilhomme d'Arles et appartenant à une famille qui occupait les premiers emplois dans cette ville depuis plus de 400 ans, et qui, par conséquent, devait con-

(1) Mistral, *Mireïo*, chant XI et note 6, p. 507.

(2) M. Faillon, t. 1[er], p. 355 et note 6.

(3) Raban-Maur les fait arriver, lui aussi, aux Saintes-Maries : « In Provincia Galliarum Viennensi, apud civitatem Massiliam ubi « mare Gallica Rhodanus recipitur. »

naître les traditions de sa ville natale, dit que Marie-Madeleine, Marthe et Lazare abordèrent au port de Marseille (1).

La nouvelle légende ne se contenta plus alors des trois Maries des Baux; la barque miraculeuse déposa aux embouchures du Rhône, non plus seulement Marthe, Marie-Madeleine et Lazare, mais encore Marie Salomé, Marie Jacobé, Sara leur servante, Trophime, Maximin, et nombre d'autres proscrits qui deviendront les premiers évêques, les premiers apôtres des Gaules et de l'Espagne.

Ils apportent avec eux de nombreuses reliques, tandis que Madeleine tient d'une main le vase d'albâtre dont elle répandit les parfums sur les pieds du Christ (et qu'on retrouvera plus tard à Saint-Maximin), et de l'autre la terre imprégnée du sang du Bien-Aimé!

D'après cette seconde légende, « ces saints apôtres se ré-« pandirent dans la contrée; sainte Marthe prêcha l'Evan-« gile à Tarascon, sainte Marie-Madeleine à Aix et à la « Sainte-Baume, saint Trophime fut évêque d'Arles, saint « Maximin d'Aix, et saint Lazare de Marseille, où, empri-« sonné et décapité sous les persécutions de Néron, il de-« vint le premier martyr des Gaules (2). »

Ces martyrs de la persécution judaïque arrivèrent donc aux embouchures du Rhône, au lieu où est présentement le village des Saintes-Maries, et où nous avons vu précédemment l'autel votif de Cornélius-Balbus.

L'église actuelle, bâtie très probablement sur les ruines d'une plus ancienne chapelle, laquelle avait dû à son tour remplacer un temple païen, n'a pas la haute antiquité que

(1) *De Laudibus Provinciæ*, liv. 3.

(2) *Mon. inéd.*, t. 1er, p. 558 et 559.

M. Faillon lui attribue. Sa construction n'est pas antérieure au XII[e] siècle, ainsi que le témoignent la voûte principale qui accuse le commencement de l'ogive, et les voûtes secondaires et latérales qui conservent encore le plein cintre de l'époque précédente.

Mais il est facile d'y reconnaître les vestiges d'une époque fort antérieure, « dans les deux lions en marbre de Paros « qui ornent l'entrée de l'ancienne porte de l'église, et « dans les chapiteaux d'ordre corinthien ornés de têtes « de satyres, de béliers et de vieillards de l'abside (1). »

Les deux personnages placés dans une barque, le *Navis in Pelago* (2) de la légende, qu'on voit au sommet du fronton de l'église, ne sont pas plus antiques que l'église elle-même. Ce n'est pas, comme l'avance M. Faillon, un monument irrécusable de la tradition ; on trouve la preuve du contraire dans le faire de cette grossière ébauche qui est bien réellement du XII[e] siècle, et dans les dimensions et la forme du bloc lui servant de base qui couronne le fronton de l'église, pour lequel il a été taillé en clef de voûte (3).

Cette église n'est donc pas, comme le suppose Bouche, le temple de Diane que les fondateurs de Marseille avaient bâti à l'embouchure du Rhône, ni même une église élevée par Constantin (4) ; mais elle dut être, comme presque toutes les églises anciennes, bâtie sur les ruines d'un ancien temple, dans un lieu où étaient d'antiques monuments de l'époque romaine, et c'est à cause de cette antiquité reconnue

(1) *Mon. inéd.*, t. 1[er], p. 1299, et *Stat.*, t. 2, p. 1131.

(2) *Mon. inéd.*, t. 1[er], p. 1306.

(3) Si on voulait chercher une origine à ce groupe, on la trouverait très probablement dans les deux personnages de la stèle des Gaïé.

(4) Bouche, t. 1[er], liv. 4, chap. IV, p. 327.

et constatée et aussi par suite de la similitude des noms de *Sanctæ Mariæ de Mari* qu'elle fut choisie pour y faire débarquer les Saintes Maries.

Quel que soit du reste l'âge de l'édifice, la légende des Saintes Maries y était complètement inconnue.

Le lieu où il est bâti se nommait « *Pagus pelagi*, mot « usité chez les anciens pour désigner un bourg, un vil« lage (1). » L'église, d'après une inscription sans date, était, comme celle de Saint-Maximin à Aix, sous le « vocable « de *Altare Sancti Salvatoris*, » autel du Saint Sauveur (2).

Saint Césaire (3), dans son testament du VI[e] siècle (512); dont l'authenticité n'est contestée qu'au point de vue de certaines formules seulement, la nomme *Ecclesiam Sanctæ Mariæ de Ratis* (4), l'église de Sainte-Marie-des-Barques (5).

Guillaume, comte de Provence, dans son testament de l'an 992, par lequel il la restitue aux religieuses de Saint-Césaire, la nomme Notre-Dame-de-la-Barque (6).

Raimbaud, archevêque d'Arles, la nomme, en 1061, *Ecclesiam Sanctæ Dei Genitoris semper Virginis Mariæ de Ratis* (7).

(1) *Pagus* est quelquefois pris dans le sens vague et indéterminé que nous donnons aujourd'hui au mot pays; *pagus* est employé d'une manière exclusive jusqu'à l'an 1000. On le trouve cependant après cette époque, mais il devient excessivement rare. *Cartulaire de Saint-Victor*, à Marseille, t. 1[er], pl. LVI, et l'*Histoire de Jules César*, par Napoléon III, t. 2, p. 18.

(2) *Mon.*, *inéd.*, t. 1[er], p. 1285.

(3) « Nous donnons, etc., etc., la terre de Sylvaine (agellum Sylvaca« num), aujourd'hui encore nommée la Sylve ou Silvérial, dans laquelle « est située l'église de Sainte-Marie-de-la-Barque. » *Mon. inéd.*, t. 2, p. 605.

(4) « Rada navis species ; rade littus maris vabosum vulgo rade. » Ducange, 1845.

(5) *Mon. inéd.*, t. 2, p. 605.

(6) *Ibid.*, p. 607.

(7) *Ibid.*, p. 610 et 11.

Bertrand II, comte de Provence, dans son testament (1) (1060), et Aicard, archevêque d'Arles, dans sa charte, lui donnent tous deux les mêmes noms (*Ecclesiam Sanctæ Dei Genitricis Virginis Mariæ de Rads* (2).

Jusques-là, il n'est question que de la Sainte Vierge Marie, mère de Dieu, protectrice des barques ou des pêcheurs, car ce bourg n'était habité que par des gens de cette profession; mais bientôt ce nom disparaît pour faire place à un nouveau vocable.

Les deux bulles des papes Calixte II en 1123, et Innocent III en 1200 (3), confirmant les bénéfices de Montmajour, la nomment *Ecclesia Sanctæ Mariæ de Mari.*

Gervais de Tilbury lui donne le même nom (4).

En 1241. Raymond Bérenger, comte de Provence, donne à Béatrix, son épouse, la terre et bordigue (pêcherie) qu'il avait à Notre-Dame-de-la-Mer (5).

Une sentence du 1er des calendes d'avril 1272 la nomme *Villa de la Mar;* d'autres de 1302, 1325, 1335, 1395, lui donnent le même nom (6).

Mais, à son tour, ce nouveau nom va bientôt disparaître ou du moins se transformer en se francisant.

Le roi René, étant à Aix en 1448, « assista à un sermon « dans lequel l'orateur, parlant des dépouilles de la terre « sainte dont la Provence était enrichie, rappela la pieuse « tradition touchant les Saintes Maries, et exhala le bon-

(1) *Mon. inéd.*, t. 2, p. 610 et 11.

(2) *Ibid.*, 614, et t. 1er, p. 1309, et les *Manuscrits* de Peiresc (catalogue), t. 1er, p. 22 et 23.

(3) Bouche, t. 1er, p. 327.

(4) *Otia imperiala.*

(5) *Stat.*, t. 2, p. 1127.

(6) Archives de la préfecture, n° 333, et *Stat.*, t. 2, p. 1128 et 1129, et Anibert, la *Rép. d'Arles*, t. 1er, p. 105.

« heur dont jouissait la Basse-Camargue de posséder leurs
« reliques. René, frappé de ce discours, forma aussitôt le
« projet de découvrir la sépulture de ces saintes femmes ;
« il partit avec les instructions du prédicateur, et il se con-
« vainquit que tout ce qui lui avait été dit était conforme
« à la tradition (1). »

Le procès-verbal de l'exhumation de ces reliques désigne pour la première fois, croyons-nous, ce lieu sous le nom vague et indéterminé des Saintes-Maries, et à partir de cette époque on trouve alternativement dans les actes le nom nouveau des *Maries*, avec le nom ancien de Notre-Dame-de-la-Mer (2) ou *de Mari*.

La légende arlésienne eut dès-lors sa consécration ; le village et l'église changèrent leur ancien nom de *Villa-de-la-Mar* et de *Nostre-Dame-de-la-Mar* contre celui tout moderne des Saintes-Maries. Les princes et les rois enrichirent l'église et accordèrent des immunités aux habitants, tandis que les saintes attiraient d'innombrables pèlerins par leurs nombreux miracles.

Cette troisième transformation ne suffisant pas encore pour absorber la légende des Baux, le père Barthel dans son *Histoire ecclésiastique de la ville de Riez*, la nomme, en 1636, *Tres Marias* (les Trois Maries) (3).

Enfin, le savant auteur de la *Gallia Christiana*, le Père Sainte-Marthe, confirme cette appellation en lui donnant,

(1) *Mon. inéd.*, t. 1er, p. 1321.

(2) 1636, Les Maries et communauté des Maries; 1650, Notre-Dame-de-la-Mer ; 1675, Notre-Dame-de-la-Mer. Archives de la préfect. — L'église de Notre-Dame-du-Mont, à Marseille, a été jusqu'en 1588 sous le vocable de Notre-Dame-de-la-Mer. Gabriel Ferrero, *Gazette du Midi*, 10 juillet 1869.

(3) *Histoire de Sainte Marthe*, p. 116.

en 1744, le nom même de *Trimariarum* ou *Trémaïe*, de la stèle des Baux (1).

Ce mot de *Trimariarum*, évidemment dérivé de Trémaïé, dénonce l'origine de la légende arlésienne ; c'est bien celle des Baux qui lui a donné naissance; mais, dévié de sa source primitive, il n'a plus ici aucun sens, puisqu'au lieu de trois Maries comme aux Baux, la barque amène, selon la *Gallia Christiana*, quatre femmes et un nombre indéterminé d'hommes.

Malgré cet évident larcin et ce contre-sens manifeste, la *Gallia Christiana* n'en persiste pas moins à dire que l'église des Saintes-Maries-des-Barques est ainsi nommée de celle qui transporta les saintes femmes, quoique dans la carte de Nolin qui y est annexée, le village soit encore nommé *Sancta Maria de Mari*.

M. Faillon, comme M. de Bausset-Roquefort (2), la nomme aussi *Trimarina*, les Trois-Maries, sans nous dire d'où cette appellation tire son origine, ni à quelle époque elle lui a été donnée.

Le village des Saintes-Maries a donc été d'abord *Pagus*

(1) Ratione archiepiscopi litem movit contra Ludovicum Massalitanorum regem, provinciæ comitum, propter salinas municipii *Trium Mariarum*, t. 1er, p. 582.

Et in municipio *Trium Mariarum* in Camariæ insulæ finibus, eodem principe (Renato) deprecante ipsarum reliquias in terra levavit. *Ibid.*, p. 585.

Tres Mariæ, vel *Trimariarum oppidum* (les trois Maries) ad hostia secundi ac interioris Rhodani, in quo constructa fuit ecclesia Sanctæ-Mariæ vel de ratis, a rate, ac navi qua *Magdalena*, *Martha*, *Maximus*, *Lazarus*, *Maria*, *Jacobi et Salome* a Palestina in has provincias oras trajecerunt quæ ibi primum appulit. *Ibid.*, t. 8, p. 350.

Les *Acta Sanctorum* conservent les deux noms : « Trimariarum, sive « trium Mariarum, vel etiam sancta Maria de Mari. » T. 9, p. 442.

(2) De Beausset-Roquefort, p. 17, et *Mon. inéd.*, t. 1er, p. 1307

pelagi, l'église étant sous le vocable de l'*autel du Saint-Sauveur*.

Elle prit ensuite jusqu'en 1272 le nom de Sainte-Marie-des-Barques, mère de Dieu toujours Vierge, sans qu'il soit fait mention jusques-là de la légende.

Elle le changea en celui de Nostre-Dame-de-la-Mar qu'elle conserva jusqu'en 1448.

Elle prit alors celui des Saintes-Maries qu'elle garda jusqu'en 1636, époque à laquelle le Père Bartel, le premier, et la *Gallia Christiana*, en 1744, la nommèrent les Trois-Maries, nom qu'elle porte encore, ce qui n'empêcha pas M. François de Barrême, tant l'ancienne dénomination était encore persistante, de se qualifier, en 1645, de juge-viguier de Tarascon et de Notre-Dame-de-la-Mer (1).

Voilà donc en présence les deux légendes procédant de la même source, du même fait historique, et portant les mêmes noms ; l'une se perdant dans la nuit des temps, l'autre née à des dates qu'à un siècle près il n'est pas difficile de préciser. Il nous reste à prouver que saint Lazare, sainte Marthe et sainte Marie-Madeleine sont les mêmes que Marius, Marthe et Julie, tandis que saint Trophime et saint Maximin n'ont été rattachés à la légende que pour en compléter le cadre et pour prouver l'antiquité de la prédication évangélique dans la Gaule.

---

§ IV. — SAINTE MARTHE.

La prophétesse des Baux n'a pas plus habité Tarascon que sainte Marthe; si celle-ci y eût résidé pendant trente

(1) *Mon. inéd.*, t. 2, p. 1334.

ans, comme le veut la légende arlésienne, la tradition aurait conservé les détails les plus intimes de sa vie, tandis que les habitants de cette ville ne l'ayant vue que pendant leur court exode à Ernaginum et dans le lointain de sa grandeur sacerdotale, n'ont conservé d'elle que les particularités qui les ont le plus frappés, et qu'ils nous ont religieusement conservées.

Il est difficile de contester que sainte Marthe soit autre que la prophétesse; la sainte est Syrienne, comme celle de Plutarque (1); toutes deux viennent d'Orient, le pays des merveilles. La légende fait arriver l'une de Béthanie, où elle a été l'amie, l'hôtesse du Sauveur; l'histoire fait venir l'autre d'une contrée limitrophe, d'Ephèse, la ville au célèbre temple d'Arthémis, l'une des merveilles du monde (2), pays qui regorgeait de magiciens, de devins (3), de théurges et de thaumaturges (4).

Toutes deux sont coiffées d'une tiare blanche en poil de chameau (5), comme dans les deux stèles des Baux, coiffure étrange dont il serait surprenant que l'église de Sainte-Marthe à Tarascon n'eût pas conservé le souvenir, comme l'a fait la tradition elle-même.

Il y a en effet, dans cette église, un remarquable portrait de la sainte, peint sur un panneau, qui est à droite de l'entrée de la crypte et qui sert de porte à une ancienne issue de l'église souterraine; ce panneau représente le roi René à genoux aux pieds de la sainte; celle-ci a la tête

(1) Martha, Syriacum nomen etiam apud *Plutarchum* in *Mario* legitur. *Mon. inéd.*, t. 2, p. 137.

(2) Renan, *Saint Paul*, p. 426.

(3) *Ibid.*, p. 338 et 342.

(4) *Ibid.*, p. 24.

(5) *Mon. inéd.*, t.

couverte d'un turban qui se rapproche beaucoup de la tiare; elle a surtout au-dessous de ce turban, comme la Marthe des Gaïe, des barbes qui cachent ses oreilles et descendent jusques sur sa poitrine.

C'est incontestablement là une des plus anciennes images de sainte Marthe, celle qui s'est le plus inspirée des souvenirs de la tradition; car elle remonte tout au moins, comme le panneau d'une chapelle de la même église, à 1513, c'est-à-dire au commencement du XVI[e] siècle, et on est surpris que M. l'abbé Faillon ne l'ait pas choisie pour nous donner un des plus anciens portraits de la sainte.

La prophétesse est vêtue, d'après Plutarque, d'un manteau de pourpre se rattachant sur l'épaule avec des boucles, tandis que dans les vieux portraits la sainte porte une espèce de *casula* (1) qui rappelle celle des Baux.

La sainte tient un goupillon à la main (2), à l'image de la prophétesse qui porte à la main droite une lance enveloppée de festons et de chapeaux de fleurs. Et si nous ne trouvons pas plus de ressemblance entre les images de l'église de Tarascon et ceux de la stèle des Baux, c'est, dit M. Faillon, « qu'il est bien entendu que dans cette pein-
« ture on n'a pas entendu représenter sainte Marthe vêtue
« à la manière que l'auteur de sa vie nous la dépeint ;
« il y raconte qu'elle portait une tiare en poils de cha-
« meau ; tout le reste de son costume ne ressemble en
« rien à celui dont on voit la description dans sa vie ; il

(1) Octavii Ferrari.

(2) *Mon. inéd.*, fig. p. 1212 et 1213.

Ce goupillon est lui-même un témoignage de l'époque de la formation de la légende, l'eau bénite n'ayant été employée qu'au XIII[e] siècle pour l'aspersion des fidèles, tandis qu'elle ne servait précédemment qu'à la purification des catéchumènes.

« semble donc que le peintre a voulu la représenter ici « vêtue comme l'étaient alors les Hospitalières (1). »

Après le costume viennent des détails plus précis encore sur la manière de vivre de Marthe, que Raban-Maur nous a conservés : « Toujours elle était nu-pieds ; des « branches d'arbres et de sarments sur lesquels elle étendait « une couverture, lui servaient de lit, et une pierre qu'elle « mettait sous sa tête lui tenait lieu d'oreiller (2). »

Voilà bien des faits intimes et authentiques, pris sur un personnage vivant dont la tradition a conservé le souvenir, que Plutarque n'a pas pu connaître, qui s'appliquent merveilleusement à la prophétesse, et non à un personnage mystique, soumis comme la Madeleine à des austérités que ne connaissait pas la religion juive et que n'avait pas encore pratiquées le christianisme naissant.

La sainte prêche l'Évangile (3); elle enchaîne et fait détruire un monstre fantastique, la Tarasque, souvenir des Barbares qu'elle vainquit, que la vive imagination des peuples du Midi dut personnifier dès les premiers âges ; que dame Dalix, comtesse de Dye (4), religieuse de Tarascon, morte en 1152, et qui « était l'un des ornements princi- « paux de ces académies ou tribunaux littéraires connus « sous le nom de Cour d'amour (5), fut la première à « chanter. »

Après la comtesse de Dye, le second écrivain qui parle sérieusement de la Tarasque, c'est Gervais de Tilbury, gentilhomme anglais, qui prenait la qualité de chevalier du

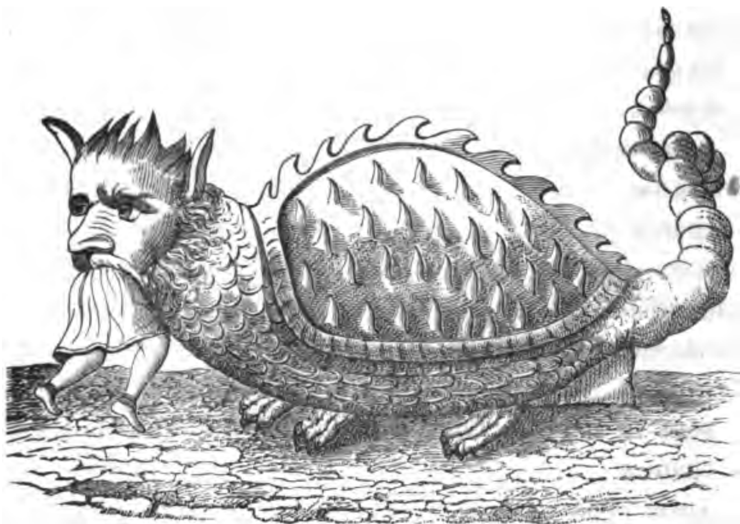
(1) *Mon. inéd.*, t. 1er, p. 123.
(2) *Ibid.*, t. 2, p. 311.
(3) *Ibid.*, t. 2, p 298.
(4) *Stat.*, t. 3, p. 296.
(5) Abbé Véran, p. 542.

roi d'Arles, vers le commencement du XII[e] siècle (1), le même qui inventa la fantastique histoire du Drac, monstre qui vivait sous les eaux, pour faire le pendant, sans doute, de la Tarasque qui vivait sur la terre.

Qu'était-ce que la Tarasque, quelle était son origine?

« Son origine serait la représentation fidèle d'une vic-« toire que Marthe aurait remportée par ses prières (2) » sur un monstre d'après la légende, sur les Barbares d'après l'histoire.

Quant à savoir ce qu'elle était, la diversité de forme que lui donnent les écrivains annonce l'absence d'un type, la non-existence d'un modèle.



LA TARASQUE,
(*Monuments inédits*, tome I[er], page 1210.)

Bouche dit que c'était une espèce de tortue venue de l'Océan dans la Méditerranée (3).

(1) *Otia imperialia*, Gervasius Tilberensis.
(2) *Mém.* de l'Académie d'Aix, t. 4, p. 279-80 et 81.
(3) T. 1[er], p. 326.

Le *Panégyrique de la vie de sainte Marthe* veut que ce soit « un monstre moitié terrestre, moitié poisson; il était « beaucoup plus haut et plus long qu'un grand taureau ; « il avait la tête du tigre ; le crin d'un cheval ; les ongles « d'un ours ; la peau, d'un serpent, était couverte d'une « écaille comme une tortue (1); ses dents ressemblaient à « des rasoirs (2). »

Le roi René, lorsqu'il institua le 14 avril 1474, la fête de la Tarasque (célébrée encore aujourd'hui), pour égayer Jeanne de Laval, sa femme, qui était atteinte d'une maladie de langueur, se conforma aux antiques traditions en ajoutant aux usages déjà en vigueur divers accessoires pour donner à la fête plus d'éclat et de solennité (3). On peut dire que c'est à partir de cette époque que le type du monstre fut définitivement fixé.

Raban-Maur la décrit comme suit :

« Entre Arles et Avignon, villes de la province vien« noise, près des bords du Rhône, entre des bosquets in« fructueux et les graviers du fleuve, était un désert rempli « de bêtes féroces et de reptiles venimeux. Entre autres « animaux, rôdait çà et là, dans ce lieu, un terrible dragon « d'une longueur incroyable et d'une extraordinaire gros« seur. Son souffle répandait une odeur pestilentielle ; de « ses regards sortaient comme des flammes ; sa gueule, « armée de dents aiguës, faisait entendre des sifflements « perçants et des rugissements horribles. Il déchirait avec « ses dents et ses griffes tout ce qu'il rencontrait, et la « seule infection de son haleine suffisait pour ôter la vie

(1) 1650, p. 56. — *La royale Couronne des Rois d'Arles*, p. 30.

(2) *Hist. chronol.*, p. 6 ; voir aussi : A. Fabre, *Rues de Marseille*, t. 1er, p. 247 ; *Société des Antiq.*, t. 1er, 1807, p. 423 ; *La fausse Syntique*, etc.

(3) *Stat.*, t. 3, p. 215.

« à tout ce qui l'approchait de trop près : on ne saurait « croire le carnage qu'il fit en se jetant sur les troupeaux « et sur leurs gardiens, quelle multitude d'hommes mou- « rurent de son souffle empoisonné (1)! »

La sainte arrive, va droit au monstre, le goupillon à la main, le dompte en l'aspergeant au nom du signe sacré, l'enchaîne avec un simple ruban et l'amène aux populations qui le tuent et se convertissent au christianisme.

Comme sainte Marthe, la prophétesse de Plutarque prêchait aux populations consternées Ευαγγέλιον, l'Évangile, la bonne nouvelle, la foi en Marius, la destruction des ennemis, et comme la victoire consacra ses prédictions, elle enchaîna et fit exterminer la Tarasque, l'ennemi de Tarascon, que Plutarque nous dépeint comme suit :

« Les Cimbres et les Teutons étaient grands de corps ; « ils avaient le visage hideux à voir, la voix et les cris tout « différents des autres hommes. Leur parole était mer- « veilleusement étrange et bestiale, ils râclaient et emme- « naient tout ce qu'ils trouvaient en leur chemin.

« Ils semblaient un feu foudroyant partout où ils pas- « saient, et ne trouvaient plus personne qui osât leur « faire résistance. »

Telle est la description que donne la véridique histoire du monstre à mille têtes qui avait dévoré les populations, leurs récoltes et leurs troupeaux.

Les deux portraits ne diffèrent que par le caractère de leur origine, le premier légendaire, le second historique, et on ne comprend vraiment pas l'insistance que mettent tous les historiens sacrés à vouloir prouver que la Tarasque, épave de l'époque paléontologique, ait réellement existé ;

(1) *Mon. inéd.*, t. 2, p. 300.

que c'était soit un crocodile (1), soit tout autre animal fantastique, tandis qu'il est, au contraire, facile de reconnaître que tous ces monstres, Tarasque de sainte Marthe, dragon de saint Michel, etc., ne sont que des emblêmes représentant les ennemis des peuples ou de l'humanité.

La Tarasque de sainte Marthe, que nous avons donnée d'après M. Faillon (2), représente le beau type de l'homme du Nord, de l'Ambron, tandis que le même monstre est représenté à Arles (3) sous la figure d'un éléphant, en souvenir probablement de ceux d'Annibal; à l'église de la Major, à Marseille, et dans les anciens royaumes d'Aragon et de Valence, avec la figure noire des Maures, en souvenir des Sarrasins qui, les derniers venus, ont fait oublier le premier type.

La Tarasque serait donc contemporaine de Marthe; mais comme symbole, ce serait l'antique Typhon, le génie du mal que tous les bienfaiteurs de l'humanité ont cru enchaîner et détruire, mais qui toujours vivant renaît à chaque cycle sous une figure nouvelle.

L'opinion que nous soutenons ici que sainte Marthe est la même que la prophétesse n'est pas nouvelle : M. Porte, dans son Mémoire inséré dans le *Bulletin de l'Académie d'Aix*, pense « que c'est la présence d'une femme que la « tradition appelait Marthe, figurant dans la représenta- « tion et la défaite du monstre, qui donna l'idée de la « victoire de sainte Marthe sur la Tarasque.

« Nous ne sommes pas le premier, ajoute-t-il, à faire « remonter à cet événement l'origine des fêtes de Taras- « con. Voici ce que M. Etienne, prêtre de l'Oratoire, écri-

(1) *Mon. inéd.*, t. 2, p. 306.
(2) *Ibid.*, t. 1, p. 1210.
(3) *Ibid.*, t. 1, p. 631.

« vait au savant Père Bougerel qui lui avait demandé des « renseignements à ce sujet :

« Vous m'aviez chargé de demander au Père Raynouard « s'il n'avait pas fait une dissertation sur la Tarasque, m'a « répondu, etc., etc., que cette sainte Marthe n'était autre « chose que ce que rapporte Plutarque de cette femme « syrienne que Marius menait avec lui dans son armée.

« Le Père Raynouard a ajouté qu'il avait ouï dire à « M. de Beaujeu, évêque de Castres, qu'après la défaite « des Cimbres et des Teutons, on avait élevé à Marius un « arc de triomphe dans un des bas-reliefs duquel on avait « représenté cette femme syrienne tenant d'une main une « épée, et de l'autre une figure en forme d'épouvantail par « lequel elle effrayait les Cimbres et les Teutons, etc., etc.

« Qu'il était ensuite arrivé que l'histoire vraie ou fausse « de l'arrivée de saint Lazare, saint Maximin, sainte Marie-« Madeleine et sainte Marthe, en Provence, s'étant intro-« duite et affermie dans le pays, la conformité du nom de « cette femme syrienne, que Plutarque nomme Marthe, « avec celui de cette dernière sainte, sœur de Lazare, « avait fait attribuer à celle-ci ce que l'historien grec ra-« conte de la Marthe syrienne. Il faut avouer que si cette « conjecture n'est pas vraie, elle est tout au moins très « vraisemblable.

« Les découvertes archéologiques qui ont journellement « lieu dans une contrée voisine de Tarascon nous font pen-« ser qu'on *pourrait parvenir à quelque découverte im-« portante à ce sujet* (1). »

Après cette importante citation dont nous regrettons que M. Porte ne nous indique pas la source, cet écrivain ajoute

(1) *Mémoires* de l'Acad. d'Aix, vol. 4, p. 279 et suiv.

une observation qui ressort de son sujet et qui rappelle celle du curé de Pertuis :

« A son tour, le christianisme fit de sages changements « aux anciens cultes, lors de son introduction en Pro- « vence; mais ce n'est pas à son admirable génie qu'il faut « attribuer les altérations qu'on remarque aujourd'hui, « car la seule modification qu'il y apporta, ce fut de ren- « dre grâces au vrai Dieu de la délivrance de nos ancêtres, « au lieu d'en remercier les divinités du paganisme (1). »

Voilà donc l'origine de la légende reconnue, constatée par un Arlésien, par un évêque, M. de Beaujeu; et comme confirmation de son opinion et de ses prévisions, nous avons eu l'heureuse chance de découvrir, aux environs de Tarascon, le monument au moyen duquel il espérait qu'on *pourrait parvenir à quelque découverte importante à ce sujet.*

Ce monument ne porte pas de Tarasque, il est vrai; mais il est plus probant que si l'on y voyait l'image de ce monstre qui n'était pas encore né; à moins qu'on ne veuille reconnaître dans *le visage austère de Marius, la figure en forme d'épouvantail par lequel elle effrayait les Cimbres et les Teutons.*

La légende fait vivre et mourir sainte Marthe à Tarascon, là où la prophétesse a eu ses premiers autels; tandis que nous retrouverons celle-ci avec Marius ordonnant le sacrifice du Garagaï; mais, fait digne de remarque, son culte s'est localisé dans le lieu où elle a été le mieux connue tandis qu'il ne s'est pas étendu à Beaucaire, frontière de France (2), et encore moins à Nîmes; il est inconnu

(1) *Mémoires* de l'Académie d'Aix, vol. 4, p. 296.

(2) *Monuments de l'église de Sainte-Marthe,* p. 49.

à Saint-Remy, où domine exclusivement le nom de Marius, et dans tous les villages environnants.

Il était populaire à Avignon, qui était la ville importante de la contrée sous Marius, où la prophétesse avait dû par conséquent aller, et où sainte Marthe avait aussi un sanctuaire ; mais celle-ci y est aujourd'hui complètement oubliée ainsi qu'à Arles, où elle n'a jamais été en très grande vénération, et où elle a cessé d'être honorée depuis que la chapelle qui lui avait été consacrée a été détruite.

Il n'y a donc pas eu plusieurs Marthe, mais une seule qui fut en même temps celle de Plutarque et de Raban-Maur : c'est la même qui prêcha l'Évangile, la bonne nouvelle, qui releva le moral des troupes et des malheureuses populations frappées de terreur par les Barbares, et que l'Église a plus tard sanctifiée.

Et si la sainte a pu se substituer complètement à la prophétesse au point de la faire oublier, c'est qu'elle lui a emprunté son nom, ses miracles et jusqu'à sa taille et à ses vêtements dont la tradition populaire a légué le souvenir à Raban-Maur.

Car, ainsi que l'observe Beugnot (1), « quand le culte « romain eut été détruit en Occident (siècle de Charlema- « gne), quand aucune divinité gréco-romaine n'y fut plus « clairement invoquée, tout ne fut pas dit pour le paga- « nisme : les erreurs et les usages se perpétuèrent dans les « mœurs et dans les opinions des peuples, sous forme de « tradition, » et la preuve, « c'est que le paganisme, « détruit depuis quatorze siècles, règne encore sur nos « esprits (2). »

(1) *Introduction du Christianisme en Occident*, Préface, p. VIII.
(2) *Ibid.*, p. 2.

L'église de Sainte-Marthe à Tarascon, bâtie très probablement sur les ruines d'un beaucoup plus ancien sanctuaire, fut achevée en 1197.

La crypte sur laquelle elle repose, et qui n'est pas postérieure au IVe siècle, renferme le magnifique tombeau en marbre blanc, sculpté à Gênes, en 1653, qui contient, outre les reliques de la sainte, le bas-relief antique nommé le *tombeau de sainte Marthe.*

Ce bas-relief dont une copie en fonte est enchâssée sur le pilier qui repose sur cette crypte, appartient à l'époque comprise entre le Ve et le VIe siècle (1). Il représente, entre autres sujets, la résurrection de Lazare, ce qui tendrait à prouver, comme l'observent M. Faillon et les Bollandistes, l'ancienneté du culte de Marthe à Tarascon, mais non l'ancienneté de la légende arlésienne, ce qui est bien différent.

Cette église n'a donc aucun monument prouvant la mission apostolique de la sainte, tandis qu'elle possède, pour justifier le culte de la prophétesse, et la tradition et le portrait peint sur bois rappelant celui de la stèle des Gaïé.

Si le culte de Marthe remonte à la victoire de Marius ; si celui de sainte Marthe date de l'introduction du christianisme (de l'an 250 à 300), celui de la sœur de Madeleine et de Lazare n'a pu prendre naissance qu'avec la légende arlésienne elle-même. Aussi n'est-ce qu'en 1187, époque de sa formation, qu'on a songé à exhumer à Tarascon les dépouilles de l'hôtesse du Christ, ce dont on ne s'était pas avisé jusques là, parce qu'on savait qu'elle n'y avait pas été inhumée.

(1) L'abbé Véran, p. 300. — *Essai sur l'apostolat de saint Lazare*, Faillon, p. 5.

§ V. — SAINTE MARIE-MADELEINE.

Le titre de sainte donné à Marthe ne tarda pas à transformer Julie en Marie-Madeleine ; et la belle pécheresse, au type sympathique et légendaire, eut bientôt conquis *la meilleure part* en Provence, comme elle l'avait prise à Béthanie.

Laissant donc la prophétesse à Tarascon, Julie va, sous le nom de Marie-Madeleine, continuer la légende à Aix, à Saint-Maximin et dans la Sainte-Baume, en conservant toutefois de son origine la formule trinaire des Trémaïé (1).

Les points de comparaison entre la femme de Marius et la pécheresse ne sont pas aussi nombreux qu'entre les deux Marthes ; il n'y a plus similitude de nom, et nous n'avons plus à faire avec le type exceptionnel de la Syrienne, mais la ressemblance n'en est ni moins absolue ni moins complète.

La sainte amante de Jésus (2), quel que soit le costume sous lequel elle est représentée, n'est jamais la fille de Béthanie, la sœur de Marthe ; c'est tantôt Julie, lorsque, vêtue de la tunique et de la *stola*, elle a la tête couverte d'une bandelette, comme dans notre photographie des Trémaïé ; tantôt la vierge germaine (3), quand debout, ac-

(1) « Triduo Christi et ex tribus una Maria, tres feci ex una, tres ex « tribus, ex tribus unam. Tres opinatur Magdalenas. » — Franciscum Molinum, fol. VIII, verso.

(2) *Mon. inéd.*, t. 2, p. 131.

(3) Millin, planche XLIX.

Octavii Ferrari, *De re Vestimentaria*, Patavii, 1685, 3e éd., liv. 3, p. 222, et Antonii Bynæi, Dordraci, 1687, p. 164, *De Calcœis hebrœorum*.

croupie sur ses talons, ou couchée à demi, elle a les épaules inondées de sa blonde chevelure (1).

« Un troisième élément religieux existait en effet dans « les Gaules, la religion des Germains (2), » et c'est elle, à n'en pas douter, qui a fourni le type de la Madeleine repentante.



LA VIERGE GERMAINE.

Quant au marbre actuel de sainte Marie-Madeleine qui repose à demi-couchée derrière l'autel de la grotte de la

(1) « Dimidias que nates Gallia palla tegit. » — Martialis, lib. 1er, ex Octavii Ferrari ut supra, p. 237.

(2) Beugnot, t. 1er, p. 292.

Sainte-Baume, « c'est une statue profane, indigne au pre-« mier chef de la majesté du lieu dont elle contriste les « souvenirs (1). » C'est, étrange rapprochement, la statue de Clairon la tragédienne, morte en 1803, faite par Houdon pour orner le tombeau de M. de Valbelle (2).

Sainte Marie-Madeleine de la Sainte-Baume, si elle était la sœur de sainte Marthe de Tarascon, serait vêtue comme elle, car les deux sœurs venant du même pays devraient porter le même costume ; tandis que l'une est vêtue en Syrienne, l'autre en dame romaine ou en vierge germaine ; il y a donc là une confusion prouvant la sincérité de la légende, qui dans sa naïve bonne foi a pris les personnages tels qu'elle les trouvait sur la stèle des Baux, sans songer à les mettre d'accord et entre eux et avec l'histoire.

La vie de sainte Marthe est simple, peu chargée de détails, et toujours à peu près la même dans tous les écrivains, ce qui prouve que c'est un personnage certain et vivant qui a servi de type.

Il n'en est pas de même de celle de sainte Marie-Madeleine ; la vie de celle-ci est, au contraire, racontée de mille manières, suivant le caprice ou la fantaisie de l'écrivain ; du jour où elle a mis le pied sur le sol de la Provence, la sainte n'a plus rien d'humain, c'est un être mystique n'ayant de réel que les parfums de poésie et d'amour qu'elle a rapportés du sol ingrat de Béthanie.

Si donc « il n'est point de sainte sur laquelle on ait « composé plus d'écrits ni débité plus de fables (3), » c'est

(1) Lacordaire. *Vie de sainte Marie-Madeleine.*

(2) *L'Avenir de Marseille et de la Provence*; octobre, novembre et décembre 1868. *La maison de Valbelle.*

(3) *Mon. inéd.*, t. 2, p. 5. — Kothen, *Cryptes de l'abbaye de Saint-Victor*, p. 11.

qu'il n'y a rien de réel dans l'idéal qui a servi de type, chaque écrivain brodant ou inventant selon son inspiration ou sa fantaisie, sans avoir, comme pour Marthe, l'appui de l'histoire ou de la tradition.

Les uns (1) la font vivre et mourir à Marseille, d'autres à Aix (2), d'autres à Saint-Maximin et à la Sainte-Baume; ils renchérissent enfin à l'envi les uns des autres sur les pénitences, les privations et les miracles de la sainte, au point que les esprits éclairés et Raban-Maur le premier, protestent et contre sa retraite à la Sainte-Baume (3) et contre la miraculeuse existence qu'elle y mena.

Le tombeau de sainte Madeleine qui est dans la crypte de Saint-Maximin est en albâtre calcaire; sa frise n'existe plus; on distingue cinq sujets sur la façade principale : au centre, la croix gemmée; à droite, Jésus saisi au jardin des Oliviers et emmené; à gauche, Jésus conduit à Pilate, et le lavement des mains de ce dernier; sur les faces latérales, d'un côté, la trahison de Judas; de l'autre, Jésus sous un portique parlant à des soldats (4).

Ces différentes scènes sont encadrées par des colonnettes; les deux du milieu sont environnées de vignes sur lesquelles de petites figures nues, assez semblables à celle de Bacchus, sont occupées aux travaux de la vendange (5).

On trouve souvent des sujets païens, et surtout la vigne allégorique, dans les tombeaux chrétiens des premiers siècles. Mais de petits Bacchus, préparant la liqueur qui doit

(1) De Beausset-Roquefort, Lyon 1862, p. 15.

(2) Gurnay suppose qu'elle mourut à Aix. — *Mon. inéd.*, t. 1er, p. 349, aux notes.

(3) M. Rostan, *Notice sur Saint-Maximin*, p. 107.

(4) *Mon. inéd.*, t. 1er, p. 461.

(5) *Ibid.*

enivrer les sens, ne nous paraissent pas trop à leur place sur le tombeau de la pécheresse repentante et nous feraient à eux seuls douter de l'authenticité du monument, si le doute pouvait être permis en présence d'une pareille œuvre.

« La stèle de ce tombeau, dit M. Faillon, ne permet pas « de le rapporter à l'époque de saint Maximin, comme on le « disait communément ; il sent, dit Pitton en 1668, la ma« nière des Goths, et n'est point antérieur au V[e] siècle (1). »

M. Faillon change, il est vrai, d'opinion dans ses *Monuments inédits* ; mais comme il ne justifie pas cette nouvelle manière de voir, il nous permettra de nous en rapporter à ses premières impressions et au jugement de Pitton.

Si Marie-Madeleine est la même que Julie, « que doit-on « croire de la Sainte-Baume ? Cette canonisation de la « Baume est nouvelle, puisque le sire Jean de Joinville, « dans sa *Vie de saint Louis*, lorsqu'il parle de la descente « de ce roi en Provence, au retour de son voyage d'outre« mer, et de la visite qu'il fit à la grotte, la nomme simple« ment la Basme. Mais à l'égard de la pénitente qu'on y « révère, il est clair que ce ne peut être ni sainte Marie« Madeleine, ni sainte Marie de Béthanie, et tout au plus, « selon le sentiment d'un des plus habiles hommes de « Paris, s'il y a eu quelque religieuse Cassianite du prieuré « de Saint-Zacharie qui est là proche, dont les moniales « allaient quelquefois faire des retraites tour à tour à « quelqu'une de ces grottes qu'on nomme Baume en Pro« vence, et cela dans le VI[e] et VII[e] siècle (2). »

(1) *Monument de l'église de Sainte-Marthe*, p. 152. — Pitton, *Dissertation historique sur l'église d'Aix*, p. XXV.

(2) *Dissertation* par Mauduit, Paris, Nego, 1685, p. 141. – Papon, *Histoire de Provence.* — Millin, *Voyage dans les départements du Midi*. — M. le comte de Villeneuve, *Notice sur la Sainte-Baume.*

« Peu de temps après, des moines grecs vinrent en « France et y répandirent des opinions nouvelles relatives « aux fondateurs des églises de ce royaume qu'ils dirent « être des disciples du Christ; ils prétendirent avoir lu « dans leurs chroniques que saint Trophime d'Arles était « un disciple de saint Paul. Le goût du merveilleux fit « saisir avidement ces opinions et en fit naître d'autres « qui s'établirent aussi. On assura que Lazare, qui avait « été ressuscité par Jésus-Christ; Maximin, un des soixante-« douze disciples; Madeleine, étaient venus en Provence « pour y prêcher la foi (1). »

C'est ainsi que se forma la légende, et que, de proche en proche, Aix, Saint-Maximin et la Sainte-Baume furent rattachés à Marseille, à Arles et à Tarascon pour donner à la prédication de la religion nouvelle un prestige qui remontait à son fondateur.

La Sainte-Baume, ainsi que son nom l'indique, est une caverne naturellement creusée dans le roc; elle est précédée d'un admirable massif de chênes, de pins, d'ifs, d'érables séculaires, forêt vierge, bois sacré que la sainte protége, et qui nous font regretter et nos critiques pouvant diminuer le respect qu'on a pour eux, et l'âge heureux où chaque arbre était lui-même une divinité !

Rien n'indique qu'elle ait été une retraite célèbre dès les premiers âges du christianisme; ses plus anciens débris ne sont pas antérieurs au Xe siècle. Elle fut dévastée en 1793, après que Fréron l'eut dépouillée de toutes les richesses que la générosité des princes et la piété des fidèles avaient entassées dans son sanctuaire.

(1) Millin, t. 3, p. 119, et les *Notes contenant les recherches de M. Leblant-Duvaure, de Saint-Zacharie*; *Ibid.* 121.

Dévastée une deuxième et une troisième fois, en 1830 et en 1848, elle avait été, après ces époques de troubles, assez malhabilement réparée. Mais depuis que le Père Lacordaire l'a mise sous le patronage des Dominicains, une intelligente impulsion a été donnée aux travaux d'appropriation sous l'habile direction d'un jeune architecte, M. Grinda.

L'église de Saint-Sauveur, à Aix, quelle que soit la date de sa consécration, ne conserve plus aucuns vestiges de monuments justificatifs de la légende de sainte Madeleine, depuis que M. de Cicé, qui n'y croyait pas beaucoup, fit démolir le sanctuaire dédié non à sainte Marie-Madeleine, mais au Saint-Sauveur, comme l'église des Saintes-Maries (1).

L'inscription qui rappelle cette démolition dit que « l'oratoire de Saint-Sauveur, le *Corpus Domini*, a été dé- « moli parce qu'il ne représentait pas un type d'antiquité « suffisamment démontrée, et que d'ailleurs il nuisait à « l'harmonie des lignes de cette partie de l'édifice, où il « obstruait également le passage (2). »

Le sans-façon de cette justification prouve que cet oratoire n'avait pas la valeur historique que M. Faillon lui attribue; sans quoi des protestations nombreuses et énergiques se seraient élevées contre une profanation qui aurait été en même temps un acte de vandalisme.

Sainte Madeleine d'Aix, de Saint-Maximin et de la Sainte-Baume, procède de la légende arlésienne, et c'est pourquoi ce fut en 1279 seulement que Charles dit le Boîteux, qui devint plus tard roi de Naples et comte de Provence, fit

(1) *Mon. inéd.*, t. 1er, p. 501.
(2) L'abbé Véran, p. IX.

pratiquer des fouilles dans la crypte de Saint-Maximin. Depuis lors, le culte de la sainte n'a cessé de grandir ; la Provence, aussi ingrate envers Marius qu'envers ses enfants les plus dévoués, n'a jamais eu pour cette grande pécheresse assez d'autels, assez d'encens, assez de fêtes ; tous ceux qui ont aimé, tous ceux qui ont souffert l'invoquent dans leur détresse, et c'est ainsi qu'elle supplante chaque jour les saints les plus connus, les patrons les plus vénérés.

---

§ VI. — LES SAINTES.

Les Saintes Maries ou plutôt les *Saintes*, comme on les nomme vulgairement par opposition aux *Maries* des Baux, sont les deux Marie Jacobé et Marie Salomé qui, avec Sara leur servante, ont vécu et sont mortes au fond de la Camargue, car il fallait pour constituer la légende laisser au port de débarquement un témoignage solennel de ce mémorable événement.

La légende arlésienne, d'où elles tirent leur origine, a choisi cette plage pour leur débarquement, à cause de son nom latin *Sancta Maria de Mari*, qu'on traduisait à volonté par *Notre-Dame-de-la-Mer* ou par les Saintes-Maries, ainsi que nous l'avons précédemment démontré, basant ainsi tout cet échafaudage d'erreurs sur une équivoque, de la même manière que la légende des Baux avait tiré son nom de celui des Trémaïé.

Leurs reliques, exhumées en 1448 par le roi René (1), sont pour les hagiographes (2) la preuve certaine de l'arrivée

(1) Voir le *Procès-verbal* de cette exhumation aux Archives de la Préfecture.

(2) *Acta Sanct.*, t. 9, p. 452.

aux embouchures du Rhône de la barque miraculeuse, par conséquent de la légende arlésienne. Si donc on pouvait prouver que le sol sur lequel est bâti le village des Saintes-Maries n'existait pas au premier siècle de l'ère chrétienne ; qu'il n'a été formé que beaucoup plus tard et par l'effet des atterrissements du Rhône, ainsi que l'ont prétendu M. Desjardins (1) et d'autres avant lui (2), on trouverait dans ce seul fait la preuve la plus évidente et la plus absolue de la fausseté de cette légende.

Mais cette preuve n'est pas aussi facile à faire qu'on le suppose, et si on n'avait pas de meilleurs arguments à lui opposer, la légende sortirait victorieuse de la lutte.

La légende pourrait répondre en effet :

1° Que durant l'intervalle écoulé du règne d'Antonin au XVIIe siècle, « *les conquêtes du continent furent à peu* « *près nulles, et que le lit du fleuve n'a dû son prolonge-* « *ment qu'à des circonstances dont la cause ne remonte* « *pas au-delà du déboisement des montagnes du Dauphiné,* « *des Cévennes, de Provence, commencé sous Louis XIII,* « *et continué sous les rois ses successeurs* (3). »

2° Que le sol des Saintes-Maries pouvait être un ilôt avancé dans la mer, comme ceux qu'on voit surgir aux embouchures du Rhône ou comme ceux que nous montre M. Desjardins dans sa carte précitée, lequel ilôt se serait soudé plus tard à la terre ferme.

3° Que le Rhône a pu changer de lit, et reporter ailleurs et ses embouchures et ses atterrissements peu de temps après l'époque dont nous parlons.

(1) *Aperçu hist.*, pl. X.
(2) *Mon. inéd.*, t. 1er, p. 1268.
(3) Clair, p. 19.

4° Que la plage, si elle a été atterrie, a pu être postérieurement rongée comme l'est aujourd'hui celle de Faraman, ainsi que le reconnaît M. Desjardins (1).

Et 5° enfin, que le sous-sol des Saintes-Maries, formé par le concours des soulèvements et des cordons littoraux, se rattache très certainement au bois de Rieuge, à Sylvéréal et au Daradel, et a par conséquent comme eux une existence antéhistorique.

D'où la conclusion que le sol du village des Saintes-Maries a pu exister au premier siècle, comme il existait au VI[e] et au X[e], et qu'on ne trouverait pas dans l'argument contraire une preuve suffisante pour rejeter la légende.

Il faut donc, pour combattre les personnages imaginaires des Saintes-Maries, rappeler ce que nous avons dit de la légende arlésienne : qu'elle est dérivée de celle des Baux ; qu'elle date seulement du X[e] ou du XI[e] siècle et qu'elle ne peut s'appuyer pour justifier son origine ni sur l'histoire, ni sur la tradition, ni sur les monuments.

Le village des Saintes-Maries est situé à l'embouchure du petit Rhône, à la base ouest du delta de la Camargue, à 37 kilomètres de la ville d'Arles ; quoiqu'il ne soit peuplé que de 500 habitants, et qu'il en compte à peine 1,000 avec son immense territoire de 37,598 hectares, il n'en forme pas moins à lui seul un canton.

Son église, avons-nous dit précédemment, est du XII[e] siècle ; elle a été bâtie avec des pierres calcaires apportées des carrières du Languedoc, très probablement de Frontignan, et sur les ruines d'une chapelle qui lui serait antérieure de plusieurs siècles.

On trouve peu de débris de poteries romaines aux

(1) *Rh. et Dan.*, p. 28 et 29.

Saintes-Maries, et cela s'explique, ce village n'ayant été, dans les temps anciens et jusqu'aux invasions sarrasines, qu'une misérable station de pauvres pêcheurs : quant au monument de Balbus dont nous avons parlé, et aux autres débris de l'époque romaine, la rareté de la pierre y rend leur disparition parfaitement explicable.

La fête des Saintes-Maries qu'on célèbre le 25 du mois de mai, attire tous les ans un grand concours de fidèles enthousiastes des miracles des saintes femmes ; il n'entre pas dans notre cadre de retracer les détails de cette solennité qu'on trouvera décrits dans *Mireïo* ; mais il convient d'observer que ce sont les Languedociens surtout qui font ce pèlerinage, tandis que les Provençaux fêtent de préférence sainte Marthe et principalement sainte Madeleine, qui est aujourd'hui la patronne préférée comme elle est le principal personnage de la légende.

---

§ VII. — SAINT LAZARE, SAINT TROPHIME, SAINT MAXIMIN.

SAINT LAZARE

Dès que les deux femmes des Trémaïé, Marthe et Julie, étaient transformées en sainte Marthe et en sainte Marie-Madeleine, le troisième personnage, Marius, devait être converti en Lazare.

Il n'y avait pas plus d'incertitude quant au siége épiscopal de cet évêque ; puisque sainte Marthe était à Tarascon, sainte Marie-Madeleine à Aix, la place de Lazare ne pou-

vait être qu'à Marseille, la puissante auxiliaire qui avait nourri les légions de Marius pendant la guerre.

Mais quelle ressemblance l'évêque pourra-t-il avoir avec le consul? La seule évidemment qui puisse se concilier avec des fonctions si dissemblables ; et ici, encore on reconnaît la naïveté et la sincérité de la légende qui a suivi la tradition populaire plutôt que la vérité historique : l'évêque a la barbe et les cheveux courts (1), tandis qu'il devrait les avoir longs comme les juifs, comme Jésus-Christ lui-même s'il était arrivé directement de Judée avec ses sœurs.

L'évêque a donc conservé de Marius tout ce qu'il pouvait en prendre, la barbe et les cheveux, et c'est par là seulement qu'il rappelle l'image de la stèle des Baux.

Ce n'est pas cependant cette particularité tout à fait secondaire, qui nous a fait retrouver le consul sous la tiare de l'évêque, mais bien l'enchaînement logique des personnages de la légende. C'est surtout Marthe avec son costume à nul autre semblable. Et celle-ci reconnue, il n'y avait plus qu'à lire, le livre était grand ouvert ; nous savons qu'au point de vue historique, la prophétesse ne peut se trouver qu'avec Marius et Julie, tandis qu'au point de vue légendaire, la sainte ne peut être qu'avec Marie-Madeleine et Lazare.

Si Lazare le ressuscité est réellement venu prêcher la foi à Marseille ; s'il a vécu dans la grotte de Saint-Victor, comment se fait-il que cette église, une des plus anciennes de Marseille, ne lui soit pas consacrée ?

(1) A la chapelle de la Major, à Marseille. *Mon. inéd*, t. 1er, p. 1167, et dans presque toutes les images et les statues que nous avons vues de lui.

Ce n'était d'abord qu'une caverne dans laquelle fut établie une chapelle dédiée à *Notre-Dame-de-la-Confession* ; le culte de saint Victor y fut plus tard institué par les Cassianites, saint Cassien ayant choisi ce lieu pour y fonder, en 410, le couvent qui devint célèbre sous le titre d'abbaye de Saint-Victor.

Le premier établissement de Cassien, qui est peut-être le plus ancien lieu consacré à Marseille à la religion chrétienne, fut un oratoire dédié à saint Victor; il y joignit ensuite deux autres chapelles dédiées l'une aux apôtres saint Pierre et saint Paul, l'autre à la Vierge et à saint Jean-Baptiste (1). Mais lors de la consécration, en 1010, de l'église qui fut bâtie sur les ruines de celle détruite par les Sarrasins, Benoit IX signala parmi les titres de gloire de l'abbaye, mais le dernier, comme pour réparer un oubli, tandis qu'il aurait dû être au premier rang, la passion de Lazare ressuscité par Jésus-Christ, qui aurait été jusques-là à Autun où il aurait été transporté par les Bourguignons, du temps des ravages des Sarrasins (2).

Ainsi le culte de Lazare n'a pas été institué à Saint-Victor par Cassien ; c'est Benoît IX qui, en 1040, aurait signalé comme le *dernier* des titres de gloire de cette abbaye la passion de Lazare ressuscité par Jésus, ce qui ne donnerait pas au culte de ce saint personnage une plus haute antiquité que celle de la légende arlésienne.

Marseille fut sans doute la dernière ville des Gaules à recevoir la parole évangélique, comme elle fut la dernière où s'implanta la légende ; mais celle-ci dut y faire de rapides progrès et y prendre en peu de temps un respecta-

(1) *Stat.*, t. 2, p. 455.

(2) *Mon. inéd.*, t. 1er, p. 533, et *Essai sur l'apostolat de sainte Marthe*, p. 15.

ble cachet d'antiquité, les léproseries et les lazarets ayant depuis les Croisades vulgarisé le nom de saint Lazare à Marseille.

Pour prouver l'apostolat de ce premier évêque, M. Faillon s'appuie principalement sur une chaire et sur une image de saint Lazare taillées dans le roc de la caverne de Saint-Victor. Or, cet écrivain reconnaît lui-même que la « forme de la crosse de cet évêque pourrait faire juger « que l'œuvre est du VIe siècle environ, quoique l'espèce « de bonnet rond qu'on lui donne ait été encore en usage « au XIIe siècle (1). » Le monogramme du Christ qui est au plafond de la grotte, outre qu'il paraît apocryphe, ne donnerait pas une plus haute antiquité à ces figures, ce symbole lui-même n'étant pas antérieur au IVe siècle (2).

La *Gallia Christiana* n'a pas une foi bien robuste en l'apostolat de saint Lazare. « Il est de croyance commune « (dit-elle), non-seulement parmi le peuple, mais encore « parmi les érudits de la Provence, que Lazare, celui qui « fut ressuscité par le Christ, fut le premier évêque de « Marseille (3). »

Le doute des hagiographes, lorsqu'il s'agit d'un personnage aussi considérable que Lazare, porte une rude atteinte à la légende ; et cette atteinte devient mortelle, lorsqu'au lieu du panégyrique du patron de Marseille, on ne trouve dans les savants auteurs des vies des saints de cette antique cité qu'un modeste souvenir, rappelant dans

(1) *Mon. inéd.*, t 1er, p, 547.

(2) Leblant *ut suprà*.

(3) Communis est non solum apud vulgus verum etiam inter eruditos in provincia viros, primum qui fidem christianam Massiliæ, etc., etc., fuisse sanctum Lazarum a Christo servatore nostro a mortuis excitatum. *Gallia Christiana*, t. 1er, p. 631.

la vie de saint Victor la crypte, le confessionnal et l'anagramme attribués à saint Lazare.

Le frère de Marthe n'est donc autre que Marius et les récits apocryphes de saint Alexandre de Brescia et de Raban-Maur sont les seules preuves de sa venue en Provence.

SAINT TROPHIME.

L'existence de saint Trophime est aussi problématique que celle de saint Lazare, puisque les dyptiques de l'Église d'Arles, qui est fort ancienne, désignent saint Denys comme son premier évêque (1).

L'église de Saint-Trophime fut bâtie au commencement du VIIe siècle (625) par saint Virgile, sous l'invocation de saint Etienne; elle prit le nom de Saint-Trophime vers le milieu du XIIe siècle, lorsque les reliques de ce saint y furent transportées. Le cloître date de la même époque; le portail appartient au XIIIe siècle; l'édifice fut considérablement agrandi dans la première moitié du XVe; cette église ne renferme aucun monument dont la légende s'autorise, quoique la ville d'Arles, mieux qu'une autre, eût pu choisir dans ses Aliscamps parmi les tombeaux de la même époque que ceux de sainte Marthe, de sainte Madeleine et de saint Maximin.

C'est en 1152 qu'eut lieu la translation des reliques de saint Trophime, de l'église de Saint-Honorat aux Aliscamps, dans l'église métropolitaine d'Arles. « Mais cent ans au-« paravant, on n'aurait pas cru cette translation néces-

(1) Quamvis in diptychis Arelatensis ecclesiæ quæ est prævetusta, etc. Sanctus Dyonisius præmittatus tanquam prior evangelii præco, his in horis primus que episcopus attamen sanctus Trophimus a sancto Paulo, etc., etc., constans est a pristinis temporibus opinio et traditio. *Gallia Christiana.* t. 1er, p. 519.

« saire ; diverses donations dans le cours du XI[e] siècle
« avaient été faites au chapitre métropolitain dans les-
« quelles il est dit où repose le grand apôtre Trophime.

« Par la légende du revers, commune à tous les sceaux
« de nos archevêques, on voit qu'on mettait alors saint
« Trophime au nombre des 72 apôtres du Christ.

« J'ignore l'origine de cette tradition, mais elle ne re-
« monte certainement pas au milieu du XII[e] siècle, puis-
« qu'on n'en trouve pas vestige dans le poème provençal
« qu'un témoin oculaire fit sur la translation des reliques
« de ce saint, dans lequel on n'a rien oublié de ce qui
« pouvait relever sa gloire (1).

« Quand les papes saint Pierre et saint Paul eurent sacré
« Trophime évêque, ils l'établirent second pape dans
« toutes les provinces qui sont au-delà des monts (2). »

Ainsi d'après Anibert, qui suit en cela l'opinion de saint Grégoire de Tours, saint Trophime d'Arles n'aurait pas été en 1152 un des 72, mais ne le serait devenu que postérieurement à cette époque.

Voici comment M. Jacquemin, écrivain honnête et consciencieux et aussi parfait catholique que bon Arlésien, traite cette légende de saint Trophime, après l'avoir combattue par de puissants arguments tirés de l'histoire ecclésiastique.

« Il serait temps enfin qu'on fît table rase de tous ces
« contes inventés par amour-propre et par esprit de corps,
« et qu'on les reléguât sans pitié au rang des fables avec
« lesquelles on emmaillote depuis si longtemps l'histoire
« et la raison humaine (3). »

(1) Anibert, *Rép. d'Arles*, t. 2, p. 104 et 105, et t. 3, p. 398 et 421.
(2) *Ibid.*
(3) Jacquemin, p. 320.

M. Renan ajoute : « Les récits relatifs à saint Trophime « sont moins des légendes que des détorses données à « l'histoire pour satisfaire la vanité de certaines Égli- « ses (1). »

Saint Grégoire de Tours, dont le témoignage a été confirmé par un manuscrit du V[e] siècle, dit que saint Trophime fut du nombre des sept premiers apôtres envoyés dans les Gaules sous le consulat de Dèce et de Gratus, l'an de Rome 250 et que Trophime fut le premier évêque d'Arles.

Cette similitude de nom du premier évêque d'Arles avec l'un des 72 fut favorable à l'établissement de la légende et lui permit de jeter de profondes racines à l'ombre d'un souvenir antique et vénéré, en reportant dans un lointain mystérieux l'arrivée de ce premier évêque des Gaules.

C'est sans doute à ce Trophime historique de l'an 250 que le préfet de Marseille a fait ériger une statue sur la façade de son palais à côté de celle de Constantin, car Lazare aurait eu plus de droit à cet hommage s'il avait été rendu au Trophime de la légende.

SAINT MAXIMIN.

Saint Maximin a la même origine légendaire que saint Trophime ; ce sont les écrits apocryphes d'Alexandre de Brescia et de Raban-Maur, inventés pour justifier les opinions nouvelles des moines grecs qui leur ont donné naissance, et c'est sur cette fragile base que repose toute leur existence.

Le nom de saint Maximin donné à la ville ou au couvent de cette ville n'est pas antérieur à la légende. On le trouve

(1) Renan, *Saint Paul*, p. 566, et notes.

au commencement du XI[e] siècle cité plusieurs fois dans le cartulaire de Saint-Victor (1).

Les auteurs de la *Gallia Christiana* n'ont pas plus de confiance en l'apostolat de saint Maximin qu'en celui de saint Lazare et de saint Trophime, car ils n'osent pas deviner à quelle époque il a siégé, ni ce qu'il a fait. Le premier évêque d'Aix dont l'existence soit certaine, c'est Lazare en 417 (2).

L'église de Saint-Maximin, bâtie dans la ville de ce nom, est le plus beau spécimen de l'art gothique dans le Midi de la France. Commencée à la fin du XIII[e] siècle, elle ne fut terminée que vers la fin du XVI[e] (3).

Elle fut primitivement établie dans un lieu nommé Villata (4) et il est probable que le nom de Saint-Maximin lui fut donné à la suite des récits merveilleux des moines grecs dont nous avons parlé, pour le rattacher à la légende de la Madeleine de la Sainte-Baume.

La crypte de cette église ne diffère que par les dimensions de celle de Tarascon ; elle renferme divers cénotaphes des premiers siècles, dans lesquels on a cru reconnaître celui de saint Maximin. Sur la face principale de ce monument, sont « trois sujets séparés entre eux par des canne- « lures strigilées. Au centre, Jésus donnant la mission « évangélique au saint disciple ; aux extrémités, d'un côté

(1) *Cartulaire de Saint-Victor*, t. 1[er], p. 314 et 318, et *Essai sur l'apostolat de saint Lazare*, p. 12.

(2) Communis est sententia primum Aquensium episcopum apellatum Maximum ; sed quis iste fuerit, quo sederit tempore quidve gesserit divinare non audemus. Primus certo nobis cognitus Saliorum sive Aquensium episcopus est Lazarus qui Christi anno 417 jam sedebat. *Gallia Christiana*, t. 1[er], p. 299.

(3) Rostan, *Notice sur Saint-Maximin*, p. 43.

(4) *Ibid.*, p. 11.

« saint Pierre, de l'autre saint Paul. Sur la frise, un cartel « supporté par des monstres mythologiques, dauphins « dévorant des poissons, et deux têtes de fantaisie (1). »

Mais si le poisson et l'ancre sont une « première indica- « tion de symboles primitifs d'une excessive rareté, qu'on « retrouve cependant en l'an 474 (2), » il ne faut pas les confondre avec les tritons et les dauphins qui n'ont pas le même caractère.

M. Faillon croit ce tombeau antérieur au III[e] siècle (3) ; il est plutôt du IV[e] au V[e]; mais fût-il de la première époque, il resterait à établir que c'est bien celui de saint Maximin, « la preuve irrécusable de la tradition de Provence (4). »

Saint Maximin n'est pas mentionné dans le *Petit Romain* (5), mais seulement dans le *Martyrologe* qui fut publié sous le pontificat de Sixte V (6), ce qui prouverait que la légende arlésienne, qui n'était pas encore formée en 740, l'était au contraire en 1585.

Les trois évêques de la légende, saint Lazare, saint Trophime et saint Maximin ont donc, d'après les hagiographes, une existence fort problématique, et la justification de leur doute ressort évidemment de la date de l'intronisation de leurs successeurs.

Comment expliquer en effet : 1° que Lazare soit le premier évêque de Marseille et qu'Onésius qui en est le second

(1) *Mon. inéd.*, t. 1[er], p. 439, et Rostan, *Notice sur Saint-Maximin*, p. 107.

(2) Leblant, p. V et XII.

(3) *Mon. inéd.*, t. 1[er], p. 460.

(4) *Ibid.*, p. 453.

(5) *Ibid.*, p. 675.

(6) *Ibid.*, p. 679.

ne vienne qu'en l'an 314, tandis que Proculus qui en est le troisième n'arrive que de 380 à 400 ;

2° Que Trophime soit le premier évêque d'Arles et que son successeur Régulus, sans date, ne succède à Martin qu'en 254;

3° Que Maximin soit le premier évêque d'Aix, et qu'il ait pour successeur saint Sidoine, sans date, auquel succède Lazare en 417 (1).

Ce sont évidemment là des lacunes trop grandes pour être mises sur le compte des pertes ou des oublis de l'histoire, et encore moins sur celui des Sarrasins, ce bouc émissaire de tous les mécomptes. On est d'autant mieux fondé à douter de l'existence de ces trois premiers évêques des Gaules, qu'ils viennent s'encadrer comme à plaisir dans les trois siéges épiscopaux compris dans le cercle étroit de la légende de Marius, en compagnie de Marie-Madeleine et de Marthe dont nous connaissons déjà l'origine.

---

§ VIII. — SAINTE VICTOIRE.

C'est la première fois, croyons-nous, que le nom de sainte Victoire, dont l'autel couronne le *Mons Victoriæ*, apparaît dans la légende en compagnie de sainte Marthe, de sainte Marie-Madeleine et de saint Lazare.

Cette sainte est cependant de même origine que sainte Marthe ; elle a été consacrée le même jour, à la suite des mêmes événements, la victoire de Marius, et comme à ce

(1) *Gallia Christiana* et *Dict. de Statist. religieuse*, p. X, Paris, Migne, 1851.

saint personnage, le christianisme lui a conservé le costume historique que le paganisme a consacré dans ses innombrables images (1). Son culte prit naissance le jour de la défaite des Barbares, sur ce sommet escarpé, entre deux précipices, et c'est Marthe, qui l'invoquait déjà sur la stèle des Baux comme la protectrice de Rome, qui lui offrit au Garagaï le premier sacrifice.

Elle fut sanctifiée par le christianisme naissant en compagnie de maints autres dieux de l'Olympe, et d'un plus grand nombre encore de héros de l'antiquité païenne; car, « dans le moyen-âge, l'antique tradition s'est oblitérée : on croyait que tout devait être mis sous la protection des saints, et il n'a pas été difficile de placer le mot de sainte devant celui de Victoire (2). »

Elle porte à la main la palme qui couronna le vainqueur; mais si, dans sa justice, la main de Dieu posa sa nimbe sur le front de la déesse, l'humanité, outragée par les flots de sang qu'il fit répandre plus tard, eut bientôt rejeté dans l'oubli la gloire du consul qui devait être immortelle.

La fête de sainte Victoire, à laquelle nous avons assisté le 24 avril, comme nous avons assisté à celle des Baux et à celle des saintes Maries, n'est plus célébrée avec la même solennité que jadis : à la honte de nos écoles, les populations ont complètement oublié l'ancienne tradition de Pertuis. M. le curé de Vauvenargues, sur la paroisse duquel la chapelle est située, n'en connaît que ce que lui enseigne son rituel; il n'y a que la sainte dont la statue, toute moderne qu'elle soit, n'en trahit pas moins sa véritable origine.

(1) *Les images des dieux des anciens*, par Verdier, p. 512 et 665

(2) Millin, t. 3, p. 112.

Cette fête est aujourd'hui essentiellement religieuse et ne conserve aucune trace de paganisme. Les habitants de Pertuis y arrivent tous les ans moins nombreux, tandis que ceux de Vauvenargues ont conservé pour leur sainte la dévotion des premiers âges : c'est pour eux la principale fête de l'année, et aucun n'oserait la profaner par le travail.

On se rend par bandes au sommet de la montagne où des feux sont allumés bien avant le jour. Chaque pèlerin entre dans la chapelle avec une branche de buis à la main qu'il emportera pour la suspendre au chevet de son lit, quand elle sera bénie par le prêtre.

Il faut deux heures pour grimper de Vauvenargues, qui est au nord de Sainte-Victoire, jusqu'au sommet de la montagne, à 965 mètres d'altitude (1). Mais, arrivé là, quel sublime spectacle! L'œil ne peut le contempler sans vertige, et soit le souvenir de la grande hécatombe, soit la majesté de ce sommet qui écrase l'homme, le pèlerin éprouve le frisson de l'effroi, plutôt que celui de l'étonnement ou de l'admiration.

Un rocher à double pic d'environ 30 mètres de haut, domine le sommet de la montagne, et forme une large brèche taillée à 45 degrés ; au-dessous de cette brèche, dont la base a huit mètres d'écartement, s'ouvre béant l'immense précipice qui surplombe le village de Saint-Antonin.

Au nord de la brèche est un plateau d'au plus 30 mètres carrés. C'est sur les bords est et nord de cette terrasse, ainsi suspendue sur l'abîme, qu'ont été bâtis en 1601 l'église et le couvent.

(1) *Carte du département* de Matheron.

« Malgré cet espace de dix-neuf siècles, cette montagne « n'a cessé d'être appelée mont Victoire, sans aucune alté- « ration : la religion chrétienne, en abolissant le poly- « théisme, lui substitua le culte du vrai Dieu. Les fidèles « y construisirent une petite chapelle sous le vocable d'une « bienheureuse vierge et martyre qui portait le même nom « que l'idole. Pareils exemples ne sont pas rares dans « l'histoire sacrée (1). »

Les indignes pèlerins qui vont aujourd'hui visiter ces ruines (nous ne les confondons pas, bien entendu, avec ceux de Pertuis, et encore moins avec ceux de Vauvenargues, qui leur feraient un mauvais parti s'ils les voyaient à l'œuvre) s'amusent à démolir ces vieux débris ; il ne restera bientôt plus pierre sur pierre du couvent, et l'église elle-même aura beaucoup de peine à se défendre contre ces nouveaux barbares qui ne respectent ni les traditions, ni les monuments qui les perpétuent.

A quelques centaines de mètres à l'est du plateau de Sainte-Victoire, est le Garagaï, gouffre immense dont on ne s'approche qu'avec effroi, et dont on ne peut sonder la profondeur.

Nous avons visité la ferme du Délubré, et nous partageons complètement l'avis de l'auteur de *Charles-le-Téméraire* sur sa destination ; il n'y a jamais eu là de temple, et on ne s'expliquerait pas le choix de cet emplacement, dans un vallon sans issue, séparé du champ de bataille de Marius par la montagne de Sainte-Victoire ; on n'y rencontre du reste aucune maçonnerie, aucune pierre, pas le moindre tesson de poterie antique, pour justifier une pareille opinion.

(1) *Mémoires* de la Société des Antiq., t. 9, 1832. — L'abbé Castellan, p. 58.

Sainte-Victoire est donc d'origine païenne : son nom, son costume, l'emplacement de son sanctuaire, la légende de Pertuis, et la lettre du curé de cette ville en font foi ; c'est un fait qui ne peut être contesté.

Sainte Marthe est de même origine qu'elle ; toutes deux sont nées des mêmes événements, ont été sanctifiées à la même époque et sont arrivées jusqu'à nous sans changement notable.

L'une est l'alpha, l'autre l'oméga, le commencement et la fin de la campagne de Marius ; il y a entre elles une corrélation telle qu'il est impossible de les séparer. Si donc l'une est païenne, et l'on ne peut en douter, l'autre ne saurait être chrétienne.

On peut en dire autant de Lazare et de Madeleine ; mais, remarquable contradiction, tandis que le culte de celle-ci devient de plus en plus populaire, tandis que la Sainte-Baume se relève sous le souffle de Lacordaire, le culte de sainte Victoire est délaissé, oublié ; son sanctuaire, comme celui d'une divinité chassée de la terre, tombe en ruines pour ne plus se relever.

A ces signes, ont reconnaît l'origine païenne de sainte Victoire. — Dès lors, son culte au sommet de la montagne, témoin de la grande victoire de Marius, apporte son contingent de preuves à l'histoire, et son témoignage contre la légende.

---

§ IX. — VALEUR DES PREUVES

HISTORIQUES ET ÉPIGRAPHIQUES DE LA LÉGENDE ARLÉSIENNE.

Après les attaques de Launoy et des variantes sans

nombre sur le lieu de débarquement et sur le nombre des saints proscrits, la légende arlésienne était enfin sortie des limbes de sa formation et avait été élevée par M. Faillon à la hauteur d'une croyance universelle, lorsqu'elle a été attaquée par de nouvelles critiques qui l'ont une seconde fois fortement ébranlée.

M. Faillon, dans ses *Monuments inédits*, s'appuyait, au point de vue historique, pour prouver la venue des saints proscrits en Provence :

1° Sur l'authenticité des actes de saint Alexandre de Brescia, qui aurait été contemporain de saint Lazare et de saint Maximin, et serait venu les visiter à Aix et à Marseille, pendant leur épiscopat, actes qui ont été publiés pour la première fois à Milan par Philippe Ferrari en 1613;

Et 2° sur celle des écrits de Raban-Maur qu'il attribuait au Ve ou au VIe siècle.

Or, l'authenticité des actes d'Alexandre de Brescia ne saurait être sérieusement soutenue, malgré la peine extrême que s'est donnée M. Faillon ; ils inspiraient si peu de confiance, qu'ils n'avaient jamais été cités par les anciens historiens, Bouche, Guesnay, Pitton, du Haitze (1) : les Bollandistes déclarent ne les approuver ni les improuver, et M Véran garde la même réserve (2).

Les récits de Raban-Maur sont aussi sérieusement contestés; les PP. Van Hecke et Benjamin Bossüe, des nouveaux Bollandistes, placent au IXe siècle l'apparition de ce livre; le P. Bossüe va même jusqu'à dénier à la plupart des titres écrits produits par M. Faillon la portée ou la valeur qu'il y attache (3).

(1) *Mon. inéd.*, t. 1er, p. 525.

(2) L'abbé Véran, *Histoire de sainte Marthe*, p. 463.

(3) *Ibid*, p. XVIII.

M. d'Ozouville les considère comme apocryphes; ils n'auraient d'autres rapport avec Raban-Maur que de porter en tête le premier de ses noms, *Rabanus*, et dateraient tout simplement du XV[e] siècle (1).

Suivant cet écrivain, tout l'ensemble du livre de M. Faillon ne serait qu'une immense illusion : « Les *Monuments* « *inédits* sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine en Pro- « vence et les autres apôtres de cette contrée, font beau- « coup de bruit en ce moment, dit-il ; ils ruinent de fond « en comble toutes les notions prises de Grégoire de Tours « et de Sulpice Sévère, détruisent toute la critique des « trois derniers siècles, rappellent ces légendes apocry- « phes que les évêques avaient généralement cru devoir « supprimer, et replacent toute l'origine historique de « l'Église des Gaules sur les fondements admis par les XI[e] « et XII[e] siècles : c'est toute une révolution que nous an- « nonce la publication des *Monuments inédits* ; qui sait où « elle s'arrêtera (2) ? »

M. l'abbé Véran ne leur attribue pas une plus ancienne origine ; il les croit apocryphes ou interpolés du XIV[e] ou du XV[e] siècle, et nous sommes complètement de son avis : l'interpolation est manifeste, puisque la légende arlésienne, qui fixe l'arrivée des saints personnages aux embouchures du Rhône, est du X[e] ou du XI[e] siècle, et que Raban ne pouvait discuter, au V[e] ou VI[e] siècle, les opinions des différents auteurs sur Madeleine (3) et sur la Sainte-Baume, les faits inventés et les auteurs qui les ont écrits étant de beaucoup postérieurs à l'époque précitée (4).

(1) *Origines chrétiennes de la Gaule*, lettre IV, p. 23 et suiv.
(2) *Ibid.*, lettre I[re], p. 2, ex M. Rostan.
(3) L'abbé Véran, p. XVIII.
(4) *Mon. inéd.*, t. 1[er], p. 399.

Si les actes apocryphes de saint Alexandre de Brescia et les récits de Raban-Maur ne peuvent inspirer aucune confiance, à plus forte raison devons-nous rejeter ceux de la fausse Syntique, œuvre évidente d'un faussaire depuis longtemps reconnue et constatée. Il faut dès lors, dit M. Véran, « s'en rapporter uniquement à la tradition, car « c'est elle seule qui peut nous renseigner, puisqu'à partir « du jour de son embarquement, les renseignements don- « nés sur la vie de sainte Marthe avec précision et une « certaine suite manquent absolument (1). »

Ainsi, de l'aveu des hagiographes eux-mêmes, les faits historiques manquent à tel point de preuves qu'il faut s'en rapporter à la tradition.

Or, on vient de voir ce que vaut celle-ci; mais avant nous déjà, le P. Denys de Sainte-Marthe avouait que les érudits de son temps avaient abandonné la tradition, et lui-même ne fait pas difficulté de l'abandonner comme incertaine (2).

M. Véran, avec le simple bon sens d'une critique éclairée, en détruit à son tour le plus miraculeux épisode : « Les saints, dit-il, n'ont pas été jetés dans une barque à « Jérusalem ni à Béthanie, qui sont dans l'intérieur des « terres ; ce serait donc à Joppé, aujourd'hui Jaffa, port le « plus à proximité de Jérusalem : mais comme les Juifs « n'étaient pas maîtres de cette ville, il faut admettre que « les saints personnages se seraient embarqués *volontai-* « *rement* (3). »

Il n'y a rien à répondre à ce raisonnement; mais le voyage n'a dès lors plus rien de miraculeux, puisque les saints proscrits ont pu s'embarquer avec des provisions,

(1) L'abbé Véran, p. LI et 147.

(2) *Gallia Christiana*, t. 1er, col. 299.

(3) L'abbé Véran, p. 152 et 168.

des voiles, un pilote, et le départ devenant un fait humain, historique, devrait être prouvé autrement que par une simple supposition.

L'épigraphie nous fournira-t-elle de meilleures preuves que l'histoire?

Nous ne devons pas nous attendre à trouver des inscriptions sur les tombeaux des saints proscrits : « Les pre- « mières inscriptions chrétiennes de la Gaule ne sont pas « antérieures au VIIIe siècle (1). »

Les inscriptions latines des premiers siècles sont toutes apocryphes, car nous savons que la langue du monde juif et du monde chrétien à Rome fut, pendant les premiers temps, le grec (2).

Les plus anciennes inscriptions sont écrites « en grec ; « le latin n'est venu qu'après et fort tard ; celle de saint « Corneille dans le cimetière de Calliste à Rome, en 252, « est la seule qui soit en latin (3) ; toutes les autres sont « en grec. »

Quant aux inscriptions modernes : *Hic jacet Martha* : *Hic jacet corpus beatæ Mariæ Magdalenæ* : *Navis in pelago : Maria virgo, minester de tempulo Gerosale* (4), ce sont des locutions qui portent avec elles la date de leur origine, quel que soit l'alphabet, grec ou romain, dont on s'est servi.

Hic jacet est du commencement du Ve siècle, et, comme nous venons de le voir, la langue latine employée sur les monuments n'est pas antérieure au IIIe.

(1) Leblant, p. IV et X.

(2) Renan, *Saint Paul*, p. 98.

(3) *Revue des Deux-Mondes*, t. 24, p. 41, 1er mars 1869. *Etude sur le Cimetière de Calliste*, par Gaston Boissier, d'après Rossi.

(4) *Mon. inéd.*, t. 1er, p. 1306 et Rostan, p. 109.

On peut donc affirmer que toutes les preuves manquent à la légende arlésienne, et qu'elle ne peut pas plus s'appuyer sur l'histoire, sur la tradition et sur les monuments que sur l'épigraphie.

---

§ X. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Indépendamment des rapprochements et des similitudes que nous avons signalés entre les personnages historiques et ceux de la légende, il est des faits généraux ajoutant de nouveaux arguments à ceux déjà fournis contre son authenticité :

1° Le Martyrologe dit le *Petit Romain* ne désigne pas le lieu de la mort de Madeleine, de Marthe ni de Lazare. Cette omission, que M. Faillon, répondant aux objections de Launoy, traite de « preuve dénuée de solidité et de rai« son (1), » prouve au contraire que la légende n'était pas encore formée en 740, lorsque le *Petit Romain* fut composé, et que ce fut seulement lorsqu'elle eut été complétée qu'on songea, dans les éditions postérieures, à combler les lacunes des versions primitives, en faisant mourir ces saints personnages en Provence.

L'*Anonyme grec* publié par Allaticus, nous apprend au contraire, « qu'on voyait encore de son temps en Béthanie « le sépulcre de Lazare, qui était très beau, et de marbre, « et que, dans la même grotte, et en face de ce sépulcre « on voyait aussi le tombeau de Marthe et de Madeleine, « sœurs de Lazare. »

(1) *Mon., inéd.*, t. 1er, p. 659 à 63.

Ce qui fait dire à M. Faillon que « ces tombeaux de « Béthanie étaient des κενός ταφός, des tombeaux vides, « élevés *memoriæ*, à la mémoire de ces saints person- « nages, sans que leur corps y fût renfermé, comme « c'était la coutume des Grecs et même des Romains. (1) » Mais c'est là une opinion qui n'est pas justifiée, les Juifs n'ayant jamais adopté les usages des autres peuples pour la sépulture de leurs morts, ni pour les monuments à élever à leur mémoire (2).

« Quant à la formule *memoriæ*, on la trouve seulement « de l'an 473 à 689 (3), » ce qui ferait croire que les habitants de Béthanie avaient attendu bien des siècles pour élever un monument à ces illustres personnages, ou que M. Faillon a mal interprété le sens ou exagéré la portée des expressions de l'*Anonyme grec* (4).

2° Une considération morale qui nous a toujours préoccupé, a dû frapper aussi les hagiographes, quoique aucun d'eux n'en fasse la remarque.

On se demande comment il a pu se faire que tous ces saints personnages qui avaient connu le Christ, qui avaient vécu de sa parole, et dans sa plus grande intimité, n'aient pas laissé de sa vie et de sa mort des détails vivants et animés, expliquant, commentant et confirmant les récits évangéliques ?

Comment Marthe n'a-t-elle pas dit ses soins empressés

(1) *Mon. inéd.*, t. 1er, p. 657.

(2) « Sepulchrum est locus in quo corpus ossaque demortuorum recon- « duntur certo tempore. » — J. Nicolaii, *Tractatus de Sepulchris Hebræo-* « *rum*, p. 6.

(3) Leblant, p. X.

(4) « Desquels, l'église qui n'est pas loin de Béthanie conserve la « vénérable *mémoire*. » *Mon. inéd.*, t. 1er, p. 655. « On conserve à Bétha- « nie *la mémoire* de Lazare et de ses sœurs. » *Ibid.*, p. 656.

auprès du Maître, Madeleine son amour, Lazare sa résurrection ?

Comment n'ont-ils pas, dans les trente années de leur vie passées en Provence, rappelé la divine beauté du Christ, sa douce et persuasive parole, son calme et sa résignation ; la douleur de sa mère, le désespoir de ses disciples, sa mort et sa résurrection ?

Si le récit de ces faits mémorables de la grande délivrance avait été fait à nos populations enthousiastes, par des témoins oculaires, par des apôtres à la parole sincère et convaincue, leur souvenir s'en serait perpétué bien mieux que celui de la tiare, du costume et des habitudes de Marthe, et serait très certainement parvenu jusqu'à nous.

Mais si, au contraire, ces trois premiers apôtres se sont contentés de prêcher simplement l'Evangile, la parole du Maître, sans se souvenir de l'Homme-Dieu et de leurs intimes rapports avec lui, c'est qu'ils ne l'ont pas vu, pas connu ; que ce sont des personnages imaginaires, et que leur parole était l'écho affaibli non pas de Jérusalem, mais de Rome ou d'Alexandrie.

3° Tous les faits légendaires se sont passés, sont circonscrits dans le même temps, dans le même lieu, dans le cercle fort restreint de la campagne de Marius, entre Tarascon et Sainte-Victoire.

Ils ne commencent pas en deçà, ne finissent pas au delà, ce qui prouve d'une manière incontestable que les uns et les autres sont identiques, qu'ils n'ont qu'une seule et même origine, la campagne de Marius.

Car Marseille, la Sainte-Baume comme les Saintes-Maries, n'ont été ajoutées à la légende que pour trouver un siége épiscopal, un port de mer, un refuge, et donner ainsi un corps à tous ces faits merveilleux.

Les hagiographes n'ont pas compris la cause de cette coïncidence : l'uniformité de la croyance à un même événement, dans un espace aussi restreint, leur a paru le fait historique primordial, tandis qu'il n'était que le pâle reflet de la légende. Ce qui fait dire à M. Rostan :

« Une chose frappante, c'est que cette tradition se rat-
« tache à un ensemble de faits qui tiennent à la Provence en-
« tière et dont le souvenir, conservé sur une foule de points
« divers avec une si parfaite concordance, fait l'objet d'un
« culte spécial qui remonte à l'époque la plus reculée. Si
« cette tradition était fausse, comment ces faits auraient-
« ils pu être admis également dans tous ces endroits dif-
« férents avec un enchaînement si complet, quoique sous
« des aspects particuliers? Pourquoi des monuments qui
« ont survécu aux siècles les constatent-ils à Aix, à Mar-
« seille, à Saint-Maximin, à Tarascon, à Notre-Dame-de-
« la-Mer ? Comment le culte d'une si constante tradition
« s'est-il conservé si unanimement, avec un accord si gé-
« néral et une si grande unité (1)? »

4° A la concordance des lieux il faut ajouter la concordance des dates, qui montrent avec quelle scrupuleuse exactitude la légende a marché des faits réels aux faits probables ou possibles, et de ceux-ci aux faits impossibles ou erronés :

Translation des reliques de saint Trophime, personnage réel, le premier apôtre d'Arles en 250, et qui y a été réellement inhumé.................................. 1152

Elévation du corps de sainte Marthe qui a vécu aux environs de Tarascon, dont la tradition a conservé le souvenir.............................. 1187

(1) M. Rostan, *Notice sur Saint-Maximin*, p. 9.

Elévation du corps de sainte Madeleine, décalque de Julie 1279

Enfin, élévation des corps des saintes Maries, personnages inventés pour former le couronnement de la légende 1448

5° Comme en dehors du souvenir très réel de la prophétesse il n'y avait pas trace dans le passé des autres saintes de la légende, les auteurs sacrés, et M. Faillon à leur tête, ont cru trouver la cause de cette lacune dans les invasions des Sarrasins qui auraient détruit toutes les églises, tous les monuments, toutes les chartes, toutes les archives civiles et religieuses jusqu'aux Xe et XIe siècles.

Pour empêcher leurs sacriléges déprédations, les reliques des saints auraient été cachées ou transportées au loin par nos pères, et c'est ainsi que les auteurs sacrés expliquent pourquoi le culte de Madeleine et celui de Lazare avaient été négligés, oubliés, jusqu'à ce qu'on eût retrouvé ou rapporté leurs ossements, c'est-à-dire jusqu'à la formation de la légende.

6° Enfin, comment a-t-il pu se faire que les trois premiers apôtres, auxquels il faut ajouter les quatre supplémentaires de la légende des saintes Maries, se soient tous ainsi fixés dans un coin aussi restreint de la Provence; qu'ils y aient évangélisé et converti les populations au christianisme; et que cinq siècles après, en 439, saint Hilaire ait le premier fait dépouiller le théâtre de ses plus beaux marbres pour en orner les églises (1); et que ce ne soit qu'un siècle plus tard, en 542, que saint Césaire, évêque d'Arles, ait été obligé, pour faire oublier le paganisme à ces populations, converties cependant par ses

(1) Seguin, *Antiquités d'Arles*, p. 35.

prédécesseurs, de détruire tous les monuments païens, tous les théâtres, toutes les statues, que la civilisation romaine y avait accumulés (1)?

C'est que ces récits de prédication et de conversion, tout entourés qu'ils soient d'une poétique auréole, diffèrent sensiblement des enseignements de l'histoire.

« La Gaule, dit Beugnot, fut la dernière province ro-« maine qui abandonna le paganisme; les païens des « Gaules luttaient encore pour défendre leurs autels, « quand déjà le paganisme était oublié en Italie (2).

« Dans les Gaules, sous Constantin, les chrétiens for-« maient une très faible minorité de la population (3); les « dix-neuf vingtièmes de ses sujets étaient païens (4).

« Saint Martin est le premier missionnaire qui, dans les « Gaules, ait déclaré hautement la guerre à l'idolatrie. Il « fut baptisé à Poitiers par saint Hilaire, en 354 (5).

« Plusieurs dieux de l'Olympe furent invoqués par les « habitants des campagnes jusqu'à l'époque qui précéda le « siècle de Charlemagne.

« Sulpice Sévère, qui est mort dans le V[e] siècle, dit que, « sous Marc-Aurèle, on vit dans les Gaules des martyrs pour « la première fois, la religion ayant été reçue plus tard au « delà des Alpes (6).

« Vers la fin du règne de Constantin, Lactance est loin « de croire que le paganisme est éteint. A l'entendre, au

(1) *Mon. inéd.*, t. 1[er], p. 628. — Jacquemin, p. 122 et 127, prétend que c'est saint Martin et non saint Césaire qui a fait démolir les temples.

(2) *Introduction du Christianisme en Occident*, t. 1[er], p. 291.

(3) *Ibid.*, p. 26.

(4) *Ibid.*, p. 189.

(5) *Ibid.*, p. 195.

(6) *Mon. inéd.*, t. 1[er], p. 649, et t. 2, p. 377.

« contraire, les hommes éclairés, comme les ignorants,
« croient à Jupiter (1).

« Depuis la publication des inscriptions chrétiennes par « M. Leblant, il n'y a plus lieu de contester l'opinion de « ceux qui regardent comme impossible l'établissement « général du christianisme en Gaule au Ier siècle (2). »

Enfin, M. Faillon lui-même est implicitement forcé de le reconnaître : « Il faut se rappeler, dit-il, que si le chris- « tianisme fut prêché dans les Gaules dès les premiers « siècles, il y fit des progrès assez lents, soit à cause de « l'attachement des Gaulois aux superstitions païennes, « soit à cause de la rigueur des persécutions (3). »

Si ces affirmations de l'histoire n'étaient pas suffisantes pour prouver combien la Gaule a été réfractaire au christianisme, et avec quelle facilité cette dernière religion s'assimilait les anciennes croyances, nous trouverions de plus convaincantes preuves encore dans presque toutes nos églises où, en dehors même de sainte Victoire et de sainte Marthe, le paganisme étale toujours ses symboles et ses divinités, partout où d'inintelligents badigeonnages n'ont pas fait disparaître ces précieux vestiges du passé.

Si donc saint Martin est le premier apôtre qui ait hautement déclaré la guerre à l'idolatrie et aux vieux temples, qui furent détruits dans le Ve et le VIe siècles ; si la Gaule est la dernière province romaine qui ait abandonné le paganisme; si les premiers martyrs chrétiens ne datent que de Marc-

(1) *Mon. inéd.*, t. 1er, p. 125 et 153.

(2) M. Egger au congrès d'Aix, *Ann. de l'Institut des Provinces*, 1868, p. 319. Cette opinion est aussi celle de M. l'abbé Cochet, si compétent pour tout ce qui touche à l'*Histoire du Christianisme, dans la deuxième Lyonnaise*, ex *Lettre à M. de Caumont*, par M. Rostan, Aix, 1868, p. 3.

(3) *Mon. inéd.*, t. 2, p. 377, aux notes.

Aurèle, il faut en conclure que la décapitation de saint Lazare à Marseille, et par conséquent son voyage avec les saintes femmes, leurs prédications, la conversion des populations, etc., etc., ne sont qu'une pieuse légende entée, comme nous l'avons dit, sur la stèle des Baux.

---

§ XI. — LA LÉGENDE DES SAINTES MARIES
N'EST PAS ARTICLE DE FOI.

La légende des saintes Maries quelque authentique qu'on la suppose, n'étant pas article de foi, est loin d'être admise par tout le clergé.

Le docteur Jean de Launoy est cependant le premier qui l'ait attaquée ; son opinion, quoique censurée par l'Université d'Aix et condamnée par un arrêt du Parlement (1644), fut adoptée en général par les critiques et les historiens ecclésiastiques des derniers siècles (1). « Malgré cette con-
« damnation, les réformateurs de la liturgie, cédant aux
« attaques de la critique, crurent rendre un service signalé
« en faisant disparaître des bréviaires et des missels tout
« ce qui pouvait avoir trait aux deux points attaqués par
« les novateurs : 1° l'identité de sainte Madeleine avec la
« sœur de Marthe et avec la pécheresse, et 2° son arrivée
« en Provence. Mais l'Église romaine maintint l'ancienne
« liturgie (2). »

A l'exemple des réformateurs de l'ancienne liturgie, nombre d'auteurs sacrés la rejettent ou la mettent en doute.

(1) *Mon. inéd.*, t. 1er, p. 344.
(2) *Ibid.*, p. 353.

Raban-Maur n'admet pas les circonstances miraculeuses de la vie de sainte Madeleine (1), et nous avons vu ce qu'en pensent les auteurs de la *Gallia Christiana*.

Les PP. Van Hecke et Benjamin Bossüe, des nouveaux Bollandistes, et M. d'Ozouville, partagent la même opinion d'une manière plus ou moins absolue.

Les chanoines de l'Église d'Autun la répudient (2).

« Mgr de Cicé, devenu archevêque d'Aix en 1801, ne « paraît pas croire à la tradition de sainte Madeleine dont « il fit démolir l'oratoire vénéré depuis tant de siècles ; du « moins laissait-il enseigner publiquement cette opinion « dans l'Université d'Aix (3). »

Mgr l'évêque d'Orléans, dans son *Examen des institutions liturgiques* (4), auquel Mgr de Mazenod, évêque de Marseille, répondit le 28 février 1846, met la venue de saint Lazare avec ses sœurs et saint Maximin au même rang que d'autres légendes qui sont généralement reconnues comme apocryphes (5).

Le P. Lacordaire évite de se prononcer, laissant à la foi ou aux lumières de chacun le soin d'apprécier. « Marie- « Madeleine plane sur toute l'Église de Provence comme « la souveraine de l'apostolat. Marseille *veut* que Lazare « ait été son premier évêque ; Aix attribue cette gloire à « saint Maximin ; Arles à saint Trophime, Avignon et « Tarascon à sainte Marthe (6). »

D'autres, comme l'abbé Véran, la dénaturent et lui en-

(1) *Mon. inéd.*, t. 1er, p. 399.
(2) *Ibid.*, p. 355 et note 6.
(3) *Ibid.*, p. 357.
(4) *Ibid.*, p. 438 et 39.
(5) *Ibid.*, t. 2, p. 1663.
(6) *Vie de sainte Marie-Madeleine*, p. 147.

lèvent tout son cachet miraculeux, en la circonscrivant dans le cadre étroit de la vérité.

D'autres vont plus loin encore et nient complètement cette tradition, « la venue en Provence de sainte Marie-« Madeleine et de saint Lazare ne reposant que sur des « traditions incertaines, dénuées de tout caractère pro-« bant (1). »

On peut donc être bon chrétien sans croire à la légende des saintes Maries, qui est dans la nouvelle loi ce qu'étaient dans l'ancienne les récits épisodiques de Ruth, de Job et de Tobie.

---

§ XII. — CONCLUSION.

Les preuves déduites des monuments, de la tradition et de l'histoire, malgré leur nombre accumulé par son immense savoir, ne lui paraissant pas suffisantes, M. Faillon s'appuie, pour s'en faire un bouclier contre la critique, sur cette insuffisance même, en accusant les Sarrasins de la destruction de tous ces titres.

« On ne saurait rejeter la tradition de Provence, dit-il, « par le seul défaut de monuments écrits, les Barbares « ayant tout détruit dans ce pays jusqu'au Xe siècle; car « ce ne serait pas l'absence, mais la perte de monuments « qu'on invoquerait.

« Comment conclure, par exemple, qu'il ne s'est passé « d'autres événements en Provence pendant les dix pre-

(1) *Essai sur les origines et les développements du Christianisme dans les Gaules*, Tailliar-Busset, *In Monumental*, année 1866, n° 5, p. 550. — Ex Rostan, *Lettre à M. de Caumont*, Aix. 1868, p. 13.

« miers siècles que ceux dont notre histoire fait men-
« tion (1)? »

Quelque spécieux que fût ce raisonnement, on pouvait à la rigueur l'admettre, parce qu'il était corroboré par la haute antiquité du culte de Marthe; mais aujourd'hui que cette base fondamentale lui manque, nous sommes autorisé à répondre qu'on ne peut fournir une preuve logique d'un argument tiré de la négative, car s'il suffisait de dire que la preuve contraire d'un fait n'existe pas, pour prouver qu'il existe, à quelles suppositions ne pourrait-on pas se livrer?

M. Faillon était bien mieux dans le vrai lorsque, dans une précédente étude, il disait : « qu'on pourrait rejeter
« la tradition de Provence, si l'on montrait qu'il existe
« des monuments relatifs à cette partie de l'histoire de la
« Provence (2). »

Or, ces monuments existent; ils n'ont pas été détruits par les Sarrasins, mais ils prouvent... l'opposé de ce qu'on espérait, ce que pensait M. de Beaujeu; que sainte Marthe est la prophétesse de Marius et de Plutarque; qu'elle est le fait primordial auquel toute la légende est rattachée, et que, celui-ci faisant défaut, tout l'édifice croule, affaissé sur sa base.

L'authenticité des monuments des Baux nous paraît inattaquable; car leur existence, signalée par un évêque, un Arlésien, n'a jamais été un mystère pour personne. Quant à notre interprétation, elle nous paraît à l'abri de toute attaque, puisqu'elle confirme l'histoire aussi bien que la légende.

(1) *Mon. inéd.*, t. 1er, p. 390 et 391.
(2) *Monuments de l'eglise de Sainte-Marthe,* p. 130.

Aux critiques de Launoy, basées sur des textes tronqués, falsifiés ou interpolés, M. Faillon opposait avec quelque raison l'universalité de la croyance appuyée sur une série de monuments plus ou moins antiques, et enfin la tradition qui, pour le culte de Marthe, se perdait dans la nuit des temps ; et, de ce faisceau réuni, résultait un ensemble de probabilités qui pouvait à la rigueur contrebalancer ces critiques.

Mais les termes du problème sont aujourd'hui changés : les monuments chrétiens ont disparu devant les stèles de Marius, la tradition d'Arles devant celle des Baux, et la légende devant l'histoire ; il faut donc que M. Faillon ou ses successeurs cherchent de nouvelles armes.

Faut-il se plaindre ou se réjouir de ce que toutes les preuves manquent également à la légende ? Rien n'est plus regrettable, sans doute, car aucune n'était plus sympathique ; mais au point de vue religieux, rien n'est fâcheux comme l'erreur, qui engendre tôt ou tard le doute et l'incrédulité, et ce n'est pas la vérité qui fera pâlir le flambeau du christianisme.

Marthe, Marie-Madeleine et Lazare ne sont donc pas venus en Provence ; c'est en Béthanie qu'ils ont vécu et qu'ils sont morts ; c'est dans le caveau de leurs pères que leurs reliques ont été ensevelies.

Devons-nous, parce qu'il en est ainsi, renoncer à leur culte, démolir leurs sanctuaires, renier ce que nous avons vénéré !

Évidemment non ! Ce n'est pas uniquement parce qu'ils auraient évangélisé nos contrées, qu'ils y auraient vécu et y seraient morts, que nous honorons ces saints personnages, mais bien parce qu'ils ont vu et connu le Christ, qu'ils ont entendu sa parole et vécu selon son cœur.

Les saints qu'ont vénérés nos pères, qu'ont chantés tous les poètes, que tous les artistes ont reproduits, recevront donc toujours nos vœux et nos hommages ; nous leur conserverons toujours notre foi et leurs sanctuaires, car l'esprit de l'Évangile est en eux.....

Mais nous rendrons aussi à Marius ses monuments et ses triomphes, et Rome chrétienne n'apprendra pas sans un tressaillement d'orgueil, que le saint dont elle a protégé l'image, dont elle a conservé le culte, c'était un de ses enfants des premiers âges ; le terrible consul, qui, avant de l'avoir fait trembler par ses proscriptions, avait sauvé Rome et l'Italie de la fureur des Barbares qui précédaient Attila.

FIN.

NOTES

—

Note 1, page VI :

Lettre à Messieurs les Prieurs de Sainte-Victoire, érigée en l'église de Pertuis, sur le Pèlerinage qu'ils font tous les ans, le 24 d'avril, pour faire un feu de joie sur la montagne de Sainte-Victoire. Aix 1712, in-4°, par M. J. Monier, curé de Pertuis.

MESSIEURS,

Lorsque je considère ce beau zèle qui vous anime pour aller avec tant d'empressement et de pompe solenniser les grandeurs de sainte Victoire sur le sommet de cette haute montagne qui en porte le nom, et là par un principe de religion, un motif de piété, vous faire offrir au Dieu vivant sur ses sacrés autels un sacrifice de la victime sans tache, il me semble de voir renaître en vous une étincelle de ce premier feu qui porta vos pères d'aller sur le sommet de cette même montagne, par un bûcher allumé, rendre grâce au Ciel de les avoir rendus victorieux des Teutons et Ambrons qui menaçaient d'une entière désolation cette province.

Ce louable désir de curiosité qui vous pousse de savoir et d'apprendre l'origine de ce voyage, que vous y faites à certain jour de l'année, et tous les ans, est un instinct que la nature vous donne pour faire revivre les actions héroïques de vos ancêtres, qu'un injurieux oubli, et jaloux de leur belle réputation, a depuis une si longue suite de siècles ensevelis dessous la cendre; et en même temps découvrir à ceux qui sont à venir et leur montrer des exemples de vertu, qu'ils doivent imiter, s'ils veulent être les dignes successeurs de la générosité de ceux qui les ont précédés. Vous serez en ceci comme ces flambeaux qui font revivre ce qui est éteint en ceux-là, et qui éclairent ce qui doit briller en ceux-ci aux yeux du monde. Votre ferveur, messieurs, a fait violence à la résolution que j'avais fait de garder sous le silence les lumières et connaissances que j'avais puisées dans les historiens, papiers anciens,

15

actes publics et manuscrits que j'ai lus. Un refus à votre demande serait une injure à votre piété; vous me la ferez à moi-même si vous ne recevez ce que je vous en dirai comme un fidèle récit de ce que j'en ai appris des manuscrits et de l'histoire.

Un siècle entier avant la naissance de Jésus-Christ, les Cimbres, Teutons et Ambrons entrèrent dans ce pays, menaçant d'aller à Rome. Le Sénat envoya Caïus-Marius avec une armée pour les combattre. Caïus-Marius, étant venu à Arles, trouva que les ennemis étaient allés vers l'Espagne; il les attendit deux années pendant lequel temps il occupa ses soldats à creuser la Fosse Mariane, et à leur retour les ennemis voyant que Caïus-Marius demeurait enfermé dans son camp se divisèrent en trois corps d'armée; les Cimbres prirent leur route pour aller aux Alpes par Lyon; les Teutons et Ambrons passèrent durant six jours par devant le camp des Romains pour les attirer au combat. Aussitôt qu'ils eurent passé, Caïus-Marius leur vint après, et les suivit jusqu'aux environs d'Aix; il campa son armée à une forteresse que les Marseillais avaient bâtie en un lieu éminent sur les bords de la Durance, qui était la fin des terres des Saliens que Sextius donna aux Marseillais, après qu'il eut fait bâtir la ville d'Aix, et qu'il eut fait sortir les Saliens de leur pays, les ayant contraints de passer la Durance, et se retirer parmi les Albiques. Ce fut à cette forteresse que Caïus-Marius, favorisé des Marseillais qui descendirent les premiers au combat, défit les Ambrons au nombre de trente mille, au passage de la rivière de Durance, qu'il remplit de sang et de morts. Peu de jours après, Caïus-Marius alla attaquer les Teutons nombre de deux cent mille. Il les combattit, et défit encore en la plaine de Pourrières qui est au pied de ce grand rocher qui a pris ce nom de la victoire qu'il remporta.

Caïus-Marius victorieux voulut rendre grâce aux dieux immortels de la défaite des ennemis; il fit dresser un bûcher sur le sommet de la montagne, et, à la pointe de ce rocher, ayant en main un flambeau allumé y mit le feu; pendant qu'il brûlait, les soldats qui environnaient le bûcher, au bruit du tambour, ayant leurs chapeaux couronnés de fleurs, jetaient de si grands cris de joie qu'ils furent ouïs sur les montagnes et aux vallées à l'environ.

Le sacrifice fini, pour laisser un souvenir de sa victoire, Caïus-Marius fit élever un arc de triomphe sur le champ de bataille. On donna aux Marseillais la gloire de cette victoire; aussi Caïus-Marius, en récompense, leur donna le champ où les Ambrons avaient été défaits avec le tribut du passage de la rivière.

Les Marseillais voyant une campagne agréable et fertile, la cultivèrent avec soin, et bordèrent leurs vignes avec d'ossements des morts. Le

lieu leur parut avantageux et commode à reposer le blé qu'ils faisaient venir de la montagne pour le transporter à Marseille, suivant la coutume qu'ils avaient d'établir des colonies aux terres dont ils étaient devenus les maîtres par les armes. Ils bâtirent un bourg pour leur servir de grenier à faire amas de blé dans le temps que l'inondation de la rivière fermait le passage; ils donnèrent à ce bourg le nom par rapport au passage de la rivière; ils le nommèrent *Portus*, *Partus*, et depuis qu'on a parlé français, *Pertuis*. Cette nouvelle colonie fut bientôt après utile aux Marseillais; Pertuis fut le lieu d'assemblage des Albiques que les Marseillais appelèrent à leur secours pour les défendre contre César qui menaçait d'assiéger Marseille. Ces montagnards firent si bien leur devoir en cette guerre que César ayant admiré leur manière hardie et généreuse à combattre, dit à leur gloire ce beau mot que dans le combat ils ne le cédaient pas en bravoure aux Romains.

Les Marseillais voyant que ce nouveau bourg s'agrandissait par le concours des peuples voisins attirés par la beauté et fécondité du terroir s'y établirent définitivement.

Je trouve dans une autre note : « Ce bourg (Pertuis) fut destiné pour l'entrepôt des blés que les Marseillais faisaient descendre de la montagne pour alimenter Marseille au point que, sur le simple bruit que Marseille allait être assiégée, les Marseillais firent voiturer en toute diligence les blés qu'ils avaient entreposés à Pertuis. *(Vide de Bello Galliæ*, lib. 1).

La fête que faisaient les habitants de Pertuis sur le mont Sainte-Victoire existe toujours; c'est le 23 avril qu'on s'y rend. Seulement cette fête, qui a dû dans le temps être une fête militaire, est aujourd'hui religieuse; en effet, tout indique son origine. On va à Sainte-Victoire avec le tambour, et toujours le drapeau national. Le soir que les Pertuisiens étaient sur la montagne, on faisait des feux qui correspondaient avec des feux qu'on allumait à Pertuis, ce qui représentait les signaux que faisaient autrefois les armées pour correspondre entre elles.

On portait aussi beaucoup de provisions pour alimenter tous ceux qui se trouvaient sur la montagne le jour de la fête. Cet usage existe encore.

Note 2, à ajouter à la page 10 :

C'est vainement que nous avons cherché dans les trois volumes d'Anibert, à la page 40, la phrase, ou même la pensée que cite M. Desjardins ; le troisième volume, à cette page 40, dit précisément le contraire de ce que prétend cet auteur. Anibert y rapporte un acte du « 1er mai 1226, par « lequel Notre-Dame-de-la-Mer, le Baron, Malmissane et Sourlette, fu-

« rent engagés à la commune d'Arles au prix de quatre mille sols, » ce qui est précisément l'opposé de ce que prétend M. Desjardins.

Note 3, à ajouter à la note de la page XI :

« Il eût peut-être été moins coûteux et plus utile sous bien des rapports « d'approfondir et d'agrandir le canal d'Arles à Bouc, et de ne point se « laisser si facilement guider par les hautes influences qui ont favorisé « Saint-Louis.

« Mais il n'y a pas à revenir autrement qu'en paroles sur ce qui a été » fait. » *Conseil général du département des Bouches-du-Rhône*, séance du 27 août 1869, p. 200.

Note 4, à ajouter à la page 182, à la suite du § sur saint Lazare :

Les léproseries ayant disparu au XVIe siècle, les anciennes maladreries furent remplacées par des corderies portant uniformément le nom de Madeleine. Voir sur l'*Origine des vocables de Madeleine et de Lazare*, celui-ci donné aux établissements des premiers lépreux, celui-là ceux des cordiers modernes. — Rosenzweig, membre de la Société Polymathique du Morbihan : *Revue des Sociétés savantes*, 1869, p. 324.

ERRATA

Page 4, note 1[re], ligne 4, au lieu de : monasterum, *lisez :* monasterium.
» 7, après la ligne 24, *ajoutez :* et cette distance aurait été moitié moindre encore, si l'embouchure du Rhône avait été aux Marquises, comme le prétend M. Desjardins.
» 10, ligne 16, au lieu de : ces, *lisez :* les.
» 18, ligne 2, au lieu de : mariniers, *lisez :* nautonniers.
» 20, ligne 5, *supprimez :* à Arles.
» 21, au commencement de la ligne 17, *supprimez :* et.
» 24, au lieu de : § III, *lisez :* § IV.
» 27, à la 1[re] ligne, au lieu de : cet auteur, *lisez :* M. Desjardins.
» 27, ligne 14, au lieu de : sa prise, *lisez :* la prise de ce canal.
» 27, ligne 29, au lieu de : et son exécution sont-ils irréprochables, *supprimez :* et son exécution, et *lisez :* est-il irréprochable ?
» 30, ligne 29, au lieu de : trois, *lisez :* quatre.
» 32, ligne 27, au lieu de : 400, *lisez :* 40.
» 34, ligne 13, au lieu de : trois, *lisez :* quatre.
» 46, note 2, au lieu de : Amstelodami en italique, *lisez-le* en romain,
» 59, ligne 16, au lieu de : as, *lisez :* pas.
» 60, ligne 11, au lieu de mariniers, *lisez :* nautonniers.
» 62, à la septième ligne, après Jules César, *ajoutez :* ou plutôt à Constantin, suivant Lalozière, p. 40, à l'opinion duquel nous nous rangeons de préférence.
» 65, ligne 4, *ajoutez :* voir *Notice historique*, page 64, cette date est fausse, Daneville n'ayant que neuf ans à cette époque.
» 77, ligne 10, au lieu de : (1), *lisez :* (3).
» 80, ligne 23, après : il a les cheveux courts, *ajoutez :* et crépus (hirtus).
» 84, à la note 4, au lieu de : *Stat.*, t. 1[er], p. 29 et 300, *lisez :* la *Statistique*, t. 1[er], p. 29, dit trois cents.

Page 85, ligne 28, au lieu de : figure, *lisez :* tête.
» 101, ligne 11, au lieu de : la route, *lisez :* sa route.
» 103, ligne 20, au lieu de : et ne, *lisez :* à ne.
» 106, à la fin de la note, *ajoutez :* à laquelle appartient, croyons-nous, celui qu'on nomme le tombeau ou mausolée.
» 120, ligne 16, au lieu de : Rianz, *lisez :* Rians.
» 127, ligne 13, après : à Vienne, *lisez :* comme le tombeau de Camp-Major, entre Marseille et Aubagne.
» 129, ligne 17, au lieu de : sa présence, *lisez :* la présence du consul.
» 141, ligne 1re, au lieu de : le chapitre précédent, *lisez :* la première partie.
» 142, ligne 22, au lieu de Julia, *lisez :* Julie.
» 157, note 5, *ajoutez :* 1er, p. 1213.
« 185, ligne, au lieu de : dans, *lisez :* parmi.

LISTE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DES

AUTEURS CITÉS DANS CE VOLUME

NOTA. Les citations entourées de guillemets, ne portant pas de nom d'auteur, sont de Plutarque, traduction d'Amiot.

Achard. *Géographie de Provence*, 2 vol. in-4°, et *Manuscrit sur le camp de Roquefavour.*

Acta Sanctorum. Les nouveaux Bollandistes.

Adam, recteur de la Grande Université d'Edimbourg. *Antiquités Romaines;* Paris, 1818.

Almanach du Bureau des Longitudes, 1870.

André, Ferdinand. *Histoire de l'abbaye de Saint-Sauveur;* Marseille, 1863.

Anibert. *République d'Arles*, 1781, et *Mémoire sur l'antiquité d'Arles*, 1782.

Anquetil. *Histoire de France.*

Anquetil, Thomas. *Le Camp de Marius*, question historique et militaire ; *Spectateur militaire*, 15 mars 1870.

L'avenir de Marseille et de la Provence, revue, années 1869-70.

De Barthélemy, Anatole. *Revue des Questions historiques*, tome 5.

Barthel, Simon. *Histoire ecclésiastique de la ville de Riez;* Aix, 1636.

Baude, J. *Les côtes de Provence; Revue des Deux-Mondes*, 1847, 17e vol., p. 281.

Beausset de Roquefort, *Etude historique sur la première publication de l'Evangile en France;* Lyon, 1862.

Bertel. *Histoire de Sainte Marthe;* Lyon, 1650.

Berthaud, Max. *Canal et Port Saint-Louis; Revue contemporaine*, 15 février 1870.

Beugnot. *Introduction du Christianisme en Occident;* Paris, Didot, 1835.

Boissier, Gaston. *Etude sur le cimetière de Calixte à Rome ; Revue des Deux-Mondes*, t. 24, 1er mars 1869.

Bouche. *Histoire de Provence*, 2 vol. in-fol.

Bouillet. *Dictionnaire universel.*

Bouis. *Royale couronne des Rois d'Arles*, 1660.

Bousquet, Casimir. *La Major;* Marseille, 1857.

Calvet. *Manuscrit de la Bibliothèque de Marseille*, t. 5. — *Mémoires* de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 22 février 1765. — *Journal des Savants*, 1766.

Canonge, Jules. *Histoire de la Maison des Baux.*

Cartulaire de Saint-Victor, 2 vol. in-4°.

Castellan (l'abbé). *Mémoires* de la Société des Antiquaires, 1832, t. 9.

Clair. Honoré, *Recherches sur les Embouchures du Rhône;* Arles, 1843.

Claudel et Laroque. *L'art de construire;* Paris, 1863.

Coquand. *Bulletin de la Société Géologique de France*, mars 1869.

Dezobry. *Rome au siècle d'Auguste;* Paris, 1835.

Desjardins, Ernest. *Aperçu historique sur les Embouchures du Rhône;* Paris, 1867, *Rhône et Danube*, 1870.

Ducange. *Glossaire.*

Du Choul. *De la Castramétation chez les Romains;* Lyon, 1580.

Estrangin. *Antiquités d'Arles;* Aix, 1845.

Fabre, Augustin. *Rues de Marseille.*

Faillon (l'abbé). *Monuments de l'église de Sainte-Marthe;* Tarascon, 1835. — *Essai sur l'apostolat de saint Lazare;* Paris, 1835. — *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine*, etc., etc.; Paris, 1848.

Fauris de Saint-Vincent. *Notice sur les lieux de Provence, etc.; Magasin encyclopédique*, 1814, t. 4.

Ferrari, Octavii. *De re Vestiariâ;* Patavii, 1654.

Festus-Avienus. *Ora maritima*, traduction de Despois et Salviat, Panckoucke, 1843.

Florus, lib. III, cap. III.

Gallia Christiana.

Gilles. *Les Fosses-Mariennes et le Canal de Saint-Louis;* Marseille, 1869.

Giraud, d'Auxonne. *Mémoire sur la Fête de la Tarasque de Tarascon.* — *Mém.* de la Société des Antiquaires de France, t. 1er, 1817, p. 421.

Grosson. *Almanach de* 1770.

Henry. *Historique de Toulon*, 1855.

Jacquemin. *Guide du Voyageur dans Arles*, 1838.

Joanne. *Itinéraire général de la France* (Provence) 1865.

Kothen. *Les Cryptes de Saint-Victor.*

Lacordaire. *Vie de Marie-Madeleine.*

Lalande. *Canaux de Navigation;* Paris, 1778.

Lapise. *Histoire d'Orange.*

Leblant. *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIIIe siècle;* Impr. Impériale.

Legonidec. *Dictionnaire Breton.*
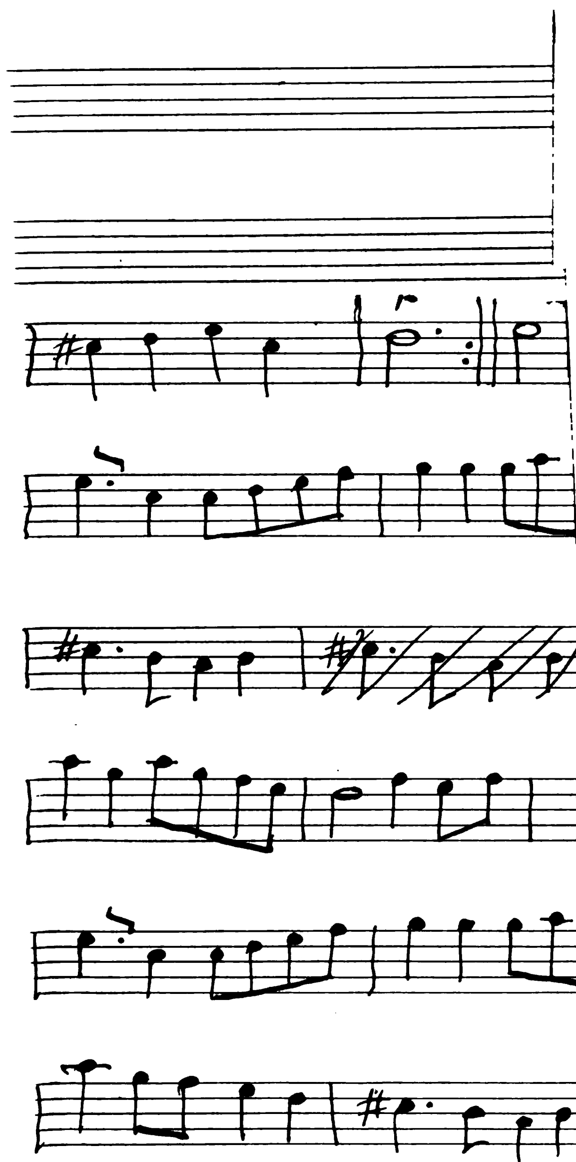
Lubin, Augustin (le père). *Tables géographiques pour les vies des Hommes illustres de Plutarque*, 1671.

Magnan (l'abbé). *Les Saintes-Maries;* Paris, 1866.

MARTIN, Henri. *Histoire de France;* Paris, Furne, 1844.
MAUDUIT. *Dissertation anonyme;* Paris, Nego, 1685.
MAURY, Alfred. *Revue des Deux-Mondes*, 1er juillet 1864, p. 201.
MELA-POMPONIUS, par SOLINI, 1577, *De situ orbis.*
MERULA-PAULUS. *De Sacrificiis Romanorum;* Lugduno, 1684.
MILLIN. *Voyage dans le Midi de la France;* Paris, Imp. Impériale, 1807.
MISTRAL, Frédéric. *Mireïo.*
MOLINUM, Franciscum. *De Maria-Madalena;* Parisis, 1518.
MONIER, Joseph. *Lettre à Messieurs les Prieurs de la confrérie de Sainte-Victoire de Pertuis;* Aix, 1712, in-4°.
NAPOLÉON Ier. *Précis des Guerres de Jules César*, t. 32; Paris, Imp. Impériale, 1869.
NAPOLÉON III *Histoire de Jules César;* Paris, H. Plon, 1866.
NICOLAI. *Tractatus de Sepulchris hebræorum.*
NOSTRADAMUS. *Histoire de Provence*, in-fol.
NOUGUIER. *Histoire chronologique de l'Église et Évêché d'Avignon*, 1660.
PAPON. *Histoire de Provence*, 1777, 4 vol in-4°.
PEIRESC. *Catalogue des Manuscrits de Carpentras.*
PITTON. *Histoire de la ville d'Aix*, 1666, in-fol.
PLINE. *Histoire naturelle;* Paris, 1771.
PLUTARQUE. *Vie de Marius*, trad. d'Amiot.
POLYBE. Didot, 1839.
PORTE. *Mémoires* de l'Académie d'Aix. — *Recherches sur les fêtes de la Tarasque*, 4e vol. 1840
QUIQUERAN DE BEAUJEU. *De Laudibus Provinciæ*, traduit par De Clarel; Lyon, 1614.
RENAN, E. *Vie de saint Paul;* Paris, 1869.
REVILLE (de), Albert. *La Religion primitive; Revue des Deux-Mondes*, 1er sept. 1869.
ROGUET, capitaine du génie. *Mémoires* de la Société des Antiquaires, 1832.
ROSTAN. *Notice de l'église de Saint-Maximin*, Brignoles 1859. — *Lettre à M. de Caumont;* Aix, 1868.
ROUCHON. *Les Saliens;* Aix, 1860.
SAUREL. Alfred. *Fossæ Mariannæ;* Marseille, 1865.
SEGUIN. *Antiquités d'Arles.*
SOLERY, Jules-Raymond. *Antiquités de la Provence*, 1682.
SOLIN. *Caïus-Julius;* Panckoucke, 1847.
SOLARIUS, Anselmus. *De pileo, cœterisque capilis tegminibus, etc.;* Amstelodami, 1671.
Statistique du département des Bouches-du-Rhône. Le comte de VILLENEUVE, préfet, 1821.
Statistique du département des Bouches-du-Rhône, par MICHEL, administrateur du département; Paris, 1801.
Statistique religieuse, dictionnaire de MIGNE, 1851.
STRABON. *Parisiis, Typis regis*, 1620.

TILBURY, Gervais (de). *Otia Imperialia*
TIRAN. *Mémoires* de la Société des Antiquaires, t. 15.
VALMY, Benoît, de la Compagnie de Jésus. *Vie de sainte Madeleine*, 1867.
VELLEUS, Paterculus ; Panckoucke, 1825.
VERDIER. *Les Images des Dieux des anciens.*
VÉRAN (l'abbé). *Histoire de sainte Marthe* ; Avignon, 1868.
VINCENT (de). *Histoire ecclésiastique de la ville de Riez* ; Aix, 1636.
VISCONTI. *Iconographie Romaine.*
WALTER SCOTT. *Charles-le-Téméraire* ; Defauconpret ; Furne, Paris, 1831.
WESSELING. *Vetera Romanorum itineraria* ; Amstelodami, 1735, in-8°.
WOLFRANGUS, Lazius. *Commentarium Reipublicæ Romanæ.*

TABLE DES MATIÈRES

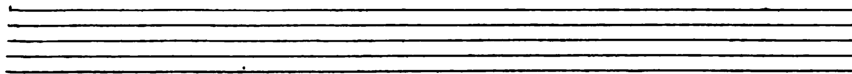
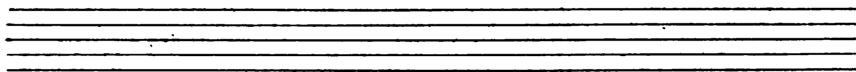
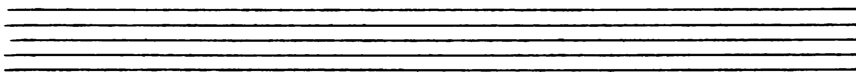
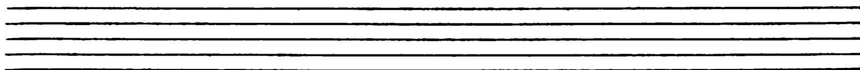
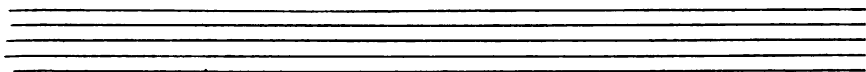
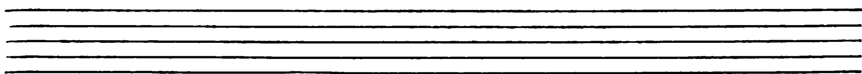
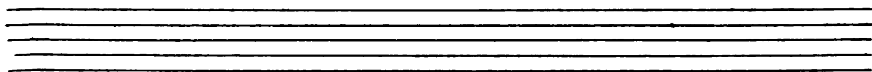
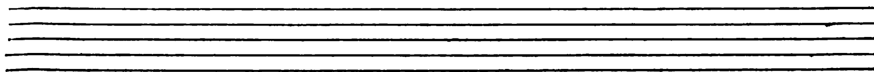
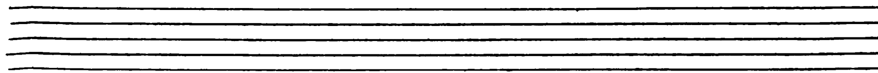
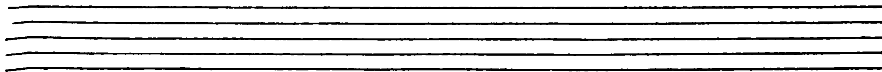


Millin C

From Campagne de Ma

Jaute – J. Gilles –

Paris Thorin

OUVRAGE DU MÊME AUTEUR :

LES FOSSES-MARIENNES & LE CANAL DE SAINT-LOUIS

E. CAMOIN, libraire-éditeur.

Marseille. — [illegible] et Comp. rue Saint-Ferréol [illegible]

